

**Faculté de droit et de criminologie École
de criminologie**

Les relations entre la police et la population dans les quartiers centraux de Bruxelles

Comment les spécificités des quartiers du centre-ville de
Bruxelles exercent une influence dans la relation police-
population ?

Auteure : Yassine Abdellaoui

Promoteur : Frédéric Vesentini

Année académique 2023 – 2024

Master en criminologie à finalité spécialisée : criminologie de
l'intervention

Plagiat et erreur méthodologique grave

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à plusieurs personnes et institutions dont le soutien et l'aide ont été essentiels à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, je remercie chaleureusement mon promoteur, Monsieur Vesentini, pour son encadrement précieux et ses conseils avisés tout au long de ce travail. Sa disponibilité et son expertise ont été d'une grande aide dans la conception et la rédaction de ce mémoire.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers la zone de police de Bruxelles Capitale Ixelles. Grâce à leur coopération, j'ai pu mener à bien mon enquête et recueillir des données essentielles pour mon étude. Un merci particulier aux inspecteurs de police qui ont accepté de participer à ma recherche et de partager leur expérience et leur point de vue.

Enfin, je remercie de tout cœur mes proches pour leur soutien constant et leur motivation. Leur encouragement m'a été d'une aide inestimable tout au long de l'élaboration de ce travail de fin d'étude.

À tous, merci infiniment.

Introduction générale.....	8
Première partie : Volet théorique.....	10
Chapitre n°1 : Bruxelles, contexte et perception d'une ville métropolitaine au carrefour migratoire	11
Introduction	11
Présentation de Bruxelles en tant que ville métropolitaine et carrefour migratoire.....	12
Dynamiques territoriales et spécificités socio-économiques des quartiers centraux	14
La ségrégation spatiale : une conséquence potentielle de la pression démographique ?	16
Les mécanismes d'exclusion dans le cadre de la ségrégation spatiale à Bruxelles.....	18
Formation des Niches Ethniques à Bruxelles : Implications sociales et urbaines	20
Bruxelles, un réaménagement stratégique face à l'insécurité	22
Stratégies d'urbanisme et perception de sécurité	22
Validité de la théorie de la vitre brisée à Bruxelles	24
Perception subjective et objective de l'espace urbain.....	26
Analyses des perceptions croisées.....	26
Conclusion : Synthèse et implications	27
Chapitre 2 : Les relations police - population et le fonctionnement de la police dans les quartiers centraux	29
Introduction	29
Présentation de la police et de son rôle dans les quartiers centraux de Bruxelles.....	30
La culture professionnelle de la police.....	31
Présentation de la culture professionnelle de la police en Belgique	32
Postures policières : Manifestations de la culture professionnelle.....	33
Réforme du community policing et émergence de la territorialisation	36
Une évaluation ciblée des conséquences dans les quartiers centraux	38
La police de territorialité et sa relation avec la population	40
Dynamiques de la relation police-population dans un cadre de proximité	40
Criminalité et réponses policières : une analyse proportionnelle.....	41
Adaptation de la police de territorialité aux spécificités des quartiers centraux	43
Enjeux de l'adaptation policière face à la diversité urbaine.....	43
Stratégies concrètes d'intégration et rôle clé des acteurs de terrain.....	44
Conclusion provisoire	47
Réflexions finales sur la police de territorialité et les perspectives futurs	47

Deuxième partie : Méthodologie des entretiens effectués avec des membres de la police opérationnelle de la zone de Bruxelles Capitale Ixelles.....	49
Introduction	50
Choix de la méthodologie	50
Echantillonnage et collecte des données	51
Les entretiens en pratique.....	53
Conception et rôle du guide d'entretien.....	54
Analyse des données	56
Conclusion de la partie méthodologique	58
Troisième partie : Analyse des données empiriques.....	59
Introduction de l'analyse qualitative	60
Analyse thématique des sections d'entretien.....	64
Section d'entretien n°1 : Contexte et spécificités socio-économiques des quartiers	64
Section d'entretien n°2 : Perception psychologique de l'environnement.....	69
Section d'entretien n°3 : Relations police-population.....	75
Section d'entretien n°4 : Fonctionnement de la police dans les quartiers.....	79
Section d'entretien n°5 : Conclusion et pistes potentielles	86
Discussion des résultats.....	89
Conclusion générale	90
Bibliographie.....	92
Annexe guide d'entretien : Inspecteur de quartier	96
Annexe guide d'entretien : Inspecteur en intervention	97
Annexe retranscription des entretiens : Confidentiel	98

Introduction générale

Bruxelles, cœur battant de l'Europe, est bien plus qu'une simple capitale. Elle peut être assimilée à un carrefour vibrant de diversités culturelles, économiques et sociales où se croise des milliers d'individus venus des quatre coins du monde. Cette ville dynamique, riche en histoire, se trouve au centre des enjeux majeurs de notre époque, mêlant les défis de l'urbanisation rapide et ceux de l'intégration sociale.

À l'issue de la présence d'institutions européennes et internationales, Bruxelles est une cible prisée par les migrants, les expatriés ou encore les touristes, créant une mosaïque humaine unique en son genre. Cependant, cette diversité bien que source de richesse, engendre également des tensions, surtout dans ses quartiers centraux où la densité de population et les disparités socio-économiques sont les plus marquées. Ces quartiers hétérogènes, à l'image de la ville, reflètent à la fois les promesses et les défis de la coexistence urbaine.

Ce mémoire se propose de plonger au cœur des dynamiques urbaines pour comprendre les mécanismes et la cohabitation policière. Nous examinerons comment les phénomènes de ségrégation spatiale et les politiques de développement urbain influencent la structure et la cohésion sociale des quartiers centraux de Bruxelles. Les contrastes urbains entre les différentes strates sociales seront également mis en évidence, ainsi que les répercussions de la présence des institutions européennes.

La première partie de ce mémoire est consacrée à une exploration théorique approfondie. Nous y décrirons le contexte métropolitain de Bruxelles, en nous attardant sur les dynamiques démographiques et les mécanismes d'exclusion sociale. Nous discuterons également de la formation des niches ethniques et des implications sociales et urbaines de ces phénomènes. Cette section théorique nous permettra de poser les bases nécessaires pour comprendre les enjeux complexes auxquels la ville est confrontée.

Dans la seconde partie, nous détaillerons la méthodologie de notre recherche, en mettant l'accent sur les entretiens menés avec des membres de la police opérationnelle de la zone de Bruxelles-Capitale Ixelles. Nous expliquerons nos choix méthodologiques, y compris l'échantillonnage, la collecte des données et l'analyse des entretiens, afin de garantir la rigueur et la pertinence de notre étude.

La troisième partie présentera une analyse qualitative des données empiriques recueillies. Nous explorerons les perceptions socio-économiques des résidents, les relations entre la police et la population, et le fonctionnement des forces de l'ordre dans les quartiers centraux. Cette analyse révélera les principaux défis sécuritaires et les perceptions croisées qui influencent la coexistence urbaine.

Enfin, la conclusion générale synthétisera les principaux résultats et implications de notre étude. Nous offrirons des pistes de réflexion pour les politiques urbaines et sécuritaires futures à Bruxelles, avec l'espoir de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux urbains dans cette métropole en constante évolution.

En vous invitant à ce voyage au cœur de Bruxelles, ce mémoire ambitionne d'apporter suffisamment de clarté pour dévoiler les complexités urbaines de cette ville. Que vous soyez résident, chercheur ou simplement intéressé par la ville, nous espérons que cette étude vous offrira des perspectives précieuses et une nouvelle compréhension des défis et des opportunités uniques que Bruxelles présente.

Première partie : Volet théorique

Chapitre n°1 : Bruxelles, contexte et perception d'une ville métropolitaine au carrefour migratoire

Introduction

Bruxelles, au cœur de l'Europe, se positionne non seulement comme la capitale de la Belgique, mais aussi comme un centre référent de l'Union Européenne. Ce statut symbolise une ville à la croisée des diversités culturelles, d'un dynamisme économique avec des enjeux d'envergure internationale. Bruxelles représente donc un lieu de vie partagé par diverses communautés, institutions internationales et acteurs économiques, mélangeant richesses culturelles et défis complexes, surtout dans ses quartiers centraux où les tensions démographiques et socio-économiques sont plus accentuées.

Ce chapitre se propose d'explorer la structure socio-économique et démographique du centre-ville, mettant également en lumière l'influence des dynamiques urbaines ainsi que les politiques de développement et de réaménagement établis par les politiques publiques. Une attention particulière sera également développée concernant les phénomènes de ségrégation spatiale, de gentrification ainsi que les enjeux d'intégration sociale.

En se penchant sur divers défis tels que ceux spécifiques du « Quartier Européen », nous exposerons des contrastes présents entre différentes strates sociales et les répercussions de la présence d'institutions européennes et internationales sur la vie urbaine. De plus, en abordant les spécificités socio-économiques des quartiers centraux, ce chapitre mettra en évidence comment migration interne et externe contribuent à la densification urbaine, tout en spécifiant les réponses adoptées afin de favoriser cette cohabitation.

Par cette introduction, nous débutons notre recherche au cœur de Bruxelles, où chaque quartier possède sa propre diversité et fait face à des défis uniques. En effet les perceptions urbaines croisées qui seront également abordées dans ce chapitre nous expliquerons aussi pourquoi à Bruxelles, tout semble varier d'une rue à l'autre.

Présentation de Bruxelles en tant que ville métropolitaine et carrefour migratoire

Bruxelles est une ville métropolitaine et multiculturelle, qui abrite de nombreuses institutions européennes et internationales. Cette position stratégique lui confère un rayonnement politique, technologique et social, mais expose également la ville à d'importants défis, notamment dans les quartiers centraux. Ces quartiers font face à une forte pression démographique et spatiale, liée à l'arrivée quotidienne de nouveaux habitants, formant une population très hétérogène tant sur le plan culturel qu'économique. Cette diversité peut également se refléter dans la vétusté du parc immobilier. Puisqu'à Bruxelles, le contexte socio-économique urbain peut varier considérablement d'une rue à l'autre (De Lannoy et al., cité dans Van Crielingen, 2006).

Parmi les quartiers du centre-ville, le « quartier Européen » se distingue par son contraste avec le reste de la ville, tant sur le plan économique, social que professionnel. Situé à la périphérie de la petite ceinture du centre de Bruxelles, ce quartier abrite les principaux bâtiments des institutions européennes, ainsi que des entreprises et des organisations liées à l'Europe. Il attire ainsi une population qualifiée, aisée et cosmopolite, qui cohabite difficilement avec les habitants historiques du quartier, souvent plus modestes et précarisés. Le quartier européen soulève ainsi des questions sur l'intégration sociale et spatiale des différentes populations composant Bruxelles, ainsi que sur l'impact de la présence européenne sur le développement urbain et la sécurité publique.

Cependant, faute d'une vision à long terme de l'urbanisme et sous l'influence d'importants sièges de multinationales et de lobbying. Certains espaces historiques tels que le quartier Léopold¹ ont été transformés en territoires purement administratifs, dépourvus de vie extraprofessionnelle (Lundy, 2017). Cette évolution a conduit à la polarisation sociale avec le reste de la ville, entraînant des problèmes liés à la mobilité et au logement. Les diplomates, lobbyistes et fonctionnaires ont progressivement remplacé les habitants historiques, renforçant ainsi la pression sur le marché du logement des autres quartiers du centre de Bruxelles, déjà importante (Corijn et al., 2008). Par exemple, en 2011 la population d'un des quartiers de la petite ceinture centrale, Notre-Dame-aux-Neiges, craignait déjà les effets de cette rénovation urbaine. Ce quartier, limité par la rue Royale et la rue de la Loi s'est ainsi retrouvé enclavé par

¹ Région de Bruxelles-Capitale ; Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale. (2013). Observatoire des bureaux : Vacance 2012 à Bruxelles et zoom sur le Quartier Léopold

des espaces principalement administratifs composés de bureaux. Les effets de ces aménagements se traduisent par une augmentation notable du nombre de visiteurs, créant un environnement propice au développement de la criminalité (Swartenbroekx, 2011).

Ces contextes de crise sont particulièrement présents dans les quartiers de la petite ceinture du centre-ville. Cela peut s'expliquer tant d'un point de vue historique dans le rapport à la production de l'espace, mais également social et politique. En effet, Bruxelles possède une structure spatiale caractérisée par la concentration d'habitations dans les quartiers du centre-ville (Mistiaen et al., 1996). L'accès à des logements dans ces quartiers pour des ménages ayant un faible revenu tend à diminuer. Tandis que les parties les plus riches de la ville se trouvent dans le quadrant sud-est de la région. Malgré des mouvements migratoires moins massifs dans ces quartiers, la production de l'espace vise une densité de population moins importante (Van Hamme et al., 2016). Cependant, Seul un examen détaillé sur plusieurs décennies pourrait révéler les mouvements de population et les stratégies d'urbanisme au centre de Bruxelles (Van Criekingen, 2006). Ces logiques urbaines sont le résultat de divers acteurs, tels que les projets de revitalisation de l'espace par la région de Bruxelles-Capitale, et les investisseurs immobiliers misant sur une revalorisation de l'espace central. Ainsi les quartiers du centre qui ont longtemps été caractérisés par une diversité sociale et culturelle composent à présent avec une diversité économique de plus en plus marquée. Cette diversification économique ne se traduit cependant pas par un remplacement des populations précaires par d'autres plus aisées. Le centre de Bruxelles étant le siège de nombreuses institutions sociales et d'accueil au primo arrivant, avec la présence notamment du « Petit-Château » dans le sud de la petite ceinture centrale de Bruxelles. Cet emplacement stratégique prend tout son sens si l'on considère que les populations immigrées nées dans des pays classés comme pauvres ou intermédiaires ont tendance à migrer vers les quartiers pauvres du centre de Bruxelles, tandis que celles provenant de pays plus riches s'installent dans la partie orientale de la petite ceinture du centre-ville (Van Hamme et al., 2016). Il est toutefois important de noter que "l'ancrage dans le quartier n'est nullement exclusif d'un fort investissement dans d'autres espaces de la ville" (p. 3, cité dans Charmes, 2007). L'accès aux mobilités quotidiennes ne cloisonne plus les habitants à leur quartier de vie ou de fréquentation, offrant un panel élargi de lieux familiers. Cependant, cette offre plus globalisante n'entraîne pas la fin des quartiers. Alors que différentes stratégies peuvent pousser certains groupes sociaux à migrer vers d'autres espaces de la ville, nombreux seraient les groupes à maintenir un fort taux d'investissement dans les quartiers qui les ont vu naître ou accompagner durant une grande partie de leur vie. Les quartiers centraux plus précarisés ne peuvent donc pas

être simplement assimilés à des espaces de transit ou destinés à des populations souhaitant rebondir ailleurs une fois leur situation économique plus propice (Van Hamme et al., 2016).

Nous évoquerons par la suite les stratégies migratoires de ces populations vers d'autres territoires de la ville et leur influence sur le développement d'une revitalisation urbaine dans les quartiers centraux de la petite ceinture de Bruxelles. Ainsi qu'à la suite d'une combinaison de facteurs, comment l'émergence de phénomènes criminels locaux se sont peu-à-peu diversifiés dans certains espaces.

Dynamiques territoriales et spécificités socio-économiques des quartiers centraux

Le milieu urbain des quartiers de Bruxelles se positionne sur une trajectoire ascendante au niveau de sa densité de la population, mais nulle part la polarisation socio-spatiale interne des habitants est plus forte que dans les quartiers centraux (Kesteloot & Loopmans, 2009) (Hubert, Dobruszkes, Macharis, 2009). Ces territoires possèdent une place privilégiée dans les trajectoires résidentielles des jeunes adultes, car le développement continu du centre urbain exerce une influence positive sur l'attractivité de ces quartiers. Cette attractivité peut se refléter au niveau extra-professionnel par une vie active avec la présence de nombreux centres culturels et de loisirs. Ainsi qu'au niveau professionnel et familial des jeunes adultes via l'entrée sur le marché du travail et l'inscription progressive dans de nouveaux rôles familiaux (Van Criekingen, 2008).

La migration interne des populations à Bruxelles mène donc à une densité toujours plus importante. Mais, ce n'est pas la seule dynamique territoriale exerçant une influence notoire. En effet, comme évoqué précédemment Bruxelles est au cœur d'une diversité culturelle, ethnique et économique croissante à la suite des différentes vagues d'immigration qui se sont succédé. Ces mobilités externes se sont distribuées de façon inéquitable à travers le territoire. En effet, les conditions sociales et économiques de ces populations les ont contraintes à se concentrer dans certains quartiers ou parcelles de quartier et non de manière uniforme. Nous pouvons ainsi retrouver une population issue des pays membres de l'UE avec un capital économique globalement plus élevé répartie surtout dans les communes périphériques sud et est de la ville. Tandis que les vagues d'immigration, dans un premier temps composées de

populations en majorité magrébines ou originaires de Turquie, ont investi les quartiers centraux. Ces territoires pourtant plus abordables, ont été moins investis par la population résidente car composés de logements anciens et parfois à la limite de la salubrité (Corijn et al., 2009).

A la suite de ces vagues migratoires, de nouveaux mouvements de population émergés, notamment après l'élargissement du cercle des pays membres de l'UE. Ainsi, les nouveaux immigrants ont de plus en plus été originaires de pays de l'Europe de l'Est, tels que la Bulgarie, Roumanie ou encore la Pologne, sans exclure d'importants mouvements en provenance d'Afrique sub-saharienne (Deboosere., et al., 2009) (Corijn et al., 2009). Ces populations se seraient majoritairement installées dans les quartiers du centre, aux côtés des personnes ayant immigré précédemment, sans pour autant les remplacer dans les parcs de logements des quartiers centraux. L'arrivée de ces nouvelles populations a renforcé une multiculturalité déjà présente dans les quartiers centraux tout en augmentant la pression démographique sur ces territoires. Cependant, malgré ces mouvements de population, il serait inapproprié de parler de remplacement d'une population par une autre. En effet, selon Kesteloot (1986, p.153), « l'augmentation ou la diminution d'une nationalité dans un quartier n'indique un mouvement de concentration ou de dispersion que lorsque l'influence de son accroissement naturel et de son solde migratoire entre la ville et son environnement est décompté ». Cette affirmation fait référence au concept de ségrégation, permettant de comprendre à quel pourcentage un groupe est présent dans un quartier par rapport à la population de référence.

Ainsi telle était déjà la situation après la première vague d'immigration de l'agglomération bruxelloise en 1981 :

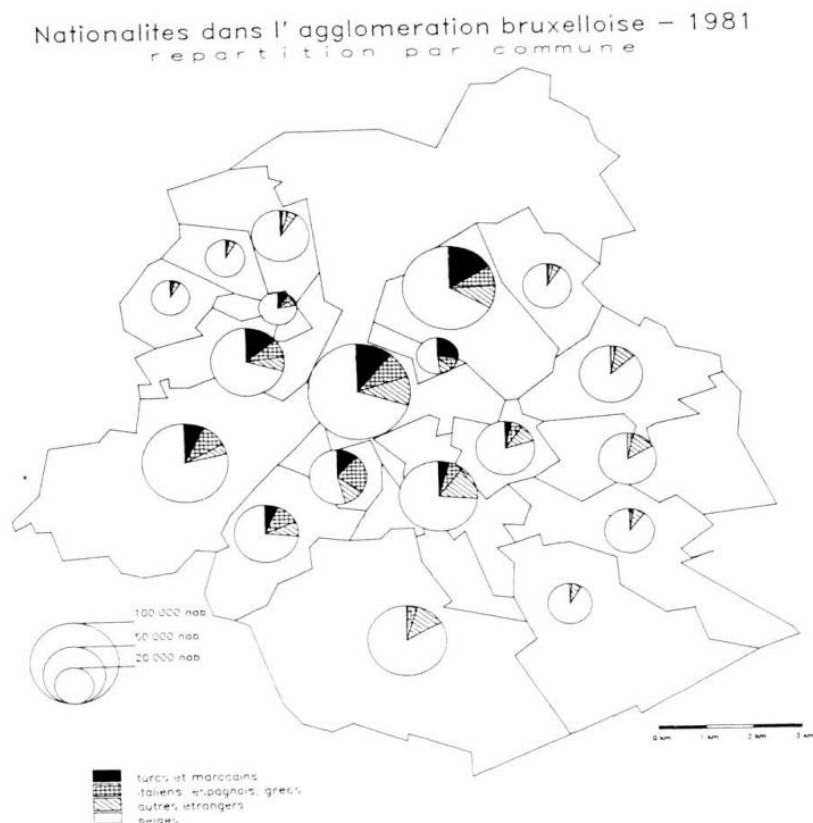


Figure 1.1 (Kesteloot, 1986,

p153).

Cette représentation de l'agglomération bruxelloise en 1981 montre ainsi que les quartiers centraux bénéficiaient déjà d'une grande multiculturalité dans leur population.

Peut-on, dès lors, parler de ségrégation spatiale au sein des quartiers centraux de Bruxelles ?

La ségrégation spatiale : une conséquence potentielle de la pression démographique ?

Il est important de préciser qu'une ségrégation spatiale, dans son acception initiale, désigne la concentration quasi-exclusive d'une population donnée, à l'exclusion d'autres groupes sociaux, au sein d'un même territoire. Cela suppose la présence exclusive de cette population dans un territoire, séparé totalement des autres groupes sociaux de la population. Toutefois, dans le cas de Bruxelles, ou de toute ville cosmopolite de cette envergure, le concept de ségrégation spatiale totale semble peu applicable (Kesteloot, 1986). Cependant, Kesteloot (1986) souligne une autre dimension. Selon lui, une ségrégation spatiale peut également être

présente si « la répartition inégale des groupes sociaux dans l'espace urbain recouvre une inégalité dans les opportunités de développement de ceux-ci » (p.155). Ainsi, le degré de ségrégation spatiale diffère selon les nationalités et les zones géographiques. Notamment, dans la petite couronne du centre de Bruxelles, de nombreux quartiers datant du XIXème siècle. Ces espaces composés de logements plus anciens et moins salubres que ceux de la périphérie, ont souvent été le premier choix des travailleurs immigrés (Kesteloot, 1986). Selon Deboosere et al. (2009), l'installation privilégiée de ces populations immigrées dans les quartiers centraux a conduit à l'émergence de « noyaux relativement concentrés des communautés immigrées » (p.10). Malgré une proximité spatiale moindre, certaines populations maintiennent peu de contacts entre elles, privilégiant les interactions au sein de leur propre communauté. Ces frontières sociales, qui entravent un développement harmonieux de la population, enrichissent également la ségrégation des populations vivant dans des quartiers centraux, globalement plus précarisés (Deboosere et al., 2009).

Cette ségrégation globalement présente dans les quartiers centraux est étroitement liée à une précarité croissante et à un écart grandissant en termes de capital économique entre les résidents. Cet écart peut se manifester à travers des processus de gentrification dans les quartiers plus fragilisés. C'est par exemple le cas au sein du quartier « Vieux marché ».

A cet égard, l'inspecteur de police Véronique témoigne de cette dualité au sein du quartier « Vieux marché » : « [...] Je suis un peu surprise, il y a une population issue de la classe moyenne qui s'installe. Et d'un autre côté, je me rends compte qu'il y a aussi une population beaucoup plus précaire, qui vit tout près. Parce que dans le centre ça change vraiment d'une rue à l'autre [...] ». (Véronique, annexe n°3).

Par exemple comme évoqué précédemment, la notoriété du quartier "Vieux marché" découle surtout de sa fonction de point d'arrivée pour les demandeurs d'asile. Cette notoriété s'accompagne de nombreux regroupements de populations fragilisées, autour du « Petit-château » et à seulement quelques centaines de mètres de foyers en voie de gentrification.

Cette dynamique de cohabitation entre foyers précaires et ceux en voie de gentrification se retrouve également dans d'autres quartiers, comme le quartier Dansaert. Tristan, un inspecteur de quartier de ce territoire, décrit cette cohabitation : « [...] le quartier essaie d'être revalorisé, donc j'ai des nouveaux bâtiments où il y a énormément de kots étudiants qui ne sont pas pour rien.... J'ai eu 3 inscriptions où des étudiantes m'ont envoyé un mail en me disant que finalement

elles ne pouvaient pas rester à l'adresse car c'était trop dangereux quoi. D'après coup, elles avaient pris conscience des enjeux qui se passaient dans le quartier [...] » (Tristan, annexe n°1).

Néanmoins, avant d'examiner plus précisément l'influence socio-économique sur l'émergence de faits criminels ainsi que sur le sentiment d'insécurité. Il est essentiel de déterminer pourquoi certains espaces du centre-ville sont stigmatisés comme « quartiers précaires » et d'identifier les mécanismes entravant les changements urbains et sociaux dans ces territoires.

Les mécanismes d'exclusion dans le cadre de la ségrégation spatiale à Bruxelles

Les mécanismes de ségrégation, susceptibles ou non de mener à l'exclusion d'une partie de la population au sein d'un territoire, sont largement répandus au sein des grandes villes occidentales. Les critères identifiant ces phénomènes d'exclusion sont souvent liés à la précarité, voire à une situation socio-économique préoccupante d'un territoire spécifique (Teller, Vauchel, 2001). Néanmoins, tous les territoires où une certaine précarité peut être présente ne sont pas nécessairement soumis au prisme de la ségrégation spatiale.

Les territoires impactés par une ségrégation spatiale font généralement l'objet préalablement, d'une stigmatisation liée au lieu de vie. Cette stigmatisation peut être présente tant dans la représentation de la population que sur le marché du travail ou encore dans la perception de cet environnement par les forces de police (Boucher, 2009). Ce deuxième point, relatif à la perception des forces de police, sera abordé ultérieurement dans notre recherche. Néanmoins, la stigmatisation préalable à la ségrégation peut être souvent influencée par des indicateurs socio-économiques. Ainsi que par l'ethnicité de la population qui peut varier considérablement selon les territoires au sein des quartiers du centre-ville de Bruxelles (Teller, Vauchel, 2001). Ces différences peuvent se manifester par une concentration non uniforme de personnes étrangères dans les quartiers centraux. En effet, « la répartition spatiale a pour fonction de protéger et reproduire l'identité sociale des individus et des groupes » (Kesteloot, 1986, p.156).

Lorsque cette fonction de répartition de la population n'est pas remplie, divers sentiments tels que l'insécurité ou le sentiment d'appartenance au lieu de vie peuvent être influencés. Cependant, une reproduction identitaire permettant de répondre aux besoins d'appartenance et de reproduction sociale dans ces quartiers du centre-ville suppose une hétérogénéité ethnique, à l'image du reste de la région bruxelloise. Pourtant, comme évoqué précédemment, l'histoire des migrations bruxelloises a favorisé les quartiers centraux comme lieu d'installation en raison

d'une situation économique plus abordable. Ces populations se sont regroupées principalement selon leur appartenance ethnique, influencée par le marché du travail et l'accès aux logements sociaux. Ainsi ces populations ont été mal réparties dans la région bruxelloise, compte tenu de leur concentration dans les quartiers centraux. Il est également important de souligner que même au sein des quartiers centraux, cette répartition n'est pas homogène. En effet, le pentagone du centre de Bruxelles présente une densité non uniforme, où certains quartiers sont beaucoup plus peuplés. Cela s'explique par une offre de logement très différente d'un quartier à l'autre. Par exemple, le quartier Grand Place propose une offre de logement très limitée, étant le cœur touristique de Bruxelles. A l'inverse, le quartier Dansaert est l'un des quartiers avec la densité la plus élevée et son parc de logements social est également l'un des plus importants du centre-ville.

Ainsi, voici la densité de population dans le pentagone du centre-ville de Bruxelles en 2022 :

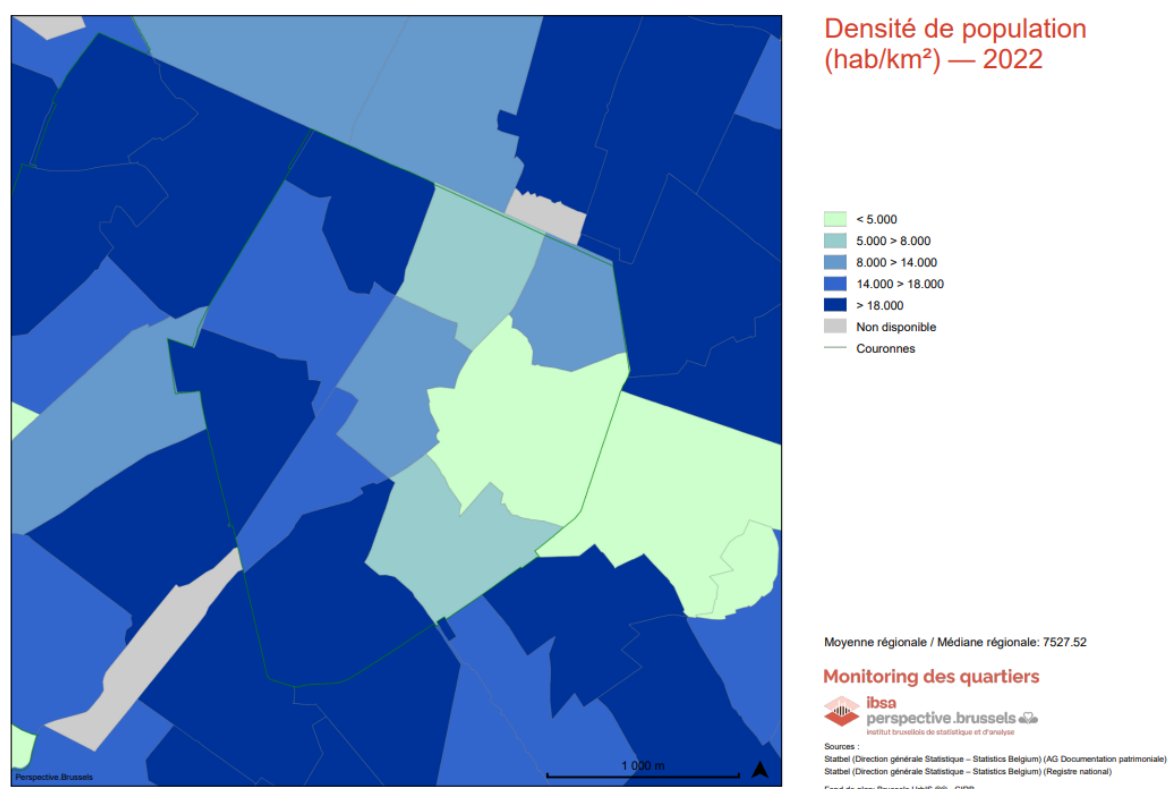


Figure 1.2²

A l'image de la région de Bruxelles-Capitale, nous pouvons observer un déséquilibre de densité entre l'Ouest et l'Est de la petite ceinture. Les quartiers représentés les plus densément peuplés

² IBISA, Perspective.brussels. (2022). Densité de population (hab/km²) — 2022 [Carte]. Fonds de Base Urbain Géostatistique de Bruxelles

sont également les plus sujets à une catégorisation sociale de la population. Le climat social, la criminalité recensée et le peu d'échanges intra-communautaires en font des territoires fortement stigmatisés.

Selon la police fédérale, en 2021 les personnes ressentant une insécurité variant de « parfois » à « toujours » dans l'ensemble de la région bruxelloise s'élevaient à un taux de 51%. Tandis que la commune de Bruxelles, comprenant les quartiers centraux, atteignait un taux de 62,46%³. Il est néanmoins important de préciser que la commune de Bruxelles est la plus grande commune de la région car elle comprend également de nombreuses zones industrielles et rurales. Les statistiques criminelles de cette commune pourraient donc s'avérer être plus important si ceux-ci se cantonnaient aux quartiers centraux.

En ce sens, Sara, inspecteur de quartier dans la zone a abordé le ressenti à certains endroits dans les quartiers centraux : « [...] tu sais nombreux sont les parcelles de quartier dans le centre à avoir de mauvaise réputation. Les gens ont parfois même peur d'y passer, pourtant la journée et le soir c'est deux mondes relativement différents [...] » (Sara, annexe n°7).

A la suite du témoignage éclairant de l'inspecteur Sara, qui a mis en lumière les réalités complexes des interactions entre la police et les résidents dans les quartiers centraux de Bruxelles. Nous allons aborder le concept de « Niche ethnique » afin de compléter notre compréhension des dynamiques de ségrégation spatiale et de la manière dont les divers groupes ethniques façonnent et sont influencés par l'environnement urbain de la ville.

Formation des Niches Ethniques à Bruxelles : Implications sociales et urbaines

Dans la complexité urbaine de Bruxelles, métropole cosmopolite et hétérogène. Cela semble important d'aborder le concept de « niche ethnique ». Ce terme clé dévoile la diversité ethnique caractéristique de Bruxelles, à la suite des flux migratoires, des disparités socio-économiques et de l'identité culturelle qui peut être véhiculée dans certains espaces (Rouleau-Berger, 2011). Ce concept se nourrit de l'analyse de Rouleau-Berger (2011) sur l'ethnisation des marchés du travail et se complète par l'approche de Pan Ké Shon (2009) sur la ségrégation ethnique et sociale dans les zones urbaines sensibles. Ce cadre théorique est essentiel pour comprendre comment les communautés migrantes interagissent avec, et sont influencées par, le

³ Police Fédérale. (2021). Moniteur de sécurité 2021: Rapport de tableaux. Bruxelles : DGRI - Information et ICT, Business Unit Police Management Accounting. MUNWEB_21004_FR_6.13.pdf (police.be)

tissu urbain. Ces dynamiques se manifestent à travers les interactions quotidiennes, les activités économiques et les relations avec les institutions, y compris la police. En intégrant le rôle des « niches ethniques » dans la diversité et la complexité de Bruxelles. Cette analyse enrichit notre compréhension des enjeux de la ségrégation spatiale et de l'intégration sociale des populations étrangères, à Bruxelles (Pan Ké Shon, 2009).

Il est crucial de noter l'influence des facteurs économiques et sociaux sur la création de ces niches. Selon Roulleau-Berger (2011) et Pan Ké Shon (2009), les politiques urbaines et de logement jouent un rôle clé. Elles orientent où ces populations s'installent et se concentrent, accentuant ainsi directement les divisions ethniques par la répartition des logements sociaux, ou indirectement, par les opportunités économiques offertes.

L'inspecteur Loïc témoigne de ce lien indirect via le marché du travail « [...] Ben, quand tu regardes les cafés, ce sont beaucoup des pays des Balkans. Et les commerçants ou les snacks, souvent ceux d'Afrique du Nord [...] » & « [...] Bah, tu sais ils reprennent beaucoup de café. Et puis souvent cela se transmet dans la famille ou via les connaissances. Bon, il y a aussi les autres hein. Mais il y a des endroits où ils sont très présents, comme la rue des pittas ou le quartier Anneessens [...] » (Loïc, annexe n°8). Cet extrait d'entretien aide à comprendre l'impact des politiques urbaines sur l'accentuation des divisions ethniques et socio-économiques dans certains secteurs des quartiers centraux. Cet état des lieux permet de mieux cerner les interactions complexes entre les communautés migrantes et le cadre urbain, y compris avec la police.

Cependant, les politiques urbaines évoluant, la prise de conscience d'une intégration des populations migrantes semble progressivement porter son importance. Les politiques antérieures qui ont émergé dès 1990 et qui ont ainsi participé à l'émergence de « niches ethniques » ont ainsi été remises en question. Bien que les effets de ces politiques antérieures, notamment via la localisation des parcs de logements sociaux exercent encore une influence marquante aujourd'hui (Van Criekingen, 2002). Ainsi, l'une des priorités de la politique urbaine post 2024 est «la lutte contre l'étalement urbain et la promotion d'une densité de qualité ». De plus que la création d'une ville plus inclusive et « plus adaptée aux familles ».⁴ Ces objectifs post 2024 montrent que les conséquences négatives des politiques urbaines antérieures ont bien été cernées.

⁴ IBSA, Perspective.brussels. (2024). Présidence belge du Conseil de l'Union européenne : [Présidence belge du Conseil de l'Union européenne | perspective.brussels](https://perspective.brussels)

Bruxelles, un réaménagement stratégique face à l'insécurité

Au cœur de la diversité et de la densité urbaine de Bruxelles, les questions liées à la sécurité et le sentiment d'insécurité sont devenus prioritaires dû aux préoccupations des habitants et des pouvoirs publics. L'analyse de Mincke dans « Brussels Studies » (2009) met en lumière des aspects importants du sentiment d'insécurité soulignant la nécessité d'appréhender ce phénomène d'une manière nuancée où l'environnement urbain semble exercer une influence notable. Réorganiser l'espace urbain de Bruxelles pour améliorer le sentiment de sécurité présente des défis complexes, notamment pour répondre aux besoins de sécurité tout en favorisant l'intégration sociale des diverses communautés. Ce segment de chapitre abordera cette question où à la suite des stratégies urbaines, Bruxelles s'efforce de changer les perceptions de sécurité et d'atténuer l'insécurité réelle. Nous offrirons une réflexion sur cette question des stratégies d'urbanisme ainsi que sur la qualité de vie dans l'espace urbain.

Stratégies d'urbanisme et perception de sécurité

Au cœur de Bruxelles, la densification urbaine et la diversité culturelle que nous avons précédemment abordées, posent des défis uniques en matière de sécurité et de perception de celle-ci par les citoyens. La région de Bruxelles-Capitale, consciente de ces enjeux a élaboré un guide d'intégration des dispositifs de sécurité dans l'espace public, visant à harmoniser les objectifs dans le cadre de vie urbain. Ce guide s'inscrit dans une approche de « Security by Design »^{5 6} mettant en avant une prévention de la criminalité par la création d'espaces publics à la fois sûrs et accueillants. L'initiative tente de dresser un état des lieux complet concernant des risques associés à des espaces publics, en ne spécifiant pas ces espaces, sans doute afin d'éviter une stigmatisation de l'espace urbain. Néanmoins, la région de Bruxelles-Capitale a identifié plusieurs risques prioritaires à adresser pour améliorer l'environnement urbain :

- La prévention et la lutte contre les assuétudes.
- La prévention de la polarisation ainsi que la prévention et la lutte contre la radicalisation.

⁵ Bruxelles Prévention & Sécurité. (2024). Plan global de sécurité et de prévention de la région de Bruxelles-Capitale. [Plan global de sécurité et de prévention de la région de Bruxelles-capitale \(safe.brussels\)](https://safe.brussels.be/fr/plan-global-de-securite-et-de-prevention-de-la-region-de-bruxelles-capitale)

⁶ Perspective.brussels. (2019). Guide à l'intégration de dispositifs de sécurité dans l'espace public. Région de Bruxelles-Capitale. [bbp_guidesecu_fr_v06.pdf \(perspective.brussels\)](https://bbp.guidesecu_fr_v06.pdf)

- La médiation des conflits dans les espaces publics.
- La présence visible et rassurante dans les espaces publics, en ce compris dans les transports en commun.

Les réaménagements stratégiques de l'espace afin d'accorder une réponse pertinente à ces priorités peuvent osciller entre la mise en place d'un éclairage nocturne plus performant à des restructurations lourdes fondées sur des démolitions suivies de reconstructions diversifiées. Concernant le premier point sur l'éclairage public, bien que le lien entre l'éclairage public et la criminalité soit complexe, ne permettant pas une corrélation significative. (Mosser, 2007). Il semble néanmoins que la visibilité nocturne influence l'importance du sentiment d'insécurité, à l'image de cette phrase évoqué par Mosser (2007) : « *après minuit, chaque lanterne vaut un veilleur de nuit* » (p.79). Ensuite concernant les restructurations lourdes, un lien peut être établi avec le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) initié en France ou la volonté de contrecarrer une image négative de certains espaces assimilés à « casser les guettos » a été établie (Kertudo et al., 2018, p.7). Cette action radicale peut être liée par exemple à un espace couramment surnommé « les cinq blocs » dû à la présence de cinq imposants bâtiments situés dans le quartier Dansaert qui ont été ciblés par la Ville pour réaménager le territoire. Un inspecteur de police surnommé *Jack* patrouillant dans la zone de police aborde cette question : « [...] Ils ont voulu vider les 5 blocs afin de par la suite réaménager ces territoires en pensant qu'il n'y allait plus avoir de problème. Maintenant, ils ont été vidés, je suppose. Mais on voit une hausse de la criminalité, principalement vers Querelle, à savoir que Pyremans, Querelle et Anneessens font partie de cette ligne problématique qu'on parlait précédemment » (Jack, annexe n°12). Bien que selon ce témoignage, cela n'a pas forcément eu un effet positif sur l'émergence de la criminalité dans l'ensemble des quartiers centraux.

L'approche sécuritaire adoptée à Bruxelles, alignée sur la conception du Security by Design prévoit également d'autres types d'aménagement afin de lutter contre les priorités sécuritaires précédemment citées. L'intégration de dispositifs physiques de sécurisation tels des bollards ou des mobiliers urbains renforcés afin de lutter contre les potentielles menaces terroristes.⁷ Ces

⁷ Perspective.brussels. (2019). Guide à l'intégration de dispositifs de sécurité dans l'espace public. Région de Bruxelles-Capitale. [bbp_guidesecu_fr_v06.pdf \(perspective.brussels\)](#)

mesures permettent une protection, tout en préservant l'accessibilité et la convivialité des espaces.

En parallèle, l'approche de cette stratégie urbaine s'étend à la vidéoprotection avec la mise en œuvre d'équipements adaptés et discrets. La discrétion est requise dans ce type d'utilisation afin de ne pas altérer l'atmosphère des lieux tout en évitant le vandalisme.⁸

Ces stratégies urbaines permettraient une conception sécuritaire des espaces publics face aux menaces établies, tout en maintenant l'aspect ouvert et accueillant de Bruxelles. Ces actions d'urbanisme réaffirment l'engagement de la Ville vers une sécurité inclusive qui protège et informe sans exclure, dans le cadre d'une vision globale de l'espace urbain.

Validité de la théorie de la vitre brisée à Bruxelles

La théorie de la vitre brisée est un concept avancé par Wilson et Kelling, basé sur l'expérience Zimbardo en 1969. Cette expérience a démontré, en plaçant deux voitures à des endroits distincts, que la négligence d'un espace pouvait encourager le vandalisme et la criminalité. Wilson et Kelling suggèrent qu'un environnement perçu comme désordonné et négligé, comme une fenêtre brisée non réparée d'un bâtiment pouvait encourager la délinquance et l'escalade de la criminalité dans cet espace. Cette théorie a dans un premier temps exercé une grande influence dans la gestion de l'espace public, ainsi que sur le travail des policiers en patrouille aux Etats-Unis. L'idée principale est que le maintien de l'ordre dans l'espace public peut prévenir le développement de crimes plus graves. Selon cette théorie, l'absence d'action contre les petits délits entraînerait un sentiment d'abandon et une vulnérabilité accrue aux activités criminelles plus graves. Ces fondements ont permis d'instaurer les prémices du lien entre l'environnement et l'émergence de la délinquance (Monjardet, Brodeur, 2003).

Cependant, l'analyse critique de Ponsaers (2004), remet en question plusieurs de ces présuppositions. Premièrement, l'idée que la criminalité serait intrinsèquement liée à des classes sociales spécifiques. Ensuite, la théorie suggère que la criminalité est concentrée dans les quartiers défavorisés et évolue en fonction du nombre d'habitants. Ces hypothèses empiriques sont difficilement plausibles lorsqu'on tente de faire le lien avec la région de Bruxelles-Capitale et plus précisément les quartiers centraux. De plus concernant la dernière

⁸ Perspective.brussels. (2019). Guide à l'intégration de dispositifs de sécurité dans l'espace public. Région de Bruxelles-Capitale. [bbp_guidesecu_fr_v06.pdf \(perspective.brussels\)](#)

proposition, bien que plausible, cette proposition est néanmoins erronée. La criminalité ne serait pas influencée de manière proportionnelle au nombre d'habitants, mais plutôt influencée par le degré d'urbanisation. Ainsi, trois délits sur quatre seraient commis dans les villes centrales ou communes fortement urbanisées. Néanmoins, ce taux pourrait être légèrement revu à la hausse lorsque l'on aborde une criminalité liée aux délits de drogue et d'exploitation de la prostitution (Ponsaers, 2004) (Monjardet, Brodeur, 2003).

Les dynamiques criminelles découlent principalement d'une combinaison de facteurs. Parmi ceux-ci, les structures d'opportunité offertes par différents quartiers jouent un rôle crucial. Ces influences ne se limitent pas uniquement au contexte socio-économique ou à la désorganisation sociale des quartiers. Les opportunités criminelles seraient par exemple influencées par les habitations serrées, souvent présentes dans le centre des villes. Les espaces plus dispersés seraient quant à eux surtout associés à de la criminalité violente et des vols et vandalisme appliqué aux voitures (Ponsaers, 2004).

La critique apportée par Ponsaers (2004), souligne l'importance d'une approche nuancée pour comprendre la relation entre l'environnement urbain et la criminalité. À Bruxelles, la gestion de l'espace public et les projets de revitalisation initiés par la Ville doivent reconnaître cette complexité où les réponses doivent aller au-delà du simple nettoyage d'un espace comme celle effectuée aux *Cinq blocs*, que l'inspecteur de police, Jack, a bordé dans le point précédent.

En outre, bien que la théorie de la vitre brisée puisse offrir une perspective utile sur l'influence du désordre visuel sur la criminalité. Bruxelles, capitale européenne, nécessite une approche plus différenciée et adaptée à chaque quartier, surtout lorsqu'il s'agit de son centre-ville. Les stratégies de sécurité urbaine de la Ville que nous avons abordé précédemment reflète néanmoins une compréhension concrète multifactorielle des enjeux sécuritaires et des défis qui y sont associés.

Perception subjective et objective de l'espace urbain

La perception subjective et objective de l'espace urbain représente des processus cognitifs entremêlés où chaque expérience vécue contribuerait à une « métastructure socio-spatiale globale » assimilée à un labyrinthe où l'espace est façonné par nos représentations individuelles (Di Méo, 1990, p.359). Cette dynamique, influençant les interactions entre les citoyens et les forces de police, soulève des questions cruciales sur les perceptions croisées et les biais de perceptions, invitant à une attention sur les mécanismes à l'origine de nos environnements vécus et perçus. En plongeant dans ce labyrinthe, nous explorerons comment les individus, y compris les forces de police interprètent et donnent sens à l'espace urbain. Ainsi, nous mettrons en évidence un écart qu'il peut y avoir à travers certaines perceptions et la réalité concrète, lié à certains facteurs tels que le sentiment d'insécurité.

Analyses des perceptions croisées

Le processus perceptif est le résultat des moyens et facteurs permettant à chaque individu d'élaborer des représentations mentales de l'espace. Cette interprétation permet de passer progressivement d'une réalité objective à une perception diverse et subjective. L'expérience et les significations symboliques seraient donc à l'origine de la perception unique de tout individu. Le bagage intellectuel, l'âge, l'identité, l'appartenance sociale, ainsi que les facultés de mémorisation feraient partie des facteurs influençant cette perception. De plus, ces interprétations dynamiques seraient également façonnées par des facteurs moins objectifs tels que l'humeur du moment ou encore l'éducation. Ces combinaisons de paramètres font que chaque perception est unique. À noter que les images mentales seraient également liées à des sensations, comme le lien important qui relie une personne à son lieu de vie ou à la suite d'une fréquentation importante d'un espace comme l'environnement de travail.⁹

Les quartiers centraux de Bruxelles, étant donné la densité de population, les diversités culturelles et l'intensité des interactions quotidiennes, un terreau fertile est créé pour des perceptions variées et parfois conflictuelles. Par exemple, alors que les commerçants peuvent voir ces espaces comme des vecteurs de prospérité économique, les résidents pourraient les apprécier comme des cœurs de vie communautaire, tandis que les forces de police les abordent

⁹ Université Nice Sophia Antipolis, Faculté Espaces et Cultures. (s.d.). L'analyse de la perception de la place. Université Ouverte des Humanités. [La perception de l'espace urbain : principes et fonctionnements | Espaces publics places \(unice.fr\)](https://www.unice.fr/la-perception-de-l-espace-urbain-principes-et-fonctionnements)

principalement du point de vue de la sécurité et du maintien de l'ordre. (Delpeuch, et al., 2017). Ces perceptions croisées jouent un rôle crucial dans la cohabitation urbaine. D'après l'étude de David (2020), les perceptions de la population envers la police seraient souvent le résultat d'expériences directes ou indirectes, influençant la confiance et la satisfaction des services de police. Meyer (2012), souligne également le rôle des médias dans ces perceptions des habitants. Mais, à contrario cet auteur met aussi en évidence comment les supports médiatiques influent sur la manière dont les policiers perçoivent leur propre profession et interagissent avec leur environnement. En ce sens, le « copwatch » qui correspond à la diffusion constante d'images par les citoyens des interventions policières, mettrait les policiers sous une pression quotidienne. Cette interaction complexe entre les images médiatiques et la réalité du travail policier soulève des défis liés à la gestion des apparences et la visibilité policière. D'autre part du côté de la police, les facteurs influençant de manière importante les relations avec la population seraient liés à des facteurs d'une part organisationnels liés au travail policier, mais également individuels. Parmi les facteurs organisationnels, le service de police aurait la plus grande influence. En ce sens, il semble évident que les inspecteurs de police des quartiers n'auront pas la même approche relationnelle que les contacts établis par des policiers étant affectés dans le service d'intervention urgente. Ensuite concernant les facteurs individuels, en plus des précédents facteurs abordés influençant les perceptions, qui sont propres à chaque individu. L'expérience policière, la perception de la loi et du rôle de la police auraient tous une influence d'une importance variable (Delpeuch, et al., 2017).

Ces analyses mettent donc en évidence l'importance de déconstruire les perceptions afin d'agir de la manière la plus objective concernant la complexité des relations entre la police et la communauté dans l'espace urbain. Les nombreux facteurs objectifs ou subjectifs abordés, ainsi que le rôle des supports médiatiques seraient à l'origine de nos perceptions divergentes. Ces composantes doivent être prises en compte afin de renforcer des perceptions harmonieuses au sein de la population. Dans cette optique, l'une des réponses pertinentes de la police face à ces perceptions diverses pourrait être d'accroître la communication. Nous aborderons ce point dans le chapitre suivant.

Conclusion : Synthèse et implications

Ce chapitre a mis en lumière la complexité du tissu urbain et social de Bruxelles, une ville qui se distingue par son statut de capitale européenne et de carrefour migratoire. La densité

démographique, l'hétérogénéité culturelle et économique, ainsi que la pression sur les logements et l'espace public caractérisent les quartiers centraux de Bruxelles. Ces éléments révèlent des enjeux majeurs liés à l'intégration sociale, à la cohabitation et à la sécurité.

La spécificité du « quartier Européen » illustre parfaitement le contraste et les défis d'intégration dans la ville. L'évolution de certains quartier allant vers une gentrification et d'autres se cantonnant à des activités purement administratives ou touristiques accentue la polarisation sociale et exerce une influence sur la cohabitation urbaine. Les mouvements de population, les stratégies d'urbanisme et la segmentation socio-économique de certains espaces soulignent l'importance de prendre des multiples facettes de l'espace urbain dans l'élaboration des politiques publiques.

Les dynamiques territoriales révèlent une ville en perpétuelle mutation, où la ségrégation spatiale et les niches ethniques façonnent l'expérience urbaine. Ces phénomènes ne sont pas uniquement le résultat de conditions matérielles, mais également d'interactions sociales, économiques et culturelles complexes. La coexistence de diverses perceptions, des commerçants aux résidents, en passant par les forces de l'ordre, témoigne de la richesse, mais aussi des tensions inhérentes à l'espace urbain bruxellois.

L'analyse des perceptions croisées a révélé la nécessité d'aborder des approches nuancées et inclusives pour aborder la cohabitation et la sécurité dans les quartiers centraux. L'influence des médias, la pression sur les forces de l'ordre et la diversité des expériences individuelles soulignent l'importance de la communication et des interventions sensibles au contexte socio-économique et culturel de la ville.

Ce chapitre invite donc à une réflexion profonde sur les stratégies migratoires, la revitalisation urbaine en lien avec les défis sécuritaires à Bruxelles. Les implications de ces dynamiques exercent une influence directe sur les relations entre la police et la communauté. Le prochain chapitre explorera en détail les actions coordonnées où le fonctionnement policier et ses impacts sur la sécurité seront explorés de manière approfondie.

Chapitre 2 : Les relations police - population et le fonctionnement de la police dans les quartiers centraux

Introduction

La police, qui représente la force de l'État, exerce une grande influence dans le quotidien des villes occidentales. Pour Bruxelles, notre capitale européenne, sa situation de métropole au centre de l'Europe lui pose des défis particuliers, en plus de ceux qui sont habituels pour la police. Elle doit faire face à des environnements variés et complexes, avec plus ou moins de population. Nous avons abordé le quartier européen au début de notre recherche. Ce quartier, limitrophe à la petite ceinture de Bruxelles marque un contraste marquant avec les quartiers centraux. Pourtant ces territoires sont gérés par la même zone de police pluricommunale de Bruxelles Capitale Ixelles.

Face à cette diversité, cette zone de police nécessite la mise en place de stratégies adaptées aux environnements afin d'assurer la sécurité en favorisant une cohabitation pacifique. Les initiatives de proximité, la gestion négociée de l'espace public, ainsi qu'une approche orientée vers la résolution de problèmes illustrent leur adaptation. Ces efforts reflètent une volonté de répondre efficacement aux besoins spécifiques des communautés locales, tout en garantissant l'ordre public. Ce chapitre explorera la culture professionnelle de la police, ses stratégies de territorialité, et l'impact de ces approches sur la relation entre la police et la population, soulignant également les défis et les opportunités pour la sécurité urbaine à Bruxelles.

Présentation de la police et de son rôle dans les quartiers centraux de Bruxelles

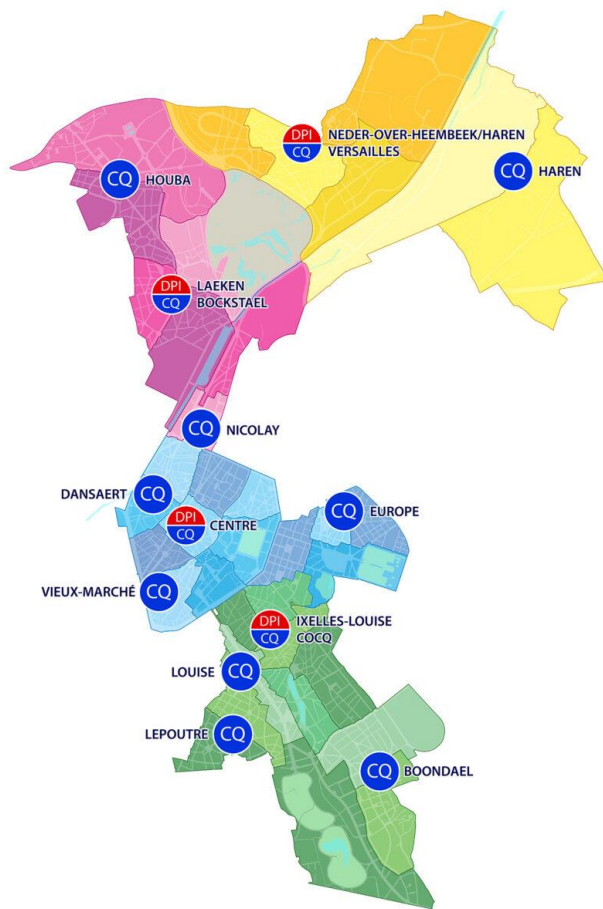


Figure 2.1¹⁰

La zone de police locale de Bruxelles Capitale Ixelles est, comme évoqué précédemment, très vaste. En effet, cette zone pluricommunale peut être considérée comme hétérogène tant sur le plan de l'environnement, la densité de la population, la précarité, ainsi qu'une insécurité variable. Cependant, comme le montre la figure 2.1, cette zone de police dispose de suffisamment de commissariat de police pour couvrir tous ces espaces denses, et hétérogènes entre eux. La police locale est ainsi chargée de toutes les missions de police de base, tant au niveau judiciaire, qu'administratif. Les sept tâches de base de la zone de police sont le travail de quartier, l'accueil, l'intervention, l'assistance policière aux victimes, la recherche locale, ainsi que le maintien de l'ordre et la sécurité routière. Ces missions sont communes à toutes les zones de police locales. Néanmoins, chaque zone prend l'initiative d'adapter ses missions, ses services et ses préoccupations en fonction de ses environnements

¹⁰ Police de Bruxelles Capitale Ixelles. Carte de la zone (2024) : [[Carte de la zone - Lokale Politie \(polbru.be\)](https://polbru.be/fr/la-police-de-bruxelles-capitale-ixelles/la-zone-de-police)]

mais aussi en fonction d'événements. Les divers événements tels que les manifestations, sommets européens ou encore des sommets de l'OTAN.

Au quotidien, les échanges entre la police et la population se font en grande partie avec la police dite de territorialité. Cette partie de la police qui comprend notamment la Brigade territoriale d'intervention (BTI), est généralement le premier service à intervenir à la suite d'un appel au 101. La police de territorialité comprend également d'autres services tels que la police de quartier. Ce service compétent dans les inscriptions de domicile des habitants de la région, est également la police de référence de son secteur. Elle recueille et diffuse des informations importantes concernant des problèmes propres à un quartier. Ces informations peuvent être transmises aux autres services de police de territorialité, par exemple la *BTI* ou encore les « Bikers » qui sont les policiers en intervention à vélo. Mais ces informations peuvent également être pertinentes pour les services judiciaires tels que les « recherches locales ». Les policiers de quartier assurent également un contact régulier avec la population pour être au plus proche de l'émergence de phénomènes locaux. De plus, ils entrent également en collaboration avec d'autres acteurs externes tels l'Horeca ou encore dans les transports en commun afin de lutter contre les fraudes sociales. Comme évoqué brièvement, il y a également un service d'intervention à vélo, afin d'être au plus proche de la population, même dans les parties de la zone difficilement accessible en voiture, notamment dans l'hypercentre de Bruxelles. Enfin, un autre service qui cette fois n'est pas issu de la police de territorialité, mais bien de la recherche locale surnommé « trekkers ». Ce service a été créé à la suite d'une augmentation importante des vols à la tire dans les quartiers centraux. Ces policiers en civil traquent quotidiennement les voleurs à la sauvette dans le centre de Bruxelles et dans les transports en commun.

Tous ces services travaillant conjointement assurent au mieux la circulation de l'information mais également l'adaptation constante de la police envers la population.

La culture professionnelle de la police

La culture professionnelle policière, telle qu'elle est détaillée par Marc et Pruvost (2011), met en avant le processus complexe de socialisation professionnelle au sein des forces de police. Ces auteurs ont identifié des étapes clés dans le processus de formation et d'intégration. Ces étapes façonneraient profondément l'identité professionnelle des policiers, leur éthique de travail, ainsi que leur manière d'interagir avec la communauté. À travers une approche interactionniste, Marc et Pruvost (2011), soulignent comment l'engagement professionnel devient constitutif de la présentation de soi et du rapport au monde pour les

policiers, reflétant ainsi une identification profonde avec leur métier. La formation professionnelle est identifiée comme un moment clé de ce parcours, symbolisant le passage du statut de « profane » à celui de professionnel. Cette initiation à la culture professionnelle implique l'adoption de "savoirs coupables" et de "sales boulots", renforçant la solidarité de corps et créant une distinction nette entre les policiers et les autres citoyens. Cette distinction peut être nourrie par une forte solidarité interne, créant ainsi un décalage important avec toute personne non-policrière. Cette solidarité implique de passer par des rites de passage afin de témoigner et enrichir l'appartenance à l'institution (Gleizal et al., 1993).

Les recherches menées par Carrer et Alain (2012), mettent également en évidence l'expérience professionnelle dans la construction de la culture policière. Bien que les recherches se soient déroulées sur le sol toscan, cela offre une nouvelle perspective de la socialisation policière. Selon ces auteurs, la formation initiale et les interactions sur le terrain sont centrales dans l'acquisition des compétences et dans l'intériorisation de l'identité professionnelle. Parmi ces compétences, la loyauté envers les collègues et l'institution occupe une place centrale. Cette compétence se traduirait surtout par un fort sentiment d'appartenance à la communauté policière mais également par fort engagement aux missions assignées. Enfin, l'identité professionnelle ne serait pas façonnée que par les compétences précédemment citées. L'acquisition d'une culture éthique et morale serait également fortement véhiculée, afin de préparer les policiers aux potentiels dilemmes éthiques et moraux dans leur carrière.

Présentation de la culture professionnelle de la police en Belgique

Comme nous l'avons abordé dans le point de chapitre précédent, la culture professionnelle policière ne se limite pas à l'acquisition de compétences et de valeurs. Celle-ci s'inscrirait également dans un mode de vie orienté par l'activité professionnelle. Pourtant, Monjardet (1994) a une conception de la culture professionnelle policière comme étant moins homogène. Cet auteur se représente les savoirs véhiculés sous la forme d'un espace de débat interne où s'affronterait différentes conceptions de la police. Parmi les conceptions véhiculées qui peuvent varier, nous retrouvons le rôle de la police, la manière d'imposer l'autorité ou encore différentes interprétations de la loi. Cette hétérogénéité dans les conceptions transmises dans la culture policière révèle des pratiques policières qui peuvent varier, incluant la gestion des dilemmes éthiques et moraux (Monjardet, 1994). Pourtant, Monjardet (1994), souligne

l'importance de ces dilemmes moraux étant donné la grande présence d'une autonomie opérationnelle au sein de la police, qu'elle soit reconnue ou non par l'institution.

Cependant, concernant la cohésion interne abordée par Gleizal et al. (1993) et du décalage important avec toute personne non-policrière. Monjardet (1994), renforce cette position en abordant également un autre facteur renforçateur de la cohésion policière. Selon lui la perception de la police par les médias et la société jouent un rôle important dans la culture professionnelle. En effet, un sentiment d'incompréhension pourrait parfois émerger à la suite de perceptions différentes entre le public et la police. Ces divergences renforceraient un sentiment d'isolement de la police, ainsi qu'une solidarité interne.

La culture professionnelle policière serait donc assez complexe faisant intervenir plusieurs facteurs tels que le légalisme, l'autonomie opérationnelle, ainsi qu'une relation entre la police et la population qui peut être tendue et que nous aborderons par la suite dans notre recherche.

Postures policières : Manifestations de la culture professionnelle

A la suite d'une recherche menée par des chercheurs de l'Institut National de Criminologie et Criminalistique (INCC), en collaboration avec la zone de police de Bruxelles Nord dans le cadre de la sélectivité policière. Diverses postures ont été identifiées, résultantes de la formation et de la culture professionnelle du policier. Ces postures incarnent la diversité et la complexité des pratiques policières, mettant ainsi en lumière l'adaptation constante que doivent tenir compte les policiers sur le terrain. Cette adaptation nécessite « des compétences pragmatiques poussées » en plus de celles nécessaires dans les procédures policières.

Parmi ces procédures, nous retrouvons :

- La posture « police protectrice du quartier » : La dynamique d'un dialogue serait favorisée par ces policiers avec la population propre à un territoire. Cependant, cette posture pourrait s'inscrire de manière plus discriminatoire envers les personnes étrangères au quartier. Cette posture peut être aisément liée aux inspecteurs de police de quartier car, ces policiers connaissent leur population. Ainsi ils pourraient donc se montrer plus discriminatoire face à des personnes qui pourraient être considérées comme menaçant de l'ordre public au sein du quartier. D'après l'expérience d'un inspecteur de police de quartier issu du quartier Dansaert. Il semble évident que la

connaissance du quartier et de ses habitants joue un rôle crucial dans l'approche de la police envers la population. Initialement présente dans des espaces multiculturels et par la suite assignée à des parcelles de quartier en voie de gentrification, l'adaptation et la connaissance de sa population est primordiale : « [...] c'est différent. J'ai deux genres de populations différentes. Avant j'avais le petit fraudeur social qui était le locataire social et maintenant j'ai le fraudeur à col blanc qui a les moyens de se payer un avocat ». (Béatrice, annexe n°2). Ce passage illustre la complexité de la posture « police protectrice du quartier » du fait de la proximité et la connaissance des habitants comme étant essentielle pour une approche équitable et une lutte contre la criminalité productive.

- La posture « police garante de l'ordre public » : Cette posture serait plus susceptible d'être adoptée par les policiers étant en intervention. L'attitude sous-entendrait une reconquête de territoire, souvent adoptée lors de la perception des policiers d'actes de délinquance, de nuisances ou encore de dégradations de biens publics. Cette posture pourrait être perçue comme « désastreuse » par un public tel que des « jeunes » car elle renforcerait des mécanismes discriminatoires. Par exemple : « Des jeunes regroupés autour d'un véhicule dégradé sont bien vite soupçonnés de dégradations et contraints de se mettre en line up, pratique souvent perçue comme brutale par les personnes concernées. Quelques vérifications montreront finalement qu'ils ne sont en rien responsables ».¹¹
- La posture « procédurière » : Cette attitude accorderait une importance particulière au respect des procédures de police. Cette posture, avec une interprétation stricte, pourrait néanmoins reproduire des comportements discriminatoires en limitant « leur marge de manœuvre interprétative » lors de la résolution de problèmes.¹² Cela pourrait encourager le profilage ethnique et être renforcé si les policiers pensent qu'en suivant les procédures de manière stricte, cela les protégerait des répercussions et des questionnements sur leurs pratiques (Imhof, 2010). Par exemple, en 2018 à la suite d'une enquête menée par Amnesty International en Belgique dans neuf zones de police

¹¹ UNIA. (2020). Sélectivité policière. Dans *Position paper 2020* (p. 12) : [Position_paper_Selectivite_Policiere_Unia_-_FR.pdf](#)

¹² UNIA. (2020). Sélectivité policière. Dans *Position paper 2020* (p. 12) : [Position_paper_Selectivite_Policiere_Unia_-_FR.pdf](#)

locale (trois bruxelloises). Quarante-huit fonctionnaires de police ont été questionnés. Parmi ces fonctionnaires, cinq ont déclaré que le profilage ethnique n’existait pas. Cinq autres fonctionnaires ont déclaré que cette méthode n’était pas problématique. Tandis que la plupart des répondants ont reconnu l’existence de la méthode, tout en la condamnant (Amnesty International, 2018).

- La posture « gestionnaire de la misère du monde » : Elle concernerait les policiers amenés à travailler dans des milieux précaires où des populations vulnérables appartenant souvent à des minorités ethniques y sont présentes. Cette posture serait difficile à gérer, car en plus de l’adaptabilité nécessaire, les policiers sauraient que leurs actes sont bien souvent voués à « un éternel recommencement ». Cette posture pourrait être adoptée tant par les policiers en intervention que les inspecteurs de police des quartiers, lorsque ceux-ci sont amenés à intervenir dans des milieux précaires. Comme cela peut être le cas par exemple aux alentours du « Petit- Château » Fedasil, qui est un centre d’arrivée et d’accueil des personnes ayant rejoint le territoire à la suite d’une demande d’asile.¹³

¹³ [Accueil | Fedasil | Agence Federale pour l'accueil des demandeurs d'asile](#)

Réforme du community policing et émergence de la territorialisation

La fonction de police orientée vers la population, également nommée « community policing » est un concept qui a émergé de la loi du 7 décembre 1998 portant sur une réorganisation complète de la police à un niveau fédéral et local. Le but de cette réforme est de marquer une rupture avec le modèle de fonctionnement traditionnel de la police qui est celui du « crime fighting ». En effet, ce mode de fonctionnement était considéré comme inefficace pour lutter contre une insécurité durable en raison de sa fonction majoritairement répressive.

La circulaire de police¹⁴ (CP 1), publiée en 2003, était très attendue. Néanmoins, la rapidité de l'émergence d'une réforme d'une telle ampleur a généré beaucoup d'incertitudes et de résistances face à tous ces changements. L'objectif est d'amener les policiers à gérer au mieux leurs tâches prioritaires avec une plus grande proximité spatiale, temporelle et relationnelle avec la population. L'objectif de cette réforme repose sur « une approche large de la sécurité et de la qualité de vie », envisageant une police davantage intégrée dans la société, à la disposition des citoyens, et qui, de concert avec les communautés, s'attelle à la mise en évidence de solutions prenant en compte les caractéristiques locales des causes de l'insécurité. Théoriquement, tous ces changements devraient donc amener les policiers à s'adapter davantage à leurs quartiers et aux problématiques qui peuvent y être rattachées. Cette police de proximité serait donc une plus-value dans les relations entre la police et la population. Néanmoins, il serait essentiel d'avoir pleinement l'adhésion des forces de police pour que la réforme soit viable.

Cette adhésion devrait être articulée autour de cinq piliers essentiels pour une police communautaire :

- L'orientation externe : Il y a une volonté que le policier soit considéré comme « un interlocuteur privilégié pour le citoyen » (Seron et al., 2003, p.26). En ce sens, des capacités d'écoute et empathique devraient être fortement mises en avant dans cette relation. D'ailleurs ces capacités comportementales seraient également fortement mises en avant lors des critères de recrutement des personnels policiers (Tange, 2000).

¹⁴ Service Public Fédéral Intérieur. (2003). Circulaire CP 1 concernant la définition de l'interprétation du Community Policing applicable au service de police intégré, structuré à deux niveaux. Moniteur Belge, publié le 18 novembre 2003. https://etaamb.openjustice.be/fr/circulaire-du-27-mai-2003_n2003000628

- Le travail par la résolution de problèmes : La police ne se limite plus à un travail réactif face à l'émergence de problématiques criminelles. De plus, l'objectif est de s'attaquer aux causes profondes de ces phénomènes en ne se limitant pas à la partie visible de la criminalité. Afin de lutter efficacement contre l'émergence d'un sentiment d'insécurité de la population.
- Le partenariat : Le devoir sécuritaire serait une approche globale qui nécessite une multitude d'acteurs sociaux, afin d'aller au plus profond dans la résolution des phénomènes. Cette collaboration de la police avec des acteurs sociaux peut prendre plusieurs formes, comme celle des « ordres internes ». Par exemple, concernant les inspecteurs de police des quartiers, les ordres internes prennent cette forme : « [...] les ordres internes, on peut dire que ça contribue déjà à permettre un climat plus de confiance. En fonction de l'ordre, on intervient avec divers acteurs sociaux, comme dans les transports avec la STIB. Également pour contrôler la salubrité des bars ou des restaurants. Car on sait qu'il y a quelque chose qui se passe et il y a moins ce sentiment d'impunité. Et surtout, on est présent, donc on évite l'abus. On vide peut-être la baignoire avec une cuillère à café. Mais heureusement qu'on est là pour vider quand même la baignoire [...] ». (Loïc, annexe n°8). Les inspecteurs en intervention procèdent également à des ordres internes proactifs sous une forme différente. « [...] on a ce qu'on appelle la patrouille sécurisation, ce que nous on fait. En gros, on nous demande de faire des passages dans les quartiers problématiques, de ne pas forcément devoir intervenir, de faire des passages. Par exemple, ici, c'est *Stalingrad*, *Lemonnier* le cœur, et toute cette partie sud-ouest de Bruxelles. Il y a vraiment des ordres internes qui sont créés en fonction des problématiques qu'on peut retrouver. Maintenant, je vais te dire franchement, par rapport au réel, ça, c'est dans les petits papiers. Par rapport au réel, avec le manque d'effectifs, ce n'est pas possible [...] ». (Jack, annexe n°12).
- S'acquitter de ses responsabilités : C'est le pilier de la justification, la police devant rendre des comptes par rapport aux actions qu'elle a entreprises. La nécessité d'une transparence est mise en avant dans l'établissement de cette réforme. Cette volonté de totale transparence entre dans une logique de renforcer la confiance de la population envers la police.

- L'implication capable : Ce dernier pilier prône la mise sur un pied égalitaire de la police avec la population. Cette égalité a pour objectif d'effacer tout abus en créant des possibilités pour les policiers et les divers groupes de population de s'attaquer aux problèmes de sécurité, en instaurant l'ordre avec la quête d'une meilleure qualité de vie.

Ainsi, la circulaire *CPI* a dicté une nouvelle ligne de conduite pour une fonction de police axée vers la communauté. En soulignant également l'importance d'une compréhension combinatoire de ces piliers, plutôt qu'une interprétation purement individuelle de ces piliers.

Une évaluation ciblée des conséquences dans les quartiers centraux

La mise en œuvre du *community policing* a été marquée par d'importants changements organisationnels. Inspiré en particulier par le modèle policier néerlandais, ce modèle vise un objectif commun : accroître la proximité et augmenter la présence policière dans les rues, résumée par l'expression « plus de bleu dans les rues » (Smeets & Tange, 2009). Toutefois, malgré l'accent mis sur la proximité dans cette réforme, un écart notable subsiste entre les objectifs affichés dans les diverses circulaires (*CPI* & *CP2*) et leur applications concrètes. Ces changements n'ont pu être mis en place que progressivement. À cet égard, la circulaire *CP2*¹⁵ indique que « les chefs de corps peuvent développer leur corps de police librement et à leur propre rythme, tout en visant une utilisation plus efficace et efficiente des policiers et des ressources locales ». Néanmoins, la modification de mai 2018 de la loi du 7 décembre 1998¹⁶, qui organise un service de police intégré à deux niveaux, semble avoir réduit paradoxalement la proximité policière : « [...] C'est une décision politique. On nous a dit : "Vous n'êtes plus des patrouilleurs, vous êtes des proxy". Nous avons donc changé de statut, de mission et de territoire » (Grégoire, annexe n°5).

Les interprétations variées des contenus des diverses circulaires, dues à l'absence de clarté de certaines directives, désignent naturellement l'inspecteur de quartier comme devant incarner « la pierre angulaire de la police orientée vers la communauté » (Smeets & Tange, 2009, p.8). Toutefois, un constat relayé par Smeets et Strebelle (cité dans Smeets & Tange, 2009) en région

¹⁵ Service Public Fédéral Intérieur. (2004). Circulaire ministérielle CP 2 visant à encourager le développement organisationnel de la police locale axée sur la police de proximité. Moniteur Belge, publié le 29 décembre 2004. [Circulaire du 03/11/2004 ministérielle cp 2 visant à encourager le développement organisationnel de la police locale axée sur la police de proximité \(openjustice.be\)](#)

¹⁶ Service Public Fédéral Affaires Étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement. (2018). Loi portant modification de la loi du 11 décembre 1998 relative à la classification et aux habilitations, attestations et avis de sécurité. Moniteur Belge, publié le 1er juin 2018. [Loi du 23/02/2018 portant modification de la loi du 11 décembre 1998 relative à la classification et aux habilitations, attestations et avis de sécurité \(openjustice.be\)](#)

bruxelloise suggère que, malgré un discours valorisant la proximité, la dimension territoriale et les ressources allouées au personnel policier de quartier semblent avoir été reléguées au second plan. C'est principalement dans la collecte d'informations pour des services à caractère plus répressif que la fonction de quartier s'intègre dans cette nouvelle organisation. Le manque d'efficacité dans la transmission des informations entre les services de police accentue ce paradoxe.¹⁷ Les fonctions d'intervention et de recherche étant prioritaires, les fonctions de quartier apparaissent comme « secondaires » pour de nombreux services du corps de police (Tange, 2000).

Cette priorité accordée aux services d'intervention se traduit notamment par la réduction significative du personnel des commissariats de quartier, orienté vers des unités de maintien de l'ordre ou des patrouilles d'intervention (Smeets & Tange, 2009). Autrefois, ces commissariats bénéficiaient de brigades appelées *Brigades territoriales de sécurisation*, favorisant une présence policière accrue et une connaissance approfondie du quartier. « [...] À l'époque il y avait un service qu'on appelait les BTS, ils travaillaient également dans les commissariats de quartier et ils allaient surtout d'initiatives dans leur quartier. Donc de nouveau c'étaient des flics en rue qui faisaient des missions proactives. Et puis ils avaient l'avantage de justement connaître le quartier dans lequel ils étaient amenés à intervenir » (Tristan, annexe n°1).

A présent ces patrouilles de sécurisation, qui étaient autrefois présentes dans les commissariats de quartier de la zone de police locale de Bruxelles Capitale Ixelles ont été fusionnées par celles liées à l'intervention nommées « Brigade territoriale d'intervention » (BTI). Ces dernières travaillent dans l'urgence en une optique principalement répressive. Or les patrouilles qui étaient issues des commissariats de quartier pouvaient avoir des pratiques qui s'étaient dans le temps, avec une meilleure connaissance des divers publics présents dans les quartiers (Tange, 2000).

Ces changements semblent paradoxaux quand on considère que l'engagement territorial et l'implication dans les quartiers devaient devenir prioritaires, contrairement à un modèle purement répressif du « crime fighting » (Smeets & Tange, 2009). Cependant, comme mentionné précédemment, les « ordres internes » permettent encore aux commissariats de quartier de participer activement à la vie des quartiers à travers des opérations policières

¹⁷ Itinera Institute. (2013). Fonction de police locale orientée vers la communauté : pas d'autonomie sans responsabilité. *Itinera Institute Analyse*, (2013).

collectives, préventives ou répressives, s'appuyant sur l'un des piliers du *community policing* : le partenariat avec les acteurs sociaux de la Ville de Bruxelles (Smeets, 2012).

La police de territorialité et sa relation avec la population

La stratégie de la territorialité émanée de la police afin de garantir l'ordre public s'appuie sur une conduite proactive, essentielle pour aborder efficacement la diversité des quartiers centraux. Cette stratégie dépasse la méthode conventionnelle d'une présence policière. La communication et la collaboration avec les habitants est atout primordial pour l'amélioration de la sécurité. En ce sens, la zone de police de Bruxelles Capitale Ixelles dispose de 13 commissariats de quartier repartit dans toute la zone afin de renforcer la confiance entre la police et la communauté.¹⁸

Cette répartition est vitale dans un contexte bruxellois marqué par une forte hétérogénéité spatiale et sociale, où la connaissance locale et les interactions positives sont cruciales. L'approche territoriale permet donc de traiter les divergences de chaque communauté, en favorisant des contacts qui renforcent la sécurité et le sentiment d'appartenance des résidents (Dessouroux, Van Criecken & Decroly, 2009).

Dynamiques de la relation police-population dans un cadre de proximité

La police de territorialité à Bruxelles établit des canaux de communication et de collaboration diversifiés pour interagir avec les résidents des quartiers centraux. Parmi ces canaux, des réunions communautaires, les permanences des commissariats de quartier et les présences policières permettent le recueil de témoignages pertinents afin d'orienter la police sur les préoccupations spécifiques des habitants. De plus, la relation avec les jeunes semble être une priorité avec la volonté de tisser des liens avec ce public à travers des événements permettant à des adolescents de découvrir la police, ainsi que ses tâches quotidiennes. Des formations sont également prévues pour les policiers afin de mettre l'accent sur « la meilleure façon pour la police d'interagir avec les jeunes ».¹⁹

Néanmoins, la perception de la police par la population varie selon de nombreux facteurs tels que les expériences personnelles, les médias ou encore la transparence de la police, qui par

¹⁸ [Commissariats - Lokale Politie \(polbru.be\)](http://polbru.be)

¹⁹ Police Bruxelles CAPITALE Ixelles. (2021). Rapport d'activité 2021. [Rapport d'activités 2021 - Lokale Politie \(polbru.be\)](http://polbru.be)

ailleurs fait partie d'un des cinq piliers de la réforme du *community policing*. En ce sens, la police transmet cette transparence à travers de nombreux documents tels que le *moniteur de sécurité* de la police fédérale qui fait état de la criminalité enregistrée sur le territoire. Chaque zone publie également un rapport d'activité afin de mettre en évidence les priorités policières, informer les divers points de contact selon les problématiques et faire également état de la criminalité enregistrée. L'influence de la diversité culturelle et sociale est indéniable dans ces interactions, les quartiers centraux de la capitale de l'union européenne présentent des défis uniques en matière de communication et de sensibilisation. La compréhension culturelle est donc primordiale pour répondre efficacement aux variétés de chaque communauté. Ainsi c'est en renforçant les dynamiques relationnelles, en s'assurant de l'inclusivité de ses pratiques et en ayant une posture réflexive dans les divers quartiers que la police espère construire une fondation solide de respect mutuel avec les habitants de la métropole bruxelloise. (Van Crieckingen, 2006) (Borovec, Balgač, Cajner Mraović, 2021).

Criminalité et réponses policières : une analyse proportionnelle

La criminalité dans les quartiers centraux de Bruxelles présente une problématique complexe, influencée par divers facteurs socio-économiques et culturels spécifiques. Les tendances identifiées dans le rapport du Moniteur de Sécurité de 2021²⁰ de la commune de Bruxelles-Ville, où sont compris les quartiers centraux met en lumière des préoccupations spécifiques liées aux cambriolages, vols et les nuisances sonores. Cela souligne l'importance d'une réponse policière adaptée et nuancée selon les problématiques.

Les données indiquent par exemple que 22,08 % des répondants de la population régionale accordent de l'importance au vol de vélo, ce qui est légèrement inférieur aux 30,72 % dans la commune de Bruxelles-Ville²¹. Cela souligne l'importance de cette question dans la région, mais surtout dans la commune bruxelloise. Les cambriolages dans les habitations étaient également une source de préoccupation pour 19,89 % des résidents locaux, mais reflétaient une tendance régionale moins marquée à 15,88 %, suggérant peut-être que ce type de criminalité est plus concentré au centre. L'importance de cette similarité entre ces problèmes locaux et

²⁰ Police Fédérale. (2021). Moniteur de sécurité 2021: Rapport de tableaux. Région Bruxelles Capitale : DGRI - Information et ICT, Business Unit Police Management Accounting. [GEWESTBRUSSEL_FR_6.13.pdf \(police.be\)](#)

²¹ Police Fédérale. (2021). Moniteur de sécurité 2021: Rapport de tableaux. Bruxelles : DGRI - Information et ICT, Business Unit Police Management Accounting. [MUNWEB_21004_FR_6.13.pdf \(police.be\)](#)

régionaux est donc soulignée, nécessitant des stratégies policières intégrées et sensibles au contexte.

Par ailleurs, les nuisances sonores, bien présentes dans les préoccupations locales, trouvent un écho similaire à l'échelle régionale où 24,49 % des répondants considèrent cette problématique comme un problème significatif. Ce constat suggère que certains enjeux de sécurité transcendent les frontières des quartiers et nécessitent une gestion cohésive et globale dans l'ensemble du tissu urbain.

L'approche adaptative de la police, caractérisée par des actions ciblées et un partenariat étroit avec la communauté, se justifie pleinement dans ce contexte. S'alignant sur le pilier de l'orientation externe du *community policing*, cette collaboration valorise le rôle actif des citoyens dans le signalement et la visibilité de la criminalité. Les données issues de telles interactions sont cruciales pour adapter les stratégies de sécurité et assurer leur pertinence.

Néanmoins, l'expérience de la Belgique, axée sur des politiques de proximité, a montré les limites d'une telle approche sans une intégration et une coordination suffisante entre les diverses initiatives. Le concept de proximité, appliqué à la fois dans les domaines de la police et de la justice, doit être manié avec précaution pour éviter une réponse fragmentée et pour garantir que les interventions soient non seulement immédiates mais aussi profondément ancrées dans une initiative globale entre les différents enjeux locaux (Cartuyvels & Mary, 2002).

En fin de compte, cette analyse comparative des données locales et régionales renforce l'argument en faveur d'une force policière réactive et attentive aux nuances locales. Les défis spécifiques des quartiers centraux de Bruxelles appellent à des réponses policières qui, tout en s'inscrivant dans un cadre global, sont suffisamment souples pour s'ajuster aux particularités du terrain. Cela confirme l'importance cruciale d'une police de proximité, proactive pour garantir la sécurité et la qualité de vie dans ces quartiers dynamiques. En ce sens, il est important d'accorder une considération accrue à la criminalité qui n'est pas enregistrée par les statistiques criminelles. Cette proportion de chiffres noirs de la délinquance serait plus élevée dans les lieux urbanisés et c'est face à cette proportion que le dialogue et la collaboration avec la population offre une réponse pertinente pour lutter contre ces déviances (Szabo, 1968).

Adaptation de la police de territorialité aux spécificités des quartiers centraux

Dans la continuité de l'analyse approfondie des relations entre la police et la population ainsi que le rôle crucial joué par la police dans les quartiers centraux de Bruxelles. Ce segment de chapitre se focalisera sur cette adaptation face aux caractéristiques uniques de la zone de Bruxelles Capitale Ixelles à cet environnement. Comme évoqué précédemment, la diversité et complexité des quartiers centraux posent des défis importants qui vont au-delà des stratégies uniformes. L'interaction avec la population, les échanges sur le terrain et les initiatives de proximité illustrent la dynamique d'adaptation continue de la police face aux besoins des communautés locales. Ces initiatives d'engagement de la police ont pour but de renforcer la sécurité en favorisant une cohabitation pacifique de la population. Ainsi, ce segment abordera davantage les méthodes utilisées et les collaborations avec les acteurs sociaux afin d'aborder les environnements divers, tout en mettant en évidence le rôle clé des acteurs de terrain dans cette démarche.

Enjeux de l'adaptation policière face à la diversité urbaine

La complexité du centre-ville de Bruxelles résulte de divers environnements constamment en évolution, à l'image de l'émergence du « grand piétonnier » qui a nécessité une importante adaptation dans l'intervention et dans la récolte d'informations pertinentes dans cet espace densément peuplé. La compréhension approfondie au sein de ces territoires a une influence directe dans la sécurité et la cohabitation des habitants (Hubert, et al., 2017). Pour être efficaces, nuancées et évolutives, les réponses policières reposent sur la collaboration d'une multitude de services. Parmi les services spécifiques, nous pouvons retrouver :

- L'unité anti-banditisme qui intervient dans les vols à main armée et les cambriolages.
- La brigade canine qui utilise les chiens dans les détections et les poursuites.
- Les services de circulation afin de lutter contre les infractions routières dangereuses.
- La cellule environnementale qui s'occupe des infractions liées à l'environnement.
- Les unités de reconnaissance qui patrouillent en civil et permettent de lutter contre les délits tels que les vols à la tire. Fait criminel par ailleurs grandement

présent dans le centre-ville aux abords des rues commerçantes comme la Rue Neuve.

- La brigade des mœurs qui lutte contre les infractions sexuelles, à l'image du quartier Yser qui connaît une problématique importante liée à de la prostitution.
- La brigade des stupéfiants qui se concentre sur la prévention et la répression du trafic de drogue où de nombreux quartiers du centre-ville sont confrontés à cette problématique, tels que les Marolles ou encore le quartier Dansaert.
- La cellule des disparitions qui recherche les personnes disparues ou en fuite.
- Le service d'intervention qui est l'unité d'intervention rapide pour les situations d'urgence.

Cette liste non exhaustive des services illustre la diversité des approches pour combattre efficacement la criminalité et permet de donner un aperçu de la diversification et la complexité du travail de la police afin de garantir la sécurité publique. De plus, ces interventions ciblées nécessitent des réponses policières qui prennent en compte les particularités de chaque quartier. La promotion du dialogue et la proximité avec le citoyen devient alors essentielle pour développer une compréhension mutuelle et des solutions collaboratives aux défis sécuritaires.²² Dans ce contexte, la nécessité d'une réflexion approfondie vers plus de compétences interculturelles est cruciale dans les modalités de collaboration avec les différentes communautés. Cette nécessité met en évidence les défis liés à la formation, à la gestion des ressources, ainsi que l'évaluation des stratégies innovantes de sécurité (Delpeuch, Ross, 2017) (Boucher, 2014). Les leçons tirées des villes anglo-saxonnes, soulignées par les travaux de Monet (1992), mettent en évidence l'importance fondamentale pour la police d'adopter des pratiques transparentes et équitables pour renforcer le lien entre la police et la population, en bâtissant un climat de confiance, essentiel à la cohésion sociale et la sécurité collective (Boucher, 2014).

Stratégies concrètes d'intégration et rôle clé des acteurs de terrain

Dans le contexte complexe des quartiers centraux de Bruxelles, nous avons jusqu'à présent abordé de la nécessité de l'adaptation de la police de territorialité à son environnement.

²² Inspection Générale de la Police Fédérale et de la Police Locale. (2022). La Gestion Négociée de l'Espace Public et le concept de New Way of Policing: Un regard rétrospectif pour préparer le futur. Exempleaire AIG, Mars 2022. Direction Audit et Inspection.

Les stratégies centrées sur une co-construction de la sécurité et la cohabitation pacifique reflètent des mécanismes orientés dans le dialogue avec les citoyens et le partenariat avec les divers acteurs sociaux.

En ce sens, une circulaire ministérielle datant du 8 avril 2019 a permis d'encadrer le fonctionnement des « Partenariats locaux de Prévention (PLP) »²³ en Belgique. Cette circulaire permet une collaboration efficace entre les habitants d'un quartier spécifique et leurs zones de police locales. Ces partenariats *PLP* visent à favoriser la communication, la prévention et la sécurité locale. Ils reposent sur l'échange d'informations mutuelles et une sensibilisation des citoyens à leur environnement. Ces partenariats clairement établis entre la police et la population ont pour but d'accroître le sentiment de sécurité, renforcer la cohésion sociale, ainsi qu'à prévenir la criminalité. Néanmoins, les PLP ne sont pas des patrouilles d'intervention, une distinction doit être faite entre les informations urgentes et non urgentes.

D'autres stratégies d'intégration de la police peuvent également être présentes. Par exemple, au sein des Associations de quartier jouant un rôle important dans la médiation entre les résidents et les autorités. Cela peut également prendre la forme d'événements sportifs incluant des policiers afin de promouvoir une meilleure relation. Les services sociaux communaux peuvent également collaborer avec la police pour fournir un soutien aux personnes en situation de vulnérabilité. De plus, les gardiens de la paix interviennent dans les espaces publics pour prévenir les conflits et promouvoir le dialogue entre les jeunes et la police. Enfin, les entreprises de sécurité privées complètent également l'action de la police en assurant la surveillance de certains espaces publics ou privés.^{24 25}

Divers programmes de prévention et de sensibilisation dans les écoles sont également mis en application, tels que le projet « MEGA »²⁶ qui aborde des problématiques telles que la sécurité routière, la prévention des assuétudes, l'éducation citoyenne ou encore le soutien scolaire et parental. Sachant qu'en matière de criminalité, l'exclusion sociale serait un mécanisme sous-

²³ Service Public Fédéral Intérieur, Direction Générale Sécurité et Prévention. (2010). Actualisation de la Circulaire ministérielle relative aux Partenariats locaux de Prévention.

²⁴ G4S. (Date de publication). Nouvelle loi sur la sécurité privée et particulière: Des services encore meilleurs grâce à une fiabilité et une collaboration accrues.

²⁵ Région de Bruxelles-Capitale. (2018). Ordonnance relative aux modes spécifiques de gestion communale et à la coopération intercommunale. Moniteur Belge, publié le 12 juillet 2018, numac 2018031497.

²⁶ Zone de Police Montgomery et Service de prévention d'Etterbeek. (2019). Ecole et prévention. Offre pédagogique 2019-2020 de la zone de police Montgomery et du service de prévention d'Etterbeek.

jacent important où les écoles seraient un lieu posant les bases de ce mécanisme (Vercaigne & Walgrave, 2000). Ces programmes montrent donc la volonté de la police d’agir au cœur du tissu social bruxellois, afin que le policier soit dès lors considéré comme un interlocuteur privilégié du citoyen, en référence en au premier pilier du *community policing*, l’orientation externe (*CPI*). Béatrice nous donne un aperçu de l’implication de la police dans les écoles et des obstacles qui s’y présentes : « [...] J’ai fait plus de 10 ans de parrainage dans les écoles aussi pour essayer de motiver les sixièmes primaires et les sensibiliser. Mais bon, on ne peut pas non plus tout changer. On voit souvent la police dans le mauvais côté parce que nous sommes souvent porteurs de mauvaises nouvelles ou on intervient en situation de crise » (annexe n°2).

Le rôle clé de la formation et du développement des compétences des inspecteurs de police, qui représentent plus de la moitié des membres de police intégrés, est un enjeu prioritaire. La formation continue, notamment en compétences interculturelles, en communication efficace s’avère cruciale pour préparer les policiers à une interaction constructive avec les communautés diversifiées. Ces compétences transmises durant leur formation constituent des prérequis essentiels pour poursuivre et réussir leur formation à l’école de police. De plus, la transmission de ces compétences n’est pas seulement théorique, les aspirants doivent mettre en application ces compétences transversales également durant la seconde partie de la formation d’inspecteurs de police, qui est essentiellement pratique.²⁷

Ces stratégies d’intégration de la police dans le tissu social bruxellois sont prometteuses. Bien qu’il soit compliqué d’évaluer concrètement l’influence de toutes ces implications, on pourrait raisonnablement penser que ces stratégies permettent une meilleure perception de la police par la population.²⁸ Cependant, il est impératif de reconnaître et de poser les limites aux stratégies d’intégration de la police, car cela pourrait induire une stigmatisation et une surveillance accrue des communautés vulnérables. Une réflexion critique continue et une attention particulière à l’évolution des populations vulnérables est requise. Afin que ces efforts ne se contentent pas de répondre aux défis actuels, mais qu’ils anticipent également les enjeux futurs dans le cadre d’une vision dynamique de la sécurité. (Tranchant, et al., 2019) (Brown & Scodellaro, 2023).

²⁷ [Comment sont formés nos policiers ? | Police Locale Brunau](#)

²⁸ Service Public Fédéral Intérieur, Direction générale Sécurité & Prévention. (2022). Recommandations conférence « Respect mutuel ».

Conclusion provisoire

En conclusion de ce chapitre dédié aux relations entre la police et la population dans les quartiers centraux de Bruxelles, il est évident que les défis sont nombreux et les réponses complexes. L'analyse approfondie des pratiques policières, des dynamiques de collaboration et de la nécessité d'une adaptation constante à la diversité urbaine relève à la fois de potentielles forces et de fragilités du mode de fonctionnement policier actuel.

La mise en œuvre de la police de territorialité, caractérisée par une proximité, une communication et des partenariats montre un engagement et une volonté à améliorer la cohabitation et la sécurité dans les environnements complexes bruxellois. Toutefois, cette approche de proximité nécessite une vigilance et une adaptation constante afin d'assurer une cohérence des actions qui sont menées. Mais en s'assurant également que ces actions soient inclusives et respectueuses des diverses communautés en ne contribuant pas à une stigmatisation ou à une exclusion.

Les initiatives telles que les PLP et les divers programmes dans les écoles illustrent un engagement dans la construction d'un environnement sécuritaire harmonieux. Cependant, il est crucial que ces programmes soient constamment réévalués afin d'assurer d'une efficacité face aux besoins et à l'émergence des diverses déviances. En ce sens, la formation policière, l'innovation des pratiques pour lutter contre les phénomènes criminels locaux et l'interaction constructive avec la population semblent être des investissements indispensables pour la police. Ainsi, la vision d'une police réellement intégrée dans le tissu social de Bruxelles semble être en bonne voie, avec néanmoins de nombreux défis présents et futurs qui permettront à la police de devenir de plus en plus l'interlocuteur privilégié du citoyen.

Réflexions finales sur la police de territorialité et les perspectives futurs

Dans les réflexions finales sur la police de territorialité et les perspectives futures, il est crucial de prendre en compte les défis soulignés dans les témoignages et les analyses précédemment abordés.

Parmi ces défis, la nécessité d'augmenter la visibilité policière dans les quartiers centraux tout en évitant que cette perception soit assimilée à une surveillance oppressante, mais plutôt comme une démarche protectrice, encourageant le dialogue et la confiance mutuelle. Face à la diversité croissante et aux potentielles tensions communautaires, l'approche de la police nécessite une

adaptation sensible dans le tissu complexe des dynamiques culturelles. Cela pourrait se transmettre, comme abordé, à travers la formation des inspecteurs de police, et ainsi s'étendre aux autres fonctions de cadre opérationnel, afin de désamorcer et repérer les tensions avant qu'elles ne se traduisent en conflit.

L'amélioration et consolidation des partenariats entre la police doit être un enjeu primordial. En ce sens, les *PLP* offrent une source d'optimisme bien que ce mode d'échange d'informations doive encore être renforcé afin de faciliter l'échange d'informations et le recueil des préoccupations citoyennes. Ces échanges d'informations plus performants permettraient de lutter contre une criminalité qui n'apparaît pas dans les statistiques policières.

Néanmoins, concernant l'avenir, la police semble percevoir ces enjeux en investissant ses ressources sur la perception, la sensibilisation des jeunes. Bien qu'une augmentation de cette présence dans les écoles ne pourrait être que bénéfique afin de prévenir la délinquance, mais également pour façonner une image positive de la police dans le futur tissu social bruxellois.

En intégrant ces éléments, tout en consolidant l'adaptation de la force policière aux diverses problématiques criminelles. Nous pourrions nous rapprocher d'une police idéale, perçue comme agile, proactive et profondément connectée aux communautés qu'elle sert. Cependant, cet idéal à atteindre nécessite un soutien continu des pouvoirs publics, un engagement sans faille des inspecteurs et une participation active de la population. Cette combinaison d'acteurs est nécessaire afin de construire un modèle de sécurité efficace répondant ainsi aux besoins complexes et diversifiés des habitants de ces quartiers dynamiques.

**Deuxième partie : Méthodologie des entretiens effectués avec des
membres de la police opérationnelle de la zone de Bruxelles
Capitale Ixelles**

Introduction

Les entretiens sont les lentilles à travers lesquelles vous percevez les nuances et les subtilités (Fasciolo, Rossi, 2016).

La méthodologie joue un rôle pivot dans le parcours de toute recherche scientifique, servant de lien entre la théorie et l'empirisme, entre les questions de recherche et les réponses obtenues. Dans le cadre de notre étude portant sur l'influence des spécificités socio-économiques et démographiques des quartiers du centre-ville de Bruxelles dans la relation entre la police et la population, nous avons identifié les entretiens semi-directifs comme le mode de recueil de données idéal. Ce chapitre a pour objectif de présenter et de justifier les choix méthodologiques opérés tout au long de notre recherche. Cette attention particulière sur nos choix permettra d'offrir une meilleure compréhension des réponses récoltées afin de faciliter la compréhension approfondie des dynamiques que nous mettrons en lumière. À travers les entretiens réalisés avec quinze policiers opérationnels, cette partie visera à instaurer un cadre solide afin d'analyser les données recueillies. Nous aborderons également les limites que nous avons rencontrées durant ces entretiens, et les raisons qui font que la police est un objet d'étude qui peut être aisément sujet à une résistance ou à une méfiance (Monjardet, 2005). La préparation, le déroulement et le traitement des entretiens seront ainsi abordés dans ce chapitre méthodologique. Ces justifications permettront également de comprendre le contexte du recueil de ces données, car dans un sujet abordant la complexité des relations entre la police et la population à Bruxelles, la nuance est le mot d'ordre.

Choix de la méthodologie

Dans le contexte de notre étude visant à comprendre l'influence des caractéristiques socio-économiques et démographiques des quartiers du centre-ville de Bruxelles sur la dynamique entre la police et la population, nous avons opté pour une approche qualitative. Ce choix méthodologique repose sur la nécessité de comprendre en profondeur les perceptions, les expériences ainsi que les opinions des participants face aux diverses problématiques que nous visions à aborder.

L'instrument de notre collecte des données a été l'entretien semi-directif. Nous avons privilégié cette méthode pour plusieurs raisons. Premièrement, elle offre une flexibilité importante lors de la conduite des entretiens et permet de maintenir un cadre structuré, défini au préalable par un

guide d'entretien, avec la possibilité d'explorer de nouvelles pistes selon la dynamique des échanges. Cette flexibilité est déterminante lorsqu'il s'agit d'aborder des nuances et des opinions personnelles. En effet, l'expérience, les perceptions personnelles liées aux interactions avec les différentes communautés exige une subjectivité que seul l'entretien semi-directif nous semblait pertinent.

Nous avons ainsi mené des entretiens avec quinze policiers opérationnels qui travaillaient régulièrement dans les quartiers centraux de Bruxelles. La police opérationnelle résulte dans les fonctions qui sont directement impliquées sur le terrain. Cette branche de la police peut être impliquée dans des services tels que : les services de proximité où sont compris les interventions urgentes (*BTI*) ou encore la police de quartier, mais elle regroupe également des services d'aide aux victimes ou de recherche judiciaire. En somme, ce sont tous les policiers qui sont amenés à effectuer des opérations policières sur le terrain. Le nombre d'entretiens a été jugé suffisant à partir du moment où nous nous étions face à une saturation des données récoltées. C'est-à-dire où les nouveaux entretiens nous fournissaient plus d'informations significativement différentes par rapport aux différents thèmes abordés.

Les entretiens semi-directifs effectués nous ont offert un accès privilégié à des informations parfois sensibles telles que la relation entre la police et les citoyens dans les divers contextes urbains, ou encore l'attention qu'accordent des policiers à certains lieux selon les différentes problématiques présentes. Notre méthode nous a donc permis de récolter des informations objectives sur le mode de fonctionnement policier, ainsi que subjectives concernant les perceptions diversifiées. Notre instrument méthodologique nous a donc permis d'avoir une discussion guidée par notre question de recherche, tout en percevant des informations subtiles et personnelles aux policiers interviewés. Ce type de recherche qualitative permet d'appréhender l'objet d'étude de manière globale, en permettant une interprétation personnelle sous-jacente (Imbert, 2010).

Echantillonnage et collecte des données

L'échantillonnage pour cette étude a été conçu pour récolter une large gamme d'expériences au sein de la police de proximité. Les participants ont été choisis sur le fait qu'ils travaillaient tous sur le terrain dans les quartiers centraux de Bruxelles. Cette stratégie d'échantillonnage non probabiliste permet d'assurer une pertinence des discours de nos participants. L'expérience variable dans notre terrain de recherche a donc été notre seul critère d'inclusion, afin d'assurer une cohérence face à l'objectif de notre recherche. Étant donné le

quotidien chargé des policiers et les horaires variables des effectifs. Nous n'étions pas en mesure d'exiger des critères de différenciation stricts entre les participants. Nous étions donc contraints de nous adapter aux effectifs présents lors de notre venue, à la disponibilité des policiers présents, ainsi qu'à leur volonté de participer à notre recherche. Néanmoins, nous avons tout de même pu bénéficier d'un échantillonnage hétérogène par rapport à l'âge, au sexe, ainsi qu'aux diverses expériences précédentes. De plus, l'interviewé peut être perçu comme représentatif de son groupe face aux « diverses composantes de sa société et sur ses divers milieux d'appartenance » (Poupart, 1997, p.181). Nous précisons également que les participants n'étaient pas tous informés de notre venue dans le cadre d'une recherche académique orientée vers notre thématique. En effet, les dates de la collecte des données qualitatives avaient été fixées au préalable avec un commissaire de la zone de police. Certains policiers étaient donc informés de la possibilité qu'ils participent à une enquête, tandis que d'autres n'avaient pas été informés.

Notre collecte des données s'est donc répartie en deux jours menés dans deux commissariats distincts issus de la même zone de police. Nous avons procédé à dix entretiens avec des inspecteurs de quartier, dont un inspecteur principal. Ainsi que cinq autres entretiens avec des inspecteurs de police issus de la Brigade territorialité d'intervention (*BTI*). Ces deux services sont les plus pertinents compte tenu des thématiques abordées dans notre recherche. De plus, cette diversité des services offre des perspectives, expériences multiples. Ce qui enrichit et permet de faire preuve de nuance, car comme abordé dans notre partie théorique, le quotidien et les interactions avec la population diffère de manière importante en fonction du service de police.

Chaque entretien a duré en moyenne entre quarante-cinq minutes et une heure et s'est déroulé dans un lieu choisi par le participant. Afin de garantir l'exactitude et la fiabilité des données recueillies, les entretiens ont été enregistrés avec le consentement des participants. Ces enregistrements ont par la suite été retranscrits afin d'être analysés et de pouvoir identifier les perceptions, opinions significatives relatives à la relation entre la police et les communautés dans notre terrain de recherche. La confidentialité et l'anonymat des participants ont été scrupuleusement respectés tout au long de notre recherche, avec l'usage de surnoms notamment. Avant chaque entretien, un formulaire de consentement a dû être signé par le participant. Ce formulaire expliquant l'objectif de l'étude, l'utilisation des données pertinentes dans notre mémoire ainsi qu'une garantie de non-diffusion des données récoltées. Hormis les passages d'entretien strictement pertinents à notre recherche.

Les entretiens en pratique

Après avoir établi le cadre théorique et méthodologique de notre collecte de données via des entretiens semi-directifs, cette section vise à détailler la mise en œuvre concrète de ces entretiens, en soulignant les aspects pratiques et logistiques qui ont contribué à la réussite de cette étape cruciale de notre recherche.

Chaque entretien a été mené dans un espace choisi par le participant afin de favoriser un climat de confiance et de confidentialité. Que ce soit dans un bureau au sein du commissariat ou à une salle dédiée. Ces emplacements étaient destinés à garantir le moins de distractions, bien qu'étant donné que tous les policiers n'étaient pas informés de notre recherche, certaines interruptions par d'autres collègues sont survenues. Néanmoins, un environnement calme a toujours été respecté afin de faciliter le dialogue, mais surtout pour éviter que les récits ne soient influencés par la présence de personnes extérieures à l'entretien.

À l'ouverture de chaque session, comme abordé précédemment, un moment a été consacré à introduire l'objectif de la recherche, en même temps que la présentation du formulaire de consentement. Ce temps d'introduction avait également comme but de clarifier toute ambiguïté, en plus de rassurer le participant sur l'anonymat et la confidentialité de leurs contributions. La mise en confiance passait également par des brefs échanges informels, avant de nous plonger dans notre guide d'entretien.

En pratique, la conduite des entretiens a nécessité une écoute active et une flexibilité constante. Les questions du guide d'entretien ont servi de supports afin d'orienter la discussion, mais la spontanéité des échanges a souvent ouvert la voie à des explorations plus profondes et parfois à des sujets inattendus. Cette adaptabilité était nécessaire afin d'enrichir la qualité des données récoltées et pour ainsi mettre en avant des expériences personnelles.

Néanmoins, malgré un support d'entretien préparé minutieusement, nous avons rencontré des obstacles tels que des hésitations, de la méfiance et des réticences sur des sujets sensibles. Dans ces moments, la patience était nécessaire, bien que parfois elle ne suffisait pas à obtenir la pleine confiance du participant. Ces interactions allaient bien au-delà d'une récolte de données mécaniques, car elles demandaient adaptation constante aux participants afin de garantir notre compréhension profonde sur les dynamiques entre la police et la population dans le centre-ville de Bruxelles. En ce sens, « l'entretien est souvent décrit et présenté comme un art puisqu'il semble intimement lié aux habiletés de l'intervieweur. Il appartient à ce dernier de faciliter la

mise en parole, de faire en sorte que l'interviewé puisse aller le plus loin possible dans l'exploration de ses expériences et dans l'explication de ses perspectives » (Poupart, 2012, p.61).

Conception et rôle du guide d'entretien

« Le guide d'entretien se distingue du protocole, du questionnaire. Il énonce les thèmes à aborder dans le but d'intervenir de manière pertinente pour amener l'interviewé à approfondir sa pensée ou à explorer une question nouvelle dont il ne parle pas spontanément » (Albarelo et al., 1995, p.77).

Notre guide d'entretien peut être considéré comme la colonne vertébrale de nos interactions avec les participants et à représenter un outil essentiel quant à la standardisation et l'efficacité de la récolte de nos données. Dans notre recherche, le guide a été spécifiquement conçu pour établir un lien entre les thématiques que nous avons abordées dans notre partie théorique et celles que nous voulions aborder dans nos échanges avec les participants. La structure de notre guide se répartit en plusieurs sections clés, chacune ciblant des aspects spécifiques de notre sujet d'étude. À noter que deux questions d'approfondissement ont été ajoutées aux canevas d'entretien pour les policiers qui étaient amenés à procéder aux interventions urgentes au sein du service *BTI*. Ces deux questions concernaient les types de criminalité les plus fréquents auxquels ils étaient confrontés dans les quartiers où ils sont amenés à patrouiller. Ainsi qu'une question portant sur l'influence de l'environnement urbain sur la manière d'intervenir. Ces deux questions n'étaient pas pertinentes pour les autres entretiens avec les inspecteurs de quartier, car ceux-ci ne sont pas amenés à procéder à des interventions urgentes dans leur travail.

Dès le début de l'entretien, nous avons posé des questions ouvertes visant à cerner le rôle et les expériences passées du policier, ainsi que les interactions avec le milieu urbain. Cela permettait de clarifier le contexte dans lequel les données allaient être récoltées. Ensuite, les différentes sections du guide d'entretien se sont réparties de la sorte :

- Contexte et spécificités socio-économiques des quartiers :

La compréhension du contexte dans lequel les policiers opèrent est essentielle. C'est pourquoi nous avons posé des questions sur leur vision des quartiers, la situation socio-économique et les défis

particuliers auxquels ils sont confrontés. Cette section avait pour but de relever comment des facteurs urbains pourraient influencer la dynamique de leurs relations avec la population.

- Perception psychologique de l'environnement

Cette section était plus orientée vers les aspects plus personnels de l'expérience des policiers. Le but était de mettre en évidence comment leur perception de l'environnement influe sur comportement et les stratégies de dialogue, ainsi que d'intervention pour les inspecteurs travaillant au sein de la *BTI*. Cette démarche nous a permis de saisir les subtilités qui façonnent leur approche au quotidien.

- Relations police-population

Cette section centrale de l'entretien avait pour objectif d'explorer directement la relation entre la police et les résidents. Les questions étaient formulées pour encourager les policiers à la nature de ces relations, aux évolutions observées et à leur perception des différences dans l'interaction avec les diverses communautés.

- Fonctionnement de la police dans les quartiers

Afin de mieux comprendre le côté opérationnel, nous avons posé des questions concernant l'organisation interne et les stratégies de réponse aux crimes spécifiques. L'objectif était de cerner la structure, les méthodes et les ajustements de la police face aux réalités diverses dans les quartiers centraux.

- Conclusion et pistes potentielles

Pour conclure les entretiens, nous avons demandé aux participants de partager leurs potentielles suggestions d'amélioration des relations entre la police et la population. Ainsi qu'une possibilité d'approfondir toute réflexion finale, permettant ainsi l'enrichissement l'ajout d'informations, d'observations variées dans notre analyse.

La flexibilité inhérente à ce guide d'entretien a permis aux policiers de partager librement leurs expériences et opinions tout en assurant que toutes les discussions restaient ancrées sur nos

objectifs de recherche. Ce support s'est avéré essentiel pour naviguer dans des conversations complexes et a grandement contribué à une collecte de données riche et nuancée, ce qui est crucial pour l'analyse qualitative qui en découle.

Analyse des données

Une fois les entretiens menés et retranscrits, l'étape suivante de notre méthodologie concerne l'analyse des données recueillies. Pour cette étape, nous avons opté pour une Analyse thématique de contenu (ATC). Cette méthode permet de systématiser et d'interpréter les données des retranscriptions afin de mettre en évidence des thèmes récurrents. La signification que nous accordons au mot thème dans notre démarche est semblable à celle explicitée par Saldana : « une expression ou une phrase qui identifie ce sur quoi porte une unité de données ou ce qu'elle signifie » (cité dans Lannoy, 2012, p.1). La manipulation thématique consistera alors à enrichir ces thèmes par des éléments signifiants qui seront présents dans les divers entretiens menés. Les thèmes peuvent donc être assimilés à des « unités d'enregistrement » qui permettront de segmenter et de regrouper les textes selon les thèmes abordés. (livre) (Seca, 2020, p.38). Ces regroupements permettront l'établissement d'une grille d'analyse. Cette grille d'analyse devra être hiérarchisée en thèmes principaux et en thèmes secondaires afin de décomposer l'information de manière approfondie. Cette grille sera construite à la suite d'une analyse transversale des entretiens afin de mettre en évidence les divergences et concordances par rapport à un même thème. Néanmoins, une attention verticale sera également nécessaire afin de comprendre le contexte dans lequel chaque information a été recueillie.

Dans cette démarche d'analyse thématique, nous procéderons dans un premier temps à un codage générique. Cette particularité du codage repose sur le fait qu'il y a des thèmes que nous avons déjà ciblés pour notre analyse, lors de l'établissement de notre guide d'entretien. Cependant, nous laissons la possibilité d'en découvrir d'autres, étant donné l'aspect singulier de chaque entretien. Ce codage peut donc être assimilé à une combinaison entre un codage conceptualisé (déductif) et un codage inductif où le chercheur n'a aucun thème auxquels il s'attend avant son analyse (Lannoy, 2012).

Ensuite, l'étape suivante au codage générique résultera en une codification des matériaux par des étiquettes. Bien que ces étapes soient liées entre elles, cette seconde étape permettra une formulation signifiante sous la forme d'une étiquette facilement utilisable, commune à différents entretiens. Nous parlerons alors d'étiquetage thématique, première étape dans l'identification de nos thèmes. Ces étiquettes seront soit désignées par un mot ou par un groupe

de mots, permettant le recouvrement et la classification des extraits en vue de l'analyse. Ces étiquetages seront générés à la suite d'idées récurrentes dans une visée comparative. Ces répétitions d'idées ou d'opinions, similaires ou divergentes, permettront de constituer des thèmes généraux.

Enfin l'étape finale de notre analyse thématique consistera en une consolidation de nos thèmes. Cette consolidation passe par le fait qu'un thème ne puisse pas être divisé en sous-thèmes et qu'il soit composé de toutes les étiquettes pertinentes pour enrichir le thème ciblé. Comme l'explique Lannoy (2012), « l'objectif de l'ultime opération d'une ACT est de dessiner cette arborescence » (p.9). En ce sens, l'objectif dépasse le simple fait d'énumérer des étiquettes mais bien de les combiner afin de générer des thèmes qui exploreront toutes les facettes des entretiens que nous avons menés.

Discussion des résultats

L'analyse thématique permet de donner lieu à différents procédés d'interprétation. On pourra par exemple, compte tenu des potentielles variations d'idées ou d'opinions dans un même thème, tenter d'expliquer cette variation. Nous pourrions également compte tenu des potentielles similitudes, expliciter des liens entre différents thèmes. Enfin, cette démarche aura également comme but de décrire nos données sous la forme d'une synthèse afin de relier objectivement ces données aux thématiques que nous avons abordés dans notre partie théorie. C'est donc à travers ce prisme que nous donnerons sens aux expériences et aux perceptions des policiers, en lien avec les spécificités socio-économiques et démographiques des quartiers du centre-ville de Bruxelles.

Conclusion de la partie méthodologique

En concluant ce chapitre méthodologique, nous avons mis en lumière l'ossature de la partie pratique de notre recherche. Les choix méthodologiques adoptés ont été choisis en une volonté de saisir les nuances subtiles et les perspectives multiples de manière la plus approfondie afin de révéler la complexité des relations entre la police et la population.

Les entretiens semi-directifs menés auprès de quinze policiers opérationnels se sont révélés être un support riche et diversifié. Cet outil nous a permis un lien pertinent entre les thématiques théoriques que nous avons abordé et les discours explicités par les inspecteurs de police. Ces discussions nous ont non seulement fourni une abondance de données objectives, mais ont également permis d'explorer des récits subjectifs et personnels. Notre guide d'entretien minutieusement élaboré au préalable, nous a guidé tout au long de nos discussions, facilitant une exploration à la fois structurée et ouverte sur les thèmes pertinents de notre étude.

L'approche qualitative, choisie pour sa capacité à révéler les expériences vécues et les significations profondes, s'est avérée appropriée pour aborder les réalités complexes de notre objet d'étude. Cette approche nous a permis une compréhension nuancée des données, qui sera d'autant plus renforcée par notre analyse de contenu. Cette analyse va au-delà de la simple identification des thèmes. Elle permettra une comparaison entre les différentes parties des entretiens, afin d'enrichir encore un peu plus nos cheminements de réponse à l'aide des expériences et des perceptions des participants. L'analyse thématique ouvre la voie à une interprétation éclairée afin de donner sens aux retranscriptions de nos entretiens. Cependant, nous avons abordé les obstacles rencontrés et des conditions parfois aléatoires des entretiens. Cela nous rappelle les raisons qui font que la police soit un objet d'étude difficilement abordable. Ces quinze entretiens avec des inspecteurs de police opérationnels témoignent donc de la richesse d'un tel support dans une recherche académique.

En définitive, ce chapitre méthodologique a posé les bases de notre étude qui aspire à établir des liens pertinents entre nos informations théoriques et celles récoltées de manière pratique dans nos discussions avec les participants. La rigueur de notre approche méthodologique, nous l'espérons, établira des connexions profondes permettant une compréhension complexe entre les variables socio-économiques, démographiques bruxelloises et la dynamique des relations entre la police de territorialité et la population.

Troisième partie : Analyse des données empiriques

Introduction de l'analyse qualitative

Les aspects théoriques de notre recherche aient été abordés, ainsi que notre volet méthodologique pour spécifier les contours de cette dernière partie. Nous allons à présent porter notre attention sur l'analyse des entretiens que nous avons effectués avec des membres de police opérationnelle de la zone de police locale de Bruxelles Capitale Ixelles. Comme spécifié dans notre partie méthodologique, nous avons effectué quinze entretiens semi-directif avec ces policiers. Dix d'entre eux sont des inspecteurs de police de quartier, tandis que cinq sont issus de la Brigade territoriale d'intervention (BTI) spécialisée dans les patrouilles d'intervention.

A la suite de nos analyses approfondies des données récoltées, à travers la retranscription de nos entretiens. Nous avons procédé à un codage des données afin de faire émerger des étiquettes, conformément aux étapes de notre analyse thématique de contenu (ATC). Rappelons que nos étiquettes sont définies par un groupe de mots, permettant le recouvrement et la classification des extraits en vue de l'analyse. En ce sens, nous avons identifié trente-six étiquettes distinctes portant sur des thématiques différentes et pertinentes à notre sujet. L'ensemble de ces étiquettes ont ainsi été regroupées par thème, selon la proximité qu'elles avaient entre elles. A l'issue de ces regroupements, nous avons généré neuf thèmes différents. Comme nous l'avons spécifié dans notre volet méthodologique, nous avons procédé à un codage générique dans l'identification de nos thèmes. La particularité de ce codage est qu'en plus des thèmes que nous avons ciblés dans l'identification de nos étiquettes. Nous étions ouverts à l'identification d'autres étiquettes, et donc de thèmes par la suite. Cette ouverture nous a permis un enrichissement de nos données, ainsi qu'à aborder certains sujets auxquels nous n'avions pas forcément pensé préalablement.

Voici un tableau récapitulatif des étiquettes identifiées, ainsi que leur regroupement proximal dans des thèmes distincts.

Thème	Étiquette
1. Carrières et formation dans la police	Évolution des carrières Rôle de l'inspecteur de quartier Formation et compétence
2. Expérience et défis dans le travail policier	Expérience professionnelle Familiarisation avec l'environnement urbain Adaptation des policiers à l'environnement Défis quotidiens des inspecteurs de police Contrôle des mesures judiciaires
3. Uniforme et structure organisationnelle	Influence de l'uniforme dans les interactions avec les résidents Réforme et structure organisationnelle Influence de la réforme de fin 2018 sur la visibilité policière
4. Relations police-population et engagement communautaire	Interactions avec la population Dialogue multiculturel avec les inspecteurs de police Relations police-population Engagement communautaire
5. Perception urbaine et de sécurité	Perception des quartiers par les inspecteurs de police Perception des quartiers par les résidents Influence de l'urbanisation dans la perception des inspecteurs de police Perception sécuritaire face à l'insécurité Perception du traitement judiciaire du multi-récidivisme
6. Diversité culturelle et sociale	Caractéristiques économiques des quartiers Tourisme et cohabitation multiculturelle Défis liés à la diversité culturelle Cohabitation des classes sociales

Thème	Étiquette
	Éducation et sensibilisation
7. Quartiers et problématiques urbaines	Diversité des quartiers Problématiques des quartiers Changements Urbanistiques et influence sur les communautés Influence urbaine sur la criminalité Lien entre les centres d'hébergement et la délinquance Problématique de la toxicomanie et de la prostitution
8. Adaptation policière aux environnements	Stratégies de lutte contre les délinquances urbaines Efficacité de la lutte contre les phénomènes locaux Stratégies des patrouilles proactives Utilisation de la BNG
9. Suggestions d'amélioration de la relation avec la population	Proposition d'amélioration de la relation avec la population

Les différentes étiquettes issues du codage peuvent donner un aperçu de la richesse et des multiples sujets abordés lors des entretiens. L'ouverture de nos questionnements lors des discussions avec les participants nous a permis de questionner concrètement les thématiques liées à notre partie théorique. De plus, cette posture nous a permis de les enrichir avec de nouvelles informations qui ont émané des avantages d'avoir procédé à des entretiens semi-directifs. Ces nouvelles informations nous permettront d'aborder par exemple, la perception des résidents, à travers les discussions que les policiers de quartier entretiennent avec la population. L'utilisation de la banque de données nationale générale (BNG) et son influence potentielle sur la posture des policiers sera également pertinent à aborder. Tout comme les propositions d'amélioration de la relation avec la population qui nous ouvriront aux sentiments

concrets que perçoivent les policiers dans l'état actuel et leurs projections sur l'évolution de ces relations.

Enfin, nous aborderons les différents thèmes issus du codage des entretiens à travers les sections de notre guide d'entretien, explicités dans le volet méthodologique. Les thèmes ont donc été regroupés selon leur proximité avec les sections du guide. Cette répartition nous permettra donc maintenir une logique compréhensive dans la succession des sujets que nous avons abordés. Ensuite, cette manière de procéder nous permettra de suivre les étapes dans lesquelles ces différentes informations nous ont été fournies.

Ainsi voici la répartition des thèmes selon les sections du guide d'entretien que nous allons suivre dans notre analyse thématique :

Section d'entretien n°1 : Contexte et spécificités socio-économiques des quartiers

- Diversité culturelle et sociale
- Quartiers et problématiques urbaines

Section d'entretien n°2 : Perception psychologique de l'environnement

- Perception urbaine et de sécurité

Section d'entretien n°3 : Relations police-population

- Relations police-population et engagement communautaire

Section d'entretien n°4 : Fonctionnement de la police dans les quartiers

- Carrière et formation dans la police
- Expérience et défis dans le travail policier
- Adaptation policière aux environnements
- Uniforme et structure organisationnelle

Section d'entretien n°5 : Conclusion et pistes potentielles

- Suggestions d'amélioration de la relation avec la population

Nous aborderons ainsi chaque section du guide d'entretien en incluant tous les thèmes dont nous avons discuté dans les différents entretiens. Cette méthode transversale sera néanmoins combinée à une attention verticale afin de comprendre le contexte de chaque information, ainsi que pour y apporter les nuances que permettent les entretiens semi-directifs. Cette analyse s'appuiera sur des citations directes issues des entretiens pour illustrer les points de vue des acteurs clés, ainsi que pour enrichir notre compréhension des enjeux urbains à Bruxelles. Les citations seront justifiées par le numéro de l'entretien dont la citation sera issue. Néanmoins, par souci de confidentialité et par la présence d'informations qui peuvent être jugées comme sensibles, les entretiens dans leur intégralité ne seront pas partagés dans les annexes.

Analyse thématique des sections d'entretien

Section d'entretien n°1 : Contexte et spécificités socio-économiques des quartiers

Dans cette section de l'analyse, nous aborderons les spécificités socio-économiques et démographiques des quartiers du centre-ville de Bruxelles telles que perçues par les inspecteurs de police interrogés. Cette exploration vise en un premier temps à poser le cadre de l'environnement de travail des participants. A travers les descriptions fournies, nous identifierons les facteurs de diversité et de disparité au sein de ces quartiers. Les défis et les opportunités, ainsi que les phénomènes déviants associés à ces espaces seront également explicités afin d'étoffer la description urbaine.

Diversité urbaine et économique

La description sociale et économique des quartiers du centre-ville de Bruxelles était plutôt semblable entre les différents inspecteurs de police. Premièrement, les inspecteurs qualifiaient ces zones de très hétérogènes où une grande précarité peut être présente, ainsi que d'autres territoires plus aisés. Les bâtiments seraient notamment influencés par ces niveaux économiques : « [...] *L'infrastructure des quartiers plus populaires c'est beaucoup d'habitations, de maisons unifamiliales qui ont été divisées en appartements. C'est une population plus pauvre. Il n'y a pas d'autre mot, ça reste des quartiers assez fermés.* » (A2). « [...] *Il y a des maisons de façades, des anciennes maisons, on va dire plutôt habitées par des gens avec des revenus plus faibles.* » (A5). En contraste de ces habitations plus populaires,

d'autres sont qualifiées de « luxe » par des inspecteurs de quartier : « [...] maintenant y a des appartements presque de luxe, on va dire avec du parquet partout. Les loyers montent facilement entre 1200 et 1500 euros, ce qui amène des gens plus riches » (A5) Néanmoins comme le rappelle l'inspecteur de quartier Tristan, « [...] tu peux avoir une rue tout à fait bourgeoise, sans être péjoratif limite bobo. Tout se passe bien, ils font des fêtes de voisins. Et la rue d'à côté des infrastructures plus précaires avec de la délinquance, où y a des gens de la justice connus sur 200 mètres, donc c'est très hétérogène quoi. » (A1). De plus, certains inspecteurs de quartiers ont fait référence à une nouvelle dynamique estudiantine avec l'émergence de nombreux « kot » : « [...] j'ai des nouveaux bâtiments où il y a énormément de kot étudiants qui ne sont pas pour rien. Il y a un certain prix de loyer en général entre 600 euros 700 euros donc j'ai, c'est très hétéroclite. » (A1). « [...] Il y a beaucoup de colocation, les étudiants en général ce sont des Erasmus et compagnie, donc du coup c'est financé. Les autres, c'est beaucoup dans les petits logements où ils sont à quatre, cinq pour payer le loyer » (A9). La rénovation urbaine a de nombreuses fois été abordée par les inspecteurs de quartier lors de la description de leurs environnements de travail : « Alors j'ai un avantage, c'est que vraiment y'a de tout. C'est à dire que le quartier essaye d'être revalorisé, donc j'ai des nouveaux bâtiments où il y a énormément de kot étudiants [...]. Malgré les engagements de la commune pour essayer de revaloriser le quartier, refaire des travaux, refaire l'aménagement du territoire. Ça reste quand même une problématique à certains endroits ». (A1). « Il y a une population flamande bobo ou gauchiste qui s'est installée dans certains quartiers pour essayer de les réhabiliter. Il y a une certaine mixité au niveau de la population [...]. Dans le quartier Dansaert, je dirais qu'il y a deux parties distinctes, la partie vers la Bourse, où il y a eu un changement au niveau de la population. Il y a eu une rénovation des immeubles, qui a attiré une population plus aisée. Et il y a la partie vers le canal, où il y a une population plus précarisée, au chômage ou au CPAS. C'est le quartier de la rue de la Seine, rue des Fabriques, et du boulevard Alhambra. [...] J'ai l'impression que tout le quartier Dansaert vers le canal va être racheté par des promoteurs immobiliers et que ça va devenir un quartier plus chic. Mais je ne sais pas où vont aller les gens qui habitent là actuellement. (A3).

Ensuite, il y aurait également beaucoup de commerces qui là encore seraient influencés par le niveau économique des parcelles de quartier : « Au Sablon, par exemple, au niveau économique, ce sont plutôt les magasins de luxe. Moi je ne connais pas trop ça, mais c'est du genre Dior, les grandes marques, quoi. Et puis au centre, on a plutôt des commerces du tout-venant, je vais dire [...]. Et puis du côté des Martyrs, on a la rue Neuve qui est une rue

commerçante qui pour moi commence à décliner par rapport à la qualité des magasins ». (A6).
« [...] L'autre côté du quartier Dansaert, ce sont plus des boucheries halal, des épiceries pakistanaïses, des petits commerces. (A4).

Le quartier Grand Place était souvent mis de côté dans la description des inspecteurs de quartier car il serait très investi par des personnes de passage ou des touristes : « [...] au niveau de la Grand-Place et des rues adjacentes, il y a beaucoup de commerces, de restaurants, de bars, qui attirent les visiteurs donc c'est assez différent du reste du centre-ville. Même si à l'étage, c'est différent, il y a des habitations ». (A7).

Dynamiques multiculturelles et sociales

Au niveau de la population, cette hétérogénéité a également été de nombreuses fois explicitée par les participants. Bien que cette multiculturalité ne serait pas forcément corrélée aux statuts économiques des parcelles de quartier : « [...] dans la même rue je vais avoir tous des étudiants, français, Albanais, géorgiens, russes, ukrainiens, de très bonnes familles qui sont vraiment pour étudier, qui font des grosses études. Et juste à côté dans la rue, j'ai des prostituées qui parlent un peu le français et qui prennent du crack. Donc tout ce petit monde finalement cohabite relativement bien. » (A1). « Dans le même quartier il y a des belges néerlandophones on va dire. Il y a des vrais bruxellois. Et puis il y a des gens issus de l'immigration. » (A5). Globalement la description des populations résidentes dans les quartiers du centre-ville de Bruxelles seraient donc décrites comme hétérogènes. Néanmoins, certains espaces seraient tout de même investis par des personnes provenant des mêmes pays étrangers, amoindrissant ainsi cette hétérogénéité. Ces espaces étaient souvent décrits en les associant à certaines problématiques urbaines : « Derrière le Petit Château, c'est un quartier où vivent des familles, pour la plupart issues de l'immigration nord-africaine, qui habitent dans des maisons unifamiliales. C'est un quartier qui connaît une forte criminalité, notamment en ce qui concerne le trafic de stupéfiants. [...] Le quartier du Béguinage c'est le quartier où il y a beaucoup de migrants d'origine d'Afrique Sub-saharienne qui attendent qu'on vienne les chercher pour travailler au noir. C'est un quartier où il y a beaucoup de misère et précarité. ». (A3). « Les personnes asiatiques ne font jamais appel à la police, ils sont très présentes aux alentours de la rue de Flandre et il y a pas mal de problèmes de traite des êtres humains dans ces endroits ». (A1).

Les défis des inspecteurs de quartier

La plupart des défis explicités par les inspecteurs de quartier se focalisaient sur la cohabitation sociale, défi qui peut paraître important au vu de la multiculturalité qui est présente dans la plupart des quartiers du centre-ville de Bruxelles. *« Le défi, c'est d'essayer d'avoir une bonne collaboration entre tout le monde, de faire respecter la loi et le respect d'autrui. Le respect entre les différentes populations, le respect entre l'autorité et la population, le respect entre les différentes nationalités. Moi je pense que c'est le respect qui est important, et c'est quelque chose qu'on doit essayer de promouvoir un maximum. »* (A6) L'autre défi le plus souvent reporté était lié à l'éducation : *« [...] je trouve que le parrainage école, c'est quelque chose de très important, parce que ça permet d'expliquer et de montrer que la police n'est pas un métier répressif uniquement »* (A2). *« Je pense que le défi serait de s'impliquer plus au niveau des écoles. Si les jeunes étaient dans des écoles propres avec moins de personnes issues des mêmes quartiers, ce serait bénéfique. Parce que sinon tu ne t'en sors pas en fait, c'est vraiment un cercle vicieux soutenu non-stop. »* En ce sens, l'éducation semblait occuper une place importante dans les priorités des policiers. D'ailleurs, l'inspecteur Grégoire nous informe qu'un service est spécialisé dans les problématiques de décrochage scolaire : *« Dans la recherche locale, le service jeunesse s'occupe des jeunes qui sont en décrochage scolaire, qui sèchent les cours, qui traînent dans la rue. Ils vérifient leur situation scolaire, ils les orientent vers des structures d'aide, ils font du travail éducatif. »*. (A5).

Problématiques déviantes associés aux quartiers

Enfin, le dernier point dans la description des quartiers par les inspecteurs de police abordait les problématiques de nuisance et délinquantes associées à certaines zones du centre-ville de Bruxelles. La problématique la plus citée par les inspecteurs de quartier et ceux intervenant en patrouille concernait les problèmes associés à la prostitution. Car, bien que cette pratique ne soit pas illégale en Belgique, les problèmes de nuisance, de violences et de trafic de drogue souvent associés font de cette problématique un sujet central : *« [...] sur papier ça paraît très bien. Un appartement au centre qui est très bien desservi par les transports. Malheureusement, dès qu'ils arrivent, ils se rendent compte de la problématique. À partir de cinq heures au soir, c'est-à-dire la prostitution, la drogue et les clients. Les prostituées de jour avec qui je m'entends*

très bien, sont vraiment des gentilles qui font leur job on va dire. Les prostituées de nuit, c'est le monde la nuit. C'est vraiment tout ce qui tourne autour de la drogue, l'alcool, les joints et le crack. ». (A1) « [...] *il y a des agressions tous les jours, tous les soirs, toutes les nuits. Il y a des prostituées qui se prostituent à sept heures du matin pour éviter d'aller la nuit, parce qu'il y a beaucoup de vols de raquettes et compagnie. »* (A9). « *L'aspect courant c'est que la prostitution amène la drogue, la drogue amène les dealers, les dealers amènent les consommateurs qui peuvent avoir des comportements violents. »* (A11). Néanmoins, cette problématique serait restreinte à une petite zone situé dans « *le quartier Alhambra, c'est le quartier connu de la prostitution »* (A3).

Ensuite une seconde problématique souvent citée fut celle liée au trafic de drogues, bien que contrairement à la prostitution ce fait ne serait pas restreint à un seul quartier : « [...] *et puis, par exemple à Querelle ça commence vraiment à monter, on commence à trouver des drogues plus dures alors qu'on avait juste du cannabis avant. Et puis de nombreux coups de feu aussi.* (A13). « [...] *Yser peut-être très connu pour la prostitution comme Dansaert qui est très connu pour le trafic de drogue »* (A2). Jack, un inspecteur intervenant en patrouille aborde plus la question à travers une ligne problématique : « [...] *je dirais qu'il y a une ligne dans le centre qui traverse la map, dans le sud-ouest de Bruxelles, qui passe par Pyremans, Querelle, Anneessens, qui sont vraiment les lignes problématiques au niveau des quartiers. On a le quartier Alhambra qui est plus une autre problématique au niveau de trafics avec la prostitution. On va avoir le quartier Yser qui va être plus une problématique au niveau de l'alcool et beaucoup de crack aussi. Donc voilà, en fait, il y a vraiment en fonction des zones il y a un type de criminalité rependu. [...] Dansaert est très connu pour les stupéfiants style cannabis aussi. »* (A12)

Pour conclure, le quartier du Béguinage à l'extrémité Ouest de la petite ceinture de Bruxelles est également connu pour être le siège du Petit-Château, centre d'accueil pour les demandeurs d'asile. Une grande précarité peut y être décrite, où de nombreuses personnes y patienteraient quotidiennement en attendant leurs potentielles admissions : « [...] *les gens dorment dans la rue autour du Petit-Château ce qui amène beaucoup de marchands de sommeil et de travail au noir. »* (A3).

Conclusion de section n°1

L'analyse des entretiens avec les inspecteurs de police concernant les spécificités socio-économiques des quartiers centraux offre une description riche de l'espace urbain. Bien que certaines descriptions puissent être stigmatisante et péjoratives, cela nous offre une représentation claire de la façon dont ces inspecteurs perçoivent l'environnement et la population avec qui ils sont amenés à travailler au quotidien. Cette première section permet de mettre en évidence la cohabitation sociale complexe, la diversité des espaces urbains, ainsi que les préoccupations des participants à travers leurs défis quotidiens et les problématiques auxquelles ils accordent importance soulignée.

Section d'entretien n°2 : Perception psychologique de l'environnement

Dans cette seconde section de l'analyse thématique des entretiens, nous allons aborder la perception psychologique des environnements. Cette section de notre guide d'entretien abordait les thématiques liées à la perception urbaine des policiers, bien que dûment abordées dans la section précédente. Cette section abordera également les thèmes liés à la perception urbaine des résidents à travers les dires des inspecteurs de quartier, la perception de l'insécurité dans le centre-ville de Bruxelles. Ainsi que la perception du traitement judiciaire à travers les problématique du multi-récidivisme.

Perception urbaine des inspecteurs de police et des résidents

Dans cette section de notre guide d'entretien, nombreux ont été les inspecteurs de quartier à mettre en valeur leurs connaissances du terrain, en prônant que c'était sûrement la fonction de police qui avait la meilleure connaissance des enjeux qui sont présents dans leur quartier : « Les patrouilles sont plus amenées à intervenir sans forcément avoir une connaissance de l'endroit d'intervention. Nous on y travaille quotidiennement, donc on connaît bien les problématiques présentes. Et puis les Recherche locale eux fonctionnent que sur apostille. » (A1).

Néanmoins, les inspecteurs exprimaient la plupart du temps une divergence de perception avec les résidents, bien que cette divergence ne soit pas toujours liée aux mêmes causes. Certains inspecteurs de quartier explicitaient une meilleure connaissance objective que les résidents : « [...] je le vois encore plus. Tout ce qui ne va pas dans le quartier, parce que je connais la

réalité. Les gens, eux, ils ne voient que la surface. Mais moi je sais ce qui se passe derrière chaque façade, donc ça me donne une autre vision du quartier. Parce que moi je peux dire : “Ah oui, effectivement, quand tu te promènes tranquillement dans la rue, tu pourrais croire que tout est paisible, mais moi je sais que derrière telle façade, il y a eu telle misère à un moment donné.” » (A5). Tandis que d’autres inspecteurs affirmaient que les résidents connaissaient mieux leur quartier car ils y seraient présents quotidiennement : *« Oui, malheureusement, eux, ils le voient en pire car ils y vivent vingt-quatre heures sur vingt-quatre » (A1), « Je pense que les résidents connaissaient mieux que nous les problèmes parce que le jour et la nuit se sont deux mondes différents » (A6).* Certains inspecteurs étaient tout de même plus nuancés dans leurs propos, admettant que cela varie d’un quartier à l’autre et d’une personne à l’autre : *« [...] ça varie beaucoup du quartier, il y en a où des résidents sont là depuis trente ans, et puis d’autres près de Grand Place par exemple où il y a beaucoup de passage, c’est vraiment pour le tourisme ou se remettre à jour administrativement, judiciairement » (A7), « [...] il y a des gens qui se sentent bien dans leur quartier, qui apprécient la diversité culturelle, la solidarité entre voisins, la proximité des commerces et des services. Il y a aussi des gens qui se sentent mal dans leur quartier, qui subissent la précarité, la violence, l’insalubrité, l’isolement. Et puis il y a des gens qui sont attachés à leur quartier, qui y ont leurs racines, leurs amis, leurs activités. » (A5).*

Enfin, les inspecteurs de police en patrouille exprimaient tous leur perception des environnements à travers les interventions qu’ils sont amenés à réaliser, admettant qu’ils ne peuvent pas savoir la façon dont les résidents perçoivent leur environnement : *« [...] une fois qu’on a l’œil policier encore plus dans sa ville, on ne perçoit plus du tout les choses de la même façon, mais je ne saurais pas dire si les habitants perçoivent ces endroits différemment » (A15), « C’est compliqué à dire, hein, parce que c’est me mettre à la place de quelqu’un sans pouvoir vivre sa vie. Je pense que quand ça se passe dans ton bâtiment, vraiment au pied de ta rue, je pense que tu te rends compte de la problématique. Maintenant, est-ce qu’eux vont se rendre compte de la problématique quand tu habites, je ne sais pas. » (A13).* De plus, leurs perceptions faisaient plus référence au sentiment d’insécurité qui peut être présent, étiquette que nous aborderont dans le prochain thème de cette section. Il n’est donc pas possible d’établir de généralité concernant la perception des résidents. Celle-ci varie selon plusieurs facteurs, tels que le quartier ou encore les caractéristiques intrinsèques des résidents. La perception des inspecteurs de police varierait également selon leur fonction, ainsi que selon leur expérience.

Bien que tous les inspecteurs de quartier interrogés possèdent une longue expérience dans cette fonction.

Attention sur un potentielle sentiment d'insécurité

A travers les description urbaines des participants, nombreux sont ceux qui ont abordé un potentiel sentiment d'insécurité des résidents : « [...] quand je discute avec les habitants, certains me disent clairement qu'ils n'osent plus sortir le soir avec tous les jeunes qui trainent et les nuisances » (A10), « [...] par exemple, dans le quartier Alhambra, les gens ne se plaignent pas de leurs conditions de vie. Moi, je trouve ça anormal, mais eux, ils ont toujours vécu comme ça. Et c'est normal pour eux, mais tout dépend de la catégorie de personnes. Les gens qui commettent des méfaits se sentent plus en sécurité dans la ville, parce qu'ils sont habitués à ce mode de vie. La petite mamie qui va promener son chien, elle ne doit pas se sentir en sécurité du tout. Surtout qu'elle a vu la différence sur le nombre d'années. » (A4). Là encore, le sentiment d'insécurité varierait selon les caractéristiques des personnes, Mark, un inspecteur en patrouille souligne bien cette divergence dans ses propos : « [...] parfois, quand on intervient dans un quartier chaud, il y a des voisins qui arrivent et qui disent : "ouais, j'en ai marre, c'est plus possible de vivre dans ces conditions." ». Comme il y en a d'autres qui viennent et qui disent : "pourquoi vous les faites chier ? " » (A13). En ce sens Eloise, travaillant également en BTI souligne comment une cohabitation compliqué entre voisin peut favorisé l'émergence de ce sentiment : « On reçoit beaucoup d'appels de ce genre de quartier problématique et quand on intervient là-bas, on se rend compte que ce sont des gens des quartiers qui ont appelé la police. Des gens qui se sentent en insécurité parce qu'il y a une bande de jeunes qui est en bas de la rue en train de vriller, donc ils se sentent en insécurité. » (A14).

Enfin l'inspecteur de quartier Tristan, évoque comment un décalage entre une perception préconstruite de l'espace à travers les réseaux sociaux ou internet et la réalité urbaine, peut favoriser le sentiment d'insécurité : « : J'ai eu trois inscriptions récemment où des étudiantes m'ont envoyé un mail en me disant que finalement elles ne pouvaient pas rester à l'adresse car c'était trop dangereux quoi. D'après coup, elles avaient pris conscience des enjeux qui se passaient dans le quartier. Les gens qui ne connaissent pas Bruxelles regardent sur Google ou dans des agences immobilières pour avoir un kot étudiant. » (A1). Enfin, tous les inspecteurs de police qui ont évoqué une insécurité pressentes dans certaines rue du centre-ville de Bruxelles, ont évoqué la même cause : une faible présence policière. Nous aborderons ce point

dans la section quatre de notre guide d'entretien portant sur le fonctionnement de la police dans les quartiers.

Perception du traitement judiciaire du multi-récidivisme

A la suite des discussions exploratoires avec certains fonctionnaires de police, nous avons identifié le multi-récidivisme comme potentielle problématique qu'il serait pertinent de creuser. En ce sens, nous avons identifié une citation de Sébastien Roché (2001), affirmant que « 5% des familles sont responsables de 50% des petits délits, 86% des délits graves et 95% des trafics ». Nous avons donc voulu vérifier la validité de cette affirmation en l'incorporant à notre guide d'entretien. Par la suite, nous demandions aux participants à travers une question de Likert, si la personne était : pas d'accord, plutôt d'accord ou entièrement d'accord avec l'affirmation. Ce mode de questionnement nous permettait ainsi d'évaluer le degré d'accord par rapport à la citation de Roché.

Les propos des inspecteurs de quartier étaient tous orientés vers « d'accord » ou « entièrement d'accord », ils affirmaient dans la globalité que c'était souvent les mêmes groupes de personnes qui étaient à l'origine des faits délictueux, en pointant une réponse judiciaire inadaptée : « *Oui, je pense que c'est vrai, mais je ne dirais pas des chiffres aussi élevés, peut-être. En tout cas, de manière générale, c'est une réalité que ce sont souvent les mêmes personnes qu'on voit. Mais peut-être que ce sont aussi celles qui se font prendre le plus souvent, ou qui jouent avec le feu* » (A2), « *Oui, c'est toujours les mêmes les mêmes personnes ou les mêmes familles. Parce qu'en général, il y a des familles où tu as toute la famille qui fait partie du milieu.* » (A3), « *Oui, parce qu'on voit un peu, allez, j'ai plusieurs noms de familles en tête, et dès qu'ils sont petits, ils baignent dans cet environnement criminel.* » (A5).

Les réponses judiciaires du parquet ont donc souvent été ciblées pour expliquer ce multi-récidivisme : « *[...] oui et le parquet n'a pas d'actions vraiment concrètes. Les punitions ne font plus peur, il y en a combien en conditionnel dehors ?* » (A9). « *[...] encore une fois, c'est le magistrat qui va décider. Et si ça tombe, on va le recroiser demain dans la rue. Et ils recommencent à chaque fois parce que je pense qu'ils savent très bien qu'ils ne risquent rien ici en Belgique. Par exemple, il y a des personnes qui sont connues pour 120 faits et qu'on croise tous les jours. Et ils ne sont jamais allés en prison.* » (A9).

Les discussions avec les inspecteurs de police en patrouille étaient plus nuancée. Bien qu'ils admissent qu'ils étaient souvent confrontés aux mêmes personnes, la diversité des interventions amoindrieraient la rencontre avec les mêmes individus : « [...] on va dire, allez je dirais que 70% de mes interventions où je suis là, ce sont des gens que je ne vais pas être amené à revoir. Sauf pour tout ce qui est stup et compagnie, c'est une structure qui est quand même assez cadrée et organisée, donc ça va souvent être les mêmes têtes qui reviennent dans les quartiers. » (A14). « Je dirais que c'est peut-être vrai, sauf pour le trafic de drogue. C'est un réseau qui réunit les mêmes personnes et donc, pour le coup, ce sont souvent les mêmes personnes qui se font incriminer. » (A15). « Pour moi, c'est le même groupe de personne qui font toujours la même chose. Des gens qui se font toujours connaître pour les mêmes faits. » (A13). Les inspecteurs de police en patrouilles sont donc assez d'accord avec l'affirmation de Roché mais ils souligneraient une distinction entre les délits dans leurs rencontre avec des multirécidivistes. Les réponses judiciaires étaient également souvent pointées du doigt pour expliquer ces rencontres : « [...] ça arrive, mais quand je dis plusieurs fois par mois, on va arrêter quelqu'un qui nous rit au nez parce qu'il sait que de toute façon, il n'y aura rien, et qu'on le relâche avant même que nous, on ait ouvert notre PV. Et ce n'est pas exagéré, ils sortent avant qu'on ait ouvert le PC pour encoder le PV, tu vois. Après, ça prend du temps, il y a plein de fautes. T'en as marre, tu te dis, p*****, je vais passer quatre heures sur un dossier pour qu'au final, il soit classé sans-suites. » (A14). « Il y a des gens, ils sont connus pour 10 faits, il y en a pour 200 faits. Mais au final, ils savent très bien qu'il y a cette impuissance de la police, ou plutôt cette conscience qu'on ne peut pas les toucher. » (A12). « [...] t'as été arrêté il y a deux jours pour violence. T'as été arrêté, ils t'ont relâché directement. Par exemple, il y en a qui en sont à beaucoup de faits. Pour les jeunes en tout cas, il y en a qui sont quand même très connus. » (A13).

Le sentiment général des inspecteurs interrogés affirmait tous une problématique inquiétante liée au multirécidiviste. Les inspecteurs de quartier, étant donné qu'ils sont amenés à travailler dans le même environnement de travail était forcément plus amené à rencontrer ces personnes à l'origine de nombreux faits, s'ils étaient domiciliés dans ces quartiers. En effet l'une des tâches des inspecteurs de quartier consiste à établir les suites de procédure telles que les auditions des résidents de leur quartier. Cela même si le fait s'est déroulé dans d'autres quartiers de la ville. En revanche les inspecteurs de police en patrouille *BTI* avaient des avis plus nuancés, admettant que cela peut varier en fonction des délits commis.

Néanmoins, tous les participants affirmaient leur incompréhension face aux réponses judiciaires du parquet. Comme explicité dans les citation directes des entretiens, des personnes étant à l'origine de deux cents faits délictueux, ne feraient pas forcément l'objet de poursuites malgré leur notoriété délictueuse. Cette incompréhension pourrait se manifester dans leur travail car comme l'a explicité Eloise, le travail de réaction des procès-verbaux peut parfois être long, tandis que la personnes concernée serait libérée directement, sans être nécessairement poursuivies par le parquet.

Conclusion de section n°2

Cette seconde section de notre guide d'entretien a mis en lumière des perceptions urbaines pouvant être différentes entre les policiers et les résidents. Cette divergence peut être façonnée par de nombreux facteurs, tels que la fonction du policier et son expérience de terrain. Tandis que pour les résidents, les caractéristiques intrinsèques des individus seraient souvent à l'origine des divergences de perception. Certaines personnes pourraient percevoir un environnement comme dangereux, alors que d'autres personnes habituée, ou parfois plus jeunes, ne percevraient pas ces espaces comme forcément problématique.

Le sentiment d'insécurité a occupé une grande place dans l'explication de ces différentes perceptions. Bien que ce sentiment puisse varier d'un espace à un autre. Il n'y aurait donc pas de sentiment générale d'insécurité, cela varierait d'un résident à un autre. Les inspecteurs de quartier qui sont beaucoup amené à être en relation avec les habitants, pourraient être une source pertinente pour évoquer le sentiment des résidents de leur quartier. Bien que cela ne puisse pas remplacer un questionnement directe des résidents face à ce sentiment.

Enfin les inspecteurs intervenant en patrouilles étaient moins amené à aborder le sentiment des habitants, étant donné que leurs contacts se déroulent essentiellement dans des moment de crises, où le questionnement sur les perceptions des habitants ne serait pas forcément la priorité dans ces moments. De plus comme évoqué dans la section, l'une des causes de l'émergences de ce sentiment serait également lié à la faible visibilité policière. Nous aborderons ce point dans la section quatre portant sur le fonctionnement de la police dans les quartiers.

Section d'entretien n°3 : Relations police-population

La troisième section de notre guide d'entretien abordait la relation entre la population et les policiers. Nous avons demandé aux participants comment ils percevaient la relation avec les résidents et s'il pouvait y avoir une distinction selon les services de police. Ensuite, nous avons questionné les inspecteurs sur la façon dont ils percevaient l'évolution de cette relation. Enfin, nous avons focalisé notre attention sur les potentielles stratégies qui étaient mises en place pour favoriser cette relation.

Perception de la relation entre la police et les résidents

Étant donné les divergences d'opinion de cette première thématique, nous allons dans un premier temps nous focaliser sur les perceptions relationnelles des inspecteurs de quartier. « *Elle est très bonne. Il y a le gros regret depuis ces derniers mois qu'il n'y a plus de bleu en rue. Les différentes réformes depuis 10 ans ont fait qu'il n'y a plus de flics en rue. Individuellement, je pense que la relation avec les agents de quartier sont de plus en plus bonnes. Collectivement, les gens en ont marre de cette insécurité. Les gens se demandent où est la police.* » (A1). À l'image de la citation de l'inspecteur de quartier Tanguy, tous les policiers de ce service ont affirmé avoir de très bonnes relations avec les résidents. Comme nous l'explique Monique, cette bonne relation pourrait être s'expliquer par des intérêts communs entre ces policiers et les habitants : « *Je pense que notre relation est tout à fait différente d'un policier en intervention. Parce que le résident, il a besoin de nous. Et nous, on a besoin du résident pour connaître le quartier, pour apprendre des choses, pour pouvoir faire fonctionner un quartier. Donc, il y a une sorte de compromis amiable.* » (A6). Mais, également par le fait que les dynamiques communicationnelles ne sont pas les mêmes que d'autres policiers tels que ceux travaillant dans l'intervention urgente : « *le policier en intervention, c'est une intervention et puis c'est tout. Il n'a pas le temps de discuter, de connaître les gens, de créer un lien. Il fait son boulot, il part, c'est tout. Mais nous on a plus le temps de parler puisqu'on est moins dans l'urgence.* » (A7). Néanmoins, lorsqu'il s'agissait de l'évolution de cette relation avec la police de manière générale, incluant les divers services, cette perception par les inspecteurs de quartier était plus mitigée. « *[...] oui, je pense que ça se dégrade. Je dirais qu'il y a pas mal de frustration de la part de la population, parce que forcément la police représente le gouvernement. C'est nous qui sommes là pour défendre les bâtiments du gouvernement quand ils vont manifester contre les décisions des politiques. Forcément il y a toujours des frustrations*

et on est le bouc émissaire des problèmes de la société. » (A3), « Personnellement, elle est bonne, mais globalement, elle est moyenne. Par les décisions qui sont prises, les lois, les règlements. Enfin, les taxes et les impôts, c'est en général, quoi, c'est un malaise général, en fait. Et je pense que les politiques n'arrangent rien. » (A6). « En tant qu'inspecteur de quartier, j'ai un très bon contact avec les habitants. [...] non, c'est de pire en pire, hein. Toujours le fait de savoir que la police n'a pas vraiment de moyens de pression parce qu'elle n'est pas suivie par le parquet. » (A9). Les inspecteurs de quartier percevaient tous une bonne relation avec la population. Pourtant, ils qualifiaient globalement ces relations avec les autres services de police, tels que ceux de l'intervention, comme étant moins bonnes. De plus, les perceptions de l'évolution de ces relations étaient décrites comme empruntant une dynamique négative. En effet, cette dynamique était souvent associées à des problématiques liées aux décisions politiques, générant un « malaise général ». Tandis que la perception des poursuites du parquet était une nouvelle fois abordée par certains participants, pour expliquer la détérioration de la relation avec les résidents.

Ensuite concernant la perception des inspecteurs de l'intervention en patrouille, ils qualifiaient globalement leurs relations de plutôt bonnes. Bien qu'ils misent plus l'accent de la divergence des relations selon les publics, avec les jeunes notamment. *« Il y a vraiment différentes populations. Je crois que la police et les jeunes, c'est un peu conflictuel. Maintenant, moi, je n'ai pas l'impression que 100% de mon boulot se passe avec des gens qui sont contre nous. Ça se passe relativement bien avec les commerçants, avec les touristes, forcément » (A15). « La police et la population, j'ai l'impression que le feeling passe assez bien, on va dire, même si ça dépend des gens. » (A12).* Dans une optique évolutionniste, les inspecteurs d'intervention décrivaient une relation plus distante qu'auparavant : *« Depuis les attentats, tu sens que tu dois être plus sur la réserve et plus attentif, plus en méfiance. Tu peux plus te fier comme tu le faisais il y a 10 ans. Tu vas être moins, entre guillemets, moins copain copain qu'il y a dix ans. » (A12). « Elle s'améliore. Je pense que ça s'améliore. Je trouve qu'à Bruxelles, on n'a pas encore trop à se plaindre au niveau des faits malheureux. On vient de le voir récemment, dès qu'on a un fait malheureux en extérieur. Je trouve que c'est de pire en pire. Je pense que les personnes qui sont à la ligne de ça sont juste des personnes qui ont une volonté de troubler l'ordre. Ils ont profité du fait. Mais je ne pense pas que ces personnes-là avaient vraiment cette idée en mode on va venger Nael. » (A15). « Même les pompiers se font caillasser, je pense que c'est à l'image et que ça montre que ces personnes-là n'ont plus de respect pour quiconque. Et que justement, ça montre que ce n'est pas la police qui est le problème. » (A14).* Les événements extérieurs,

par exemple celui de « Nael » un jeune abattu par la police française durant les mois précédents seraient des événements qui influenceraient négativement cette relation. De plus, l'accent était surtout mis sur la divergence des relations car, certaines personnes seraient plus amenées à troubler l'ordre, sans accorder d'importance à l'événements initial. Bien que comme nous l'a explicité, Jack, les attentats survenus à Bruxelles ont également impacté la posture des policiers en intervention, nécessitant une méfiance plus accrue.

Stratégies policières d'amélioration de la relation avec la population

A la suite de nos discussions concernant la perception de la relation avec la population, les participants étaient également interrogés sur les stratégies qu'ils pouvaient mettre en place pour favoriser cette relation au quotidien. Nombreux ont été les répondants à faire référence à la communication comme principal outil relationnel. Le témoignage de l'inspecteur principal Véronique, souligne bien cette stratégie communicationnelle : « [...] maintenant, avec une bonne communication, je peux dire que dans 90% des cas ça se passe bien. Parce que j'explique, parce que j'écoute, parce que je peux faire preuve d'empathie. Jusqu'à un moment où je dis 'voilà ok' mais moi de l'autre côté mon travail fait que je dois réagir de telle ou telle manière. Donc dans une bonne communication, moi la relation que ce soit avec les bobos ou avec les jeunes du quartier se passe bien dans 90% des cas. Après, il y a 10% de gens qui n'en ont rien à faire de ce que je dis ou de ce que je suis. Ils ont leurs idées préconçues sur la police » (A3). Béatrice, inspecteur de quartier, utilise également une stratégie communicationnelle pour faire baisser les tensions : « Ben moi je communique et je rigole, je sors toujours une petite blague. Il est arrivé souvent qu'au début ça soit un peu tendu et puis j'ai sorti une petite blague et là ça s'est très bien déroulé. » (A2). Ces citations nous expliquent comment une bonne communication peut influencer la relation avec des résidents. Néanmoins, la barrière de la langue avec certains publics ne parlant aucune langue du pays est une problématique complexe où les stratégies communicationnelles ne peuvent s'appliquer.

Nous avons abordé précédemment comment la communication et la relation pouvait différer d'un service de police à un autre. Jack, inspecteur de patrouille en intervention nous partage sa stratégie lorsqu'il est confronté à des groupes de personnes : « [...] maintenant la communication je pense, ça va jouer beaucoup sur l'effet de groupe. C'est-à-dire que quand tu les prends individuellement, tu discutes avec eux individuellement souvent y'a jamais de problème. Mais une fois qu'ils sont en groupe, il faut être très vigilant et le dialogue devient

très difficile. Donc c'est mieux de les séparer si on est amenés à devoir leur parler longtemps. » (A12). Toutes ces stratégies émanent souvent de l'expérience car, elle permet aux policiers de mettre en place une stratégie communicationnelle qui correspondrait le mieux à leur personnalité.

Enfin, Mark, un autre inspecteur en patrouille nous informe d'une autre stratégies. Cet inspecteur participe à des activités sportives avec des résidents des quartiers pour favoriser cette relation : *« [...] oui et il y a plusieurs choses qui sont en train de se mettre en place. Par exemple il y a un basketteur professionnel dans un des quartiers et on s'est dit pourquoi ne pas créer une équipe de basket de la police, créer une équipe de basket du quartier et faire un match avec lui. On essaie de voir comment ça se passe, je crois qu'il y a une vingtaine de sports qui vont se mettre en place. [...] . ça ne sera sûrement pas les jeunes problématiques, ce sera peut-être ceux qui sont entre les deux. Et juste le fait de pouvoir changer ça, c'est déjà ça. »* (A13). Diverses stratégies sont donc mises en place par des inspecteurs de police pour améliorer cette relation avec les résidents. Ces stratégies peuvent être présentes dans la communication avec les résidents, mais également à travers des activités qui sont organisées afin de promouvoir de meilleures relations entre la police et la population.

Conclusion de section n°3

Pour conclure cette troisième partie de l'analyse des entretiens issus de la section abordant la relation entre la police et la population dans notre guide d'entretien. Nous avons pu cerner à travers les citations des participants que perception de cette relation variait d'une part entre les services de police. En effet, les inspecteurs de quartier ont tous décrit leurs relations avec les habitants comme était plutôt bonne. La connaissance des habitants, la posture moins répressive des policiers de ce service où un compromis à amiable peut être décrit dans l'échange d'informations, permettent des échanges moins tensionnels. Néanmoins, ces policiers suggéraient dans la globalité que cette relation était moins bonnes vis-à-vis de la police de manière générale et plus spécifiquement les policiers travaillant dans l'intervention urgente. Pourtant, lorsque nous avons interrogé les participants qui travaillaient dans les patrouilles d'intervention, ceux-ci ont tout de même décrit cette relation comme assez bonne. Bien que plus de nuances étaient apportées dans certains discours, suggérant que cela varie selon les publics et si les personnes sont seules ou en groupe.

Lorsque nous avons questionné les participants sur des potentielles stratégies qu'ils mettraient en place pour favoriser cette relation, nombreux sont les policiers à avoir souligné l'importance de la communication. La capacité à faire baisser les tensions et à instaurer le dialogue semble être un mode de fonctionnement essentiel pour favoriser les échanges avec les résidents. D'autre part, Jack travaillant en patrouille, nous a partagé sa stratégie lorsqu'il était amené à échanger avec des groupes de personnes, séparer les individus serait une bonne stratégie pour instaurer un dialogue constructif.

Enfin, Mark travaillant également en patrouille nous a partagé son implication dans des groupes d'activités sportives avec des habitants. Ces activités ont pour but d'améliorer les relations avec la population, mais également modifier une image de la police qui peut être orientée vers l'aspect répressif.

Section d'entretien n°4 : Fonctionnement de la police dans les quartiers

Cette avant-dernière section du guide d'entretien abordait avec les policiers, le fonctionnement de la police au sein des quartiers centraux de Bruxelles. Bien que ce fonctionnement puisse différer dans de faibles proportions d'une zone de police à une autre, notre attention est donc orientée vers la zone de police de Bruxelles Capitale Ixelles. Dans cette section, nous aborderons les diverses expériences des participants, l'adaptation de la police aux différents espaces du centre-ville, la consultation de la banque de données nationale générale (BNG) par les policiers. Ainsi que l'influence des différentes réformes de police et l'influence qu'elles ont pu avoir sur la présence policière dans les quartiers.

Influence des réformes policières dans le travail de quartier

Premièrement, tous les policiers de quartier interrogés possédaient une longue expérience. Ils avaient tous connu les diverses réformes policières depuis 2010 et ils étaient tous, dans des durées variables, passés par les services d'intervention urgente au début de leur parcours policier. Bien que les circulaires encadrant le *community policing* ont émergé au début des années deux mille. Il a fallu quelques années pour les changements soient progressivement incorporés au fonctionnement policier des zones de police locales. En ce sens, l'inspecteur principal Véronique, nous décrit l'évolution de ces changements : « [...] ça fait une quinzaine d'années. Au début, en 2010, il y a eu une réforme qui a transféré toute l'intervention et

l'accueil 24h/24 vers la division centrale. Ils ont créé la brigade territoriale d'intervention (BTI) et ils ont laissé au sein des quartiers les inspecteurs de quartier et la brigade territoriale de sécurisation (BTS). J'ai intégré la BTS. [...] la BTS s'occupait de l'accueil en journée, du travail sur les priorités du plan zonal de sécurité, du traitement des phénomènes de nuisance propres aux quartiers, de l'assistance aux huissiers et des missions urgentes comme les dénonciations ou les accidents. C'étaient des flics en rue qui faisaient des missions proactives et c'était le cadre idéal pour travailler au plus proche de la population. ». (A3). Ensuite, comme nous l'avons abordé dans notre théorie, en 2018 il y a eu une modification de la loi du 7 décembre 1998. Bien que nous ne puissions pas dire si c'est cette unique modification de loi qui a influencé de tels changements : « [...] oui, c'est en mai 2018 qu'il y a eu la réforme. C'est une décision politique. On nous a dit : "vous n'êtes plus des patrouilleurs, vous êtes des proxy". Donc on a changé de statut, de mission, de territoire » (A5). Tous les inspecteurs de quartier ayant abordé cette réforme ont évoqué une incompréhension car, les BTS étaient autrefois très utiles pour lutter contre les phénomènes délinquants associés aux quartiers. De plus, ces patrouilles BTS associées aux commissariats de quartier (proxy) permettaient une présence policière plus importante. « Je pense que c'est un problème, parce qu'avant la réforme de 2018, on avait des patrouilleurs au sein du commissariat de quartier. Ces gens quand ils sortaient, ils n'étaient pas envoyés sur des missions par le dispatching. Ils faisaient du travail territorial, ils assuraient une présence dans le quartier. C'était le temps du BTS, la brigade territoriale de sécurité. C'était une bonne chose, je trouve. Ça permettait d'avoir un contact plus proche avec les gens, de connaître leurs besoins, leurs attentes, leurs difficultés. Ça permettait aussi de dissuader ou de détecter certains faits délictueux avant qu'ils ne dégénèrent. C'était une autre façon de faire de la police. » (A5). Le travail des patrouilles BTS, aurait donc été remplacé par les services d'intervention dans une moindre mesure. Car comme nous l'a explicité l'inspecteur Grégoire, les précédentes patrouilles permettaient de détecter des faits délictueux avant qu'ils ne prennent plus d'ampleur. Or les patrouilles d'intervention BTI, réagissent globalement aux missions envoyées par le dispatching. Nous aborderons plus précisément le travail des patrouilles dans le prochain point de cette section d'analyse.

Enfin, cette réforme aurait également exercé une influence dans les effectifs policiers, comme l'a expliqué l'inspecteur principal Véronique : « [...] le problème, c'est que ça a fait un peu l'effet inverse dans le sens où tous les gens qui étaient au niveau des quartiers, c'étaient des anciens. Et donc forcément, les gens à cinquante ans, alors qu'ils étaient contents de quitter l'intervention et quitter les rues, tu les remets à l'intervention ? Bah forcément, il y a eu

énormément de gens qui sont partis. Donc la brigade territoriale d'intervention s'est vidée, dans le centre en tout cas. Et donc forcément, bah ils ne sont jamais assez nombreux pour pouvoir remplir les tâches qui leur étaient confiées de base. On a perdu clairement la capacité qui nous permettait de travailler sur les phénomènes locaux. » (A3). Les conséquences de cette réforme seraient donc assez négatives dans la lutte contre les phénomènes délinquants associés aux quartiers. Ainsi que sur la présence policière dans l'espace urbain, utile notamment pour la dissuasion des faits délinquants et la lutte contre les sentiments d'insécurité.

Adaptation policière et gestion des phénomènes délinquants

Comme nous l'avons longuement abordé dans notre recherche, Bruxelles possède des espaces très hétérogènes ou un environnement peut varier de manière significative, d'une rue à une autre. En ce sens, la police doit pouvoir s'adapter à ces différents espaces, dans leur contacts sociaux, mais également dans les interventions. Dans le précédent point de cette section, nous avons abordé la réforme policière de 2018 et la manière dont les commissariats de quartier ont été impactés. Malgré la fin des patrouilles BTS issues des commissariats qui pouvait se focaliser sur du travail proactif dans la lutte des phénomènes délinquants rattachés aux quartiers. Les missions des inspecteurs de quartier permettent tout de même une lutte de la délinquance de leur quartier à travers des missions collectives. Les inspecteurs de quartier Isaline et Loïc, abordent ces missions : *« La police met en place des actions ciblées, des opérations d'intérêt stratégique. On travaille sur une problématique précise, soit au niveau du quartier en partenariat avec la judiciaire ou la brigade territoriale d'intervention (BTI), soit au niveau individuel. Mais c'est assez rare qu'on travaille en partenariat parce qu'il y a de moins en moins de personnel et de plus en plus de faits. Donc on fait ce qu'on peut pour monter des petites actions. » (A4).* *« Pour les ordres internes, on peut dire que ça contribue déjà à permettre un climat plus de confiance. En fonction de l'ordre, on intervient avec divers acteurs sociaux, comme dans les transports avec la STIB. Également pour contrôler la salubrité des bars ou des restaurants. Car on sait qu'il y a quelque chose qui se passe et il y a moins ce sentiment d'impunité. Et surtout, on est présent, donc on évite l'abus. On vide peut-être la baignoire avec une cuillère à café. Mais heureusement qu'on est là pour vider quand même la baignoire. » (A8).*

Ces missions diversifiées permettent donc une lutte proactive axée vers certains faits délinquants présents dans les quartiers. Néanmoins, la présence de ces actions serait moindre et

leur efficacité pas convaincante pour tous les inspecteurs de quartier : « *Les ordres internes c'est un peu trouver des pseudos solutions. Quand on en fait, après les gens savent très bien qu'il n'y en aura plus pendant un petit temps.* » (A9). « *[...] non, non, ce n'est pas suffisant. Il faudrait plus de présence policière en rue quotidiennement, mais on n'a pas les moyens.* » (A4).

Le travail des inspecteurs de police en patrouille d'intervention permet également une lutte proactive contre la délinquance. Louise, intervenant en patrouille nous explique la manière dont ces missions incorporées à leur travail d'intervention : « *[...] donc en dehors de nos roulements normaux, on a justement des patrouilles sécurisations pour les quartiers qui sont un peu plus problématiques que d'autres. On doit faire des passages réguliers et on a un rapport à compléter, voir s'il y a eu des incidents, si on a contrôlé des personnes, si on a vu quelque chose d'un peu suspect ou ce genre de choses. On doit toujours rendre compte à nos officiers pour ces quartiers-là* ». De plus cet inspecteur nous explique que les policiers issus de l'intervention participent également à des ordres internes, comme les inspecteurs de quartier, bien que leurs missions soient différentes : « *par exemple, tu as un événement, c'est une OI. Dès qu'il y a quelque chose, c'est une OI. Et on a ce qu'on appelle la patrouille sécurisation, ce que nous on fait. En gros, on nous demande de faire des passages dans les quartiers problématiques, de pas forcément devoir intervenir, de faire des passages. Par exemple, ici, c'est Stalingrad, Lemonnier, le Cœur, et toute cette partie sud-ouest de Bruxelles.* » (A12).

Néanmoins, l'inspecteur en patrouille, Jack, évoque une limite qui entrave le bon fonctionnement de ces ordres internes et des patrouilles de sécurisation : « *[...] maintenant, je vais te dire franchement, par rapport au réel, ça, c'est dans les petits papiers. Par rapport au réel, avec le manque d'effectifs, c'est pas possible. Parce que, pour te donner une idée, on tourne à peut-être 65-70% de l'effectif pour notre équipe. Par exemple, quotidiennement, c'est peut-être à 70% en moyenne, avec les malades. Pour te donner une idée, on est 24, on devrait être un peu plus que 30.* » (A12). De ce fait, pour combler ce manque d'effectifs, de nombreux renforcements entre les différentes équipes d'intervention seraient effectués. De plus, l'inspecteur Travis nous apprend que le service axé sur le maintien de l'ordre est également amené à faire des patrouilles d'intervention afin de garantir une présence suffisante : « *le service "INT" qui fait surtout du maintien de l'ordre nous aide aussi dans les patrouilles de sécurisation et les OI sinon ce ne serait pas faisable* » (A15).

La communication entre les équipes et les services semble être un atout primordial pour orienter les patrouilles de sécurisation ainsi que la planification des ordres internes. Eloise aborde cette communication : « *Moi, déjà, quand je suis rentrée, on m'a directement prévenue qu'il y avait*

des quartiers qui étaient un peu suspects. Sinon, nos chefs ont souvent des réunions avec tout ce qui est direction. Ils parlent un petit peu et regardent par rapport aux interventions qu'il y a eu le matin. Là, par exemple, je fais l'après-midi, ils regardent les interventions qu'il y a eu le matin et à chaque fois, ils reportent. Et nous, on a à chaque fois un briefing avant nos roulements. On nous explique un petit peu ce qui s'est passé. "Attention à ce quartier-là, il y a eu telle ou telle intervention, donc essayez d'y passer un petit peu plus fréquemment" ou "faites attention ou demandez une patrouille en renfort si jamais vous êtes amené à aller à cet endroit-là" ». (A10). En ce sens, certaines parcelles de quartier, notamment dans le quartier des Marolles a nécessité une adaptation pratique lors des interventions : *« [...] lorsqu'on a une intervention là-bas, on intervient d'office avec deux patrouilles. Car il y a déjà eu des collègues blessés et surtout beaucoup de dommages pour les véhicules. Donc maintenant, la seconde patrouille veille sur le véhicule, pendant que les collègues interviennent sur place. »* (A12). Ce type d'adaptation nécessite une bonne communication au sein de la police afin de pouvoir garantir la sécurité des policiers, tout en limitant les potentiels dégâts matériels.

Influence sociale de l'uniforme policier et de l'accès à la BNG

Ce dernier point de notre section du guide d'entretien abordant le fonctionnement de la police dans les quartiers, nous permettra une attention sur une potentielle influence de l'uniforme dans les contacts avec les résidents. Ainsi que dans quelle mesure les policiers sont amenés à consulter la banque de données nationale générale (BNG) et si cette consultation pourrait exercer une influence dans les contacts sociaux.

Premièrement, les potentielles influences sociales du port de l'uniforme policier concernera exclusivement les inspecteurs de police des quartiers, étant donné que les policiers intervenant en patrouille BTI sont constamment vêtus de leur uniforme. En revanche, le port de l'uniforme des inspecteurs de quartier dépendrait des règles informelles par les supérieurs hiérarchiques au sein de la police. L'inspecteur de police Beatrice aborde ces règles informelles : *« Normalement, officiellement nous sommes obligés d'être en uniforme, mais ici avec nos supérieurs ils ont une forme de tolérance pour quand on sort qu'on soit en civil. Il faut se dire déjà que si tu es en uniforme comme les gens ne voient plus la police en rue ben ils nous interpellent mais alors on n'avance pas pour faire notre travail et nos tâches quotidiennes et ça, ça ne va pas. Voilà, donc là on accumule du retard et il faut se dire que notre droit administratif est ultra important pour les gens. »* (A2). Le choix de porter ou non l'uniforme

dépendrait donc de la volonté de l'inspecteur de quartier, bien qu'officiellement ils soient tenus de le porter. Les perceptions sur l'influence de l'uniforme dans les contacts avec les résidents sont très hétérogènes entre les participants. Certains uniformes ne sortent qu'en civil car ils considèrent l'uniforme comme un frein dans leurs échanges ou dans leur travail. L'inspecteur principal Véronique évoque les raisons qui amènent les inspecteurs de quartier à sortir en civil : « *Bah les inspecteurs trouvent que, à raison, que c'est un frein déjà et une barrière par rapport aux gens qui n'ont pas forcément eu de bonnes expériences avec la police. Donc l'uniforme qui représente toutes les frustrations que j'ai évoquées tout à l'heure. Bah forcément c'est un frein. Donc en termes de communication ce n'est pas bénéfique.* » (A3). « *[...] les habitants se restreignent beaucoup lorsque tu es en uniforme, ils ne me donnent aucune info. Même si les autres savent qui je suis, c'est moins flagrant. Donc par exemple, tu as un dealer albanais qui va passer, il ne va pas forcément être focus sur moi pour voir avec qui un autre habitant parle. Tandis qu'en étant en uniforme, c'est flagrant.* » (A9). « *[...] le seul truc c'est qu'en civil je me sens moins en danger qu'en uniforme. En uniforme je suis seul, je ne peux pas regarder partout. Tandis qu'en civil par exemple un terroriste il ne va pas me repérer. Il va plutôt viser le policier en uniforme qui se balade dans le quartier. Mais en civil j'ai quand même mon arme et mes menottes au cas où et je remarque que les gens me parlent plus, ils se confient plus quand je suis en civil. Quand je suis en uniforme, il y a une certaine distance, une certaine méfiance.* » (A4). L'uniforme exercerait donc une influence dans le travail des inspecteurs où le policier serait moins sollicité par les résidents, donc avanceraient plus rapidement dans leurs inscriptions. De plus, les résidents se confieraient plus lorsque les policiers seraient en civil, par souci de discrétion ou à cause de la barrière sociale que pourrait véhiculer l'uniforme dans les perceptions sociales.

En revanche, d'autres inspecteurs de quartier percevraient l'uniforme comme une facilité dans leur travail et dans les contacts sociaux : « *Oui, les gens se posent la question, tu as beau exhiber ton badge, c'est aussi si on ne les connaît pas. Pas les commerçants, juste si tu viens inscrire quelqu'un pour la résidence, c'est mieux d'arriver en uniforme et puis ça rend plus crédible notre travail.* » (A8). « *Non, pas vraiment de différence. Je reste la même personne que je sois en uniforme ou en civil. Je remarque que les gens me parlent facilement, me racontent des choses, me confient des choses. Je n'ai jamais eu ce sentiment de méfiance ou d'hostilité à cause de l'uniforme.* » (A5). Les perceptions de l'influence de l'uniforme policier seraient donc hétérogènes entre les participants. Cette perception pourrait être influencée par de nombreux

facteurs, tels que l'expérience du policier ou encore le quartier dans lequel l'inspecteur de quartier est amené à travailler.

Concernant la BNG, la consultation de cette base de données est encadrée par plusieurs conditions afin d'éviter les abus. L'inspecteur de quartier Tristan aborde ces conditions : « [...] à la suite de la loi sur la vie privée. Un contrôle sur les terrains si la personne a fait un fait répréhensible ou qu'il serait en situation de le commettre. Une consultation anonyme de la BNG dans le vent est interdite. Si tu es dans un lieu criminogène, connu par exemple de drogue et qu'une personne à deux heures du matin te paraît complètement suspect. Et quand ils voient une patrouille de police, ils font demi-tour. Là, ce sont ses conditions nécessaires pour consulter la base de données. ». (A1). De plus, d'autres bases de données sont consultables par les policiers telles que la RCA qui peuvent informer sur une potentielle détention d'armes à feu. Ainsi que le Registre National des Personnes Physiques qui informe sur le nombre de personnes domiciliées à une adresse. L'inspecteur d'intervention, Mark, nous informe dans quelle mesure ces bases de données peuvent être instructives dans son travail : « [...] oui, la RCA, donc le registre pour les armes et la BNG. Et puis, ça nous dit combien de personnes nous attendent à l'intérieur, parce que souvent, les familles comme ça sont très, très nombreuses à l'intérieur. Et tu vas aller chercher une personne, parfois ça peut terminer en combat, les autres ne vont pas forcément collaborer avec la police. » (A13).

Pour conclure, tous les participants ont affirmé consulter la BNG de façon limitée, surtout lorsqu'ils étaient amenés à investir un domicile privé, ce qui témoigne d'une faible influence de cette base de données dans les relations avec les résidents. Néanmoins, l'inspecteur de quartier Monique nous a avoué qu'elle pouvait consulter cette base de données dans un but informatif sans forcément que des indices de commissions d'infraction soient établies : « [...] oui, voilà, j'essaie de connaître un peu la population comme ça. Dès que j'échange avec une personne, j'aime savoir à qui j'ai à faire. » (A6). Cette pratique pourrait ainsi influencer les échanges sociaux, étant donné que dans cette optique la neutralité du policier pourrait être influencée par les informations présentes dans la base de données.

Conclusion de section n°4

En guise de conclusion de cette avant-dernière section du guide d'entretien, les citations directes des participants nous ont apporté un éclaircissement sur certaines thématiques clés. Premièrement, nous avons perçu les enjeux des réformes policières dans la lutte des délinquances urbaines. Nous avons ainsi pu percevoir que les changements organisationnels

n'avaient pas été les mêmes dans les différents services. Le community policing mais surtout la réforme de 2018 avait exercé une influence notable dans les commissariats de quartier. La présence policière dans les quartiers et la connaissance des quartiers aurait ainsi été influencée négativement. De plus, les discours sur la perception des inspecteurs de quartier vis-à-vis de ces réformes ont tous fait référence à une perte de qualité dans la connaissance urbaine. La faible présence policière combinée à la surcharge de travail des inspecteurs de quartier ont fait qu'ils sont progressivement devenus la cible des résidents pour exprimer leurs diverses problématiques. Face à ces nombreuses interpellations par les résidents, nombreux sont les inspecteurs de quartier à sortir dans leur environnement de travail sans uniforme afin d'être moins interpellés. Néanmoins, malgré des discours hétérogènes, il semblerait que l'uniforme policier pourrait exercer une influence dans les contacts sociaux où la méfiance et une collaboration moindre ont été souvent explicitées par les résidents.

D'autre part, les inspecteurs intervenants en patrouille sont d'office tenus de patrouiller en uniforme. Les réformes policières ont également exercé des influences dans leur quotidien. Ces inspecteurs seraient plus amenés à exercer des missions proactives ou liées à des événements, afin de réaliser le travail des patrouilles de quartier d'autrefois nommées BTS.

Section d'entretien n°5 : Conclusion et pistes potentielles

La section finale de notre guide d'entretien portait sur des suggestions potentielles que pouvaient avoir les participants en vue d'une amélioration des relations entre la police et la population.

Les réponses des inspecteurs de police ont été globalement hétérogènes. Premièrement, l'organisation de plus d'événements entre la police et les habitants était l'une des suggestions le plus souvent exprimé : « : [...] *c'est déjà ce qu'on est en train de faire mais par exemple ça va être de mener plus d'actions dans les quartiers, faire des fêtes dans le quartier. [...] Il y a un truc qui est bientôt prévu, le cup police où des personnes peuvent discuter avec des policiers autour d'un café. C'est genre des petits événements qui font tomber un peu les barrières.* » (A14). « *Je pense que faire plus d'actions avec les habitants serait bénéfique pour rétablir un peu la confiance* » (A11).

Ensuite, des suggestions liées à la formation policière étaient également souvent citées par les inspecteurs. A l'image de la suggestion de l'inspecteur principal Véronique : « *Je pense qu'il*

faudrait donner plus de sociologie aux futurs inspecteurs. On n'évalue pas assez leur capacité à comprendre le contexte social dans lequel ils vont travailler. » (A3). L'inspecteur de quartier Tristan évoque également la nécessité d'une meilleure formation, bien que moins liée directement à l'école de police : « Je pense comme pour beaucoup de métiers il serait important de mettre un quota, c'est-à-dire avant de devenir policier avoir quelques années dans le privé. Ne serait-ce que pour voir comment ça fonctionne le privé. Pour que les gens comprennent aussi la société dans laquelle nous vivons. Un gamin de 18 ans que tu lui mets un flingue et l'uniforme je ne pense pas qu'il va être habile, sauf cas exceptionnels, pour pouvoir concilier les choses et se mettre à la place des gens. Et alors la deuxième chose est qu'il faut augmenter les effectifs mais ce n'est pas les augmenter d'un, deux ou trois pourcents. C'est les augmenter drastiquement. » (A1). Comme évoqué par l'inspecteur Tristan, d'autres inspecteurs ont évoqué la nécessité de plus d'effectifs policiers en vue d'améliorer la relation avec la population : « Il faudrait plus de présence dans les rues mais avec le manque de personnel on ne saurait pas. » (A8). « Plus de personnel. Plus de présence policière. » (A4).

De plus, des suggestions liées à l'éducation étaient également souvent reportées : « Moi, je trouve que le parrainage école, c'est déjà quelque chose de très important, parce que ça permet d'expliquer et de montrer que la police n'est pas un métier répressif uniquement. Parce que c'est l'image que la population a souvent de la police, que c'est la répression. Non, il y a aussi le côté humain et social. Le parrainage école, c'est un projet où on va dans les écoles pour présenter les services de la zone de police de Bruxelles et répondre aux questions des enfants. Et puis il y a aussi une journée au parc de Bruxelles où on leur fait découvrir le labo, la brigade canine, le parcours sportif, etc. C'est très ludique et interactif pour les enfants. Je trouve que c'est très bien pour donner une autre image de la police. » (A2). « Travailler sur l'éducation, par exemple que la police soit plus présente dans les écoles mais bon quand on fait ça, ça n'intéresse plus les gosses. Et puis les gens n'ont pas confiance à la police parce que le système judiciaire ne suit pas et les gens sont certains à 400% que c'est la police qui décide. » (A7).

Enfin, d'autres suggestions ont été citées telles que l'organisation de journées de stage avec des personnes civiles : « Pour moi, il faudrait faire des journées de stage, une journée avec la police. Ça peut être intéressant et ça peut être mis en place. Si les gens font ça, ils vont comprendre. Ça nous est déjà arrivé de prendre des magistrats en stage chez nous. Et ils se disent "Ah, ouais, c'est comme ça que ça se passe sur le terrain". » (A13). La volonté de rendre visible la réalité concrète des policiers semble être une suggestion très reportée. D'autre part, comme abordé précédemment, la thématique abordant l'incompréhension des poursuites du

parquet a à nouveau été exprimé en vue d'une volonté d'améliorer les relations avec la population : « *Déjà, il faudrait qu'ils aient plus peur des conséquences au niveau de la justice. Ici, je me rends compte que même quelqu'un qui commet énormément de faits, il va rarement en prison. Parce que voilà, c'est la triste réalité, la justice est trop lente, trop clément, trop débordée.* » (A5).

Pour conclure, la dernière suggestion explicitée concernait plus précisément la relation des inspecteurs de quartier avec les habitants : « *Parler beaucoup avec les gens, prendre le temps d'écouter. Parce que parfois on ne se rend pas compte, mais il y a des gens qui ont des mal-être intérieurs. Enfin, en eux ou au sein d'une famille et qui aimeraient peut-être pouvoir parler avec nous. Je pense que comme inspecteur de quartier, il ne faut pas avoir peur de rester dix min quelque part, prendre le temps.* » (A6). En effet, l'inspecteur de quartier semble être l'unique policier de terrain en mesure d'établir des discussions plus approfondies avec les habitants. Cela pourrait exercer une influence positive dans les perceptions de la police de certains résidents.

Conclusion de section n°5

Cette section finale nous a apporté plusieurs pistes potentielles qui pourrait exercer une influence positive dans les relations entre la police et la population. Ces suggestions ont été diversifiées abordant différents enjeux de l'amélioration de cette relation. Certains participants ont ciblé la formation et la sélection policière comme point d'attention. D'autres ont plutôt orienté leurs idées vers un rapprochement avec la population via l'organisation de plus d'événements de quartier, plus de présences formatrices dans les écoles et l'ouverture à plus de stagiaires afin de partager la réalité du travail policier. Enfin une plus grande présence policière dans les rues a le plus souvent été évoquée, bien que cela semble lié à une nécessité d'augmenter les effectifs policiers.

Discussion des résultats

Les données récoltées à la suite de nos entretiens semi-directifs ont fourni des descriptions détaillées et nuancées de la perception et de la présence policière dans les quartiers centraux de Bruxelles. En suivant la logique de notre guide d'entretien, nous avons abordé de manière systématique chaque thématique récoltée.

Bien que notre échantillon ne soit pas représentatif de l'ensemble des policiers de quartier ou de l'intervention, les résultats offrent une vision pertinente des perceptions policières actuelles. Les participants ont fourni des détails suffisants pour comprendre le fonctionnement et les procédures policières, mettant en lumière l'influence significative des réformes policières récentes. Les inspecteurs de police ont varié dans leur perception de ces changements, soulignant à la fois les défis et les opportunités qu'ils présentent pour l'adaptation des pratiques policières aux réalités locales.

Notre analyse thématique a mis en évidence l'hétérogénéité des pratiques policières ainsi que des environnements sociaux et culturels. Cela inclut la reconnaissance des initiatives de police communautaire qui sont cruciales pour favoriser l'adaptation et un lien constructif avec la population. Des divergences notables entre les perceptions et les pratiques des différents services policiers ont été mises en évidence, indiquant des zones où des améliorations pourraient être apportées.

Il est également important de souligner notre concentration sur des perceptions unilatérales. Bien que les inspecteurs de quartier interagissent quotidiennement avec la population, leur vision pourrait être complétée par les perspectives des communautés locales. De plus, tous les entretiens n'ont pas été équitablement pertinents. Nous avons ciblé les citations directes des entretiens qui nous semblaient les plus claires et les plus explicites afin de partager les perceptions communes. L'incorporation d'autres méthodes de recherche, telles que des enquêtes quantitatives ou des groupes de discussion, pourrait offrir une image plus complète et diversifiée.

En conclusion, cette analyse révèle que la compréhension profonde des contextes socio-économiques et culturels des quartiers par les forces de l'ordre est indispensable pour une gestion efficace de la sécurité et pour le renforcement des liens communautaires. L'intégration des perspectives des résidents dans les stratégies policières est cruciale pour le succès des

initiatives de police communautaire et pour l'amélioration générale des relations police-population.

Conclusion générale

Le présent mémoire explore les dynamiques complexes entre la police et la population dans les quartiers centraux de Bruxelles. Il se concentre sur les relations de proximité, les perceptions mutuelles et les adaptations opérationnelles de la police aux réalités urbaines. L'étude a mobilisé une approche méthodologique qualitative, à travers des entretiens semi-directifs menés avec quinze policiers opérationnels, afin de saisir les nuances des interactions police-population et les défis associés.

Théorie et Cadre Conceptuel

La première partie de notre recherche a posé les bases théoriques nécessaires pour comprendre le contexte bruxellois, en mettant en avant les spécificités socio-économiques et démographiques des quartiers centraux de Bruxelles. L'analyse théorique s'est concentrée sur des concepts clés tels que la ségrégation spatiale, la gentrification, et les mécanismes d'exclusion sociale. Ces dynamiques ont été explorées à travers le prisme des politiques publiques de réaménagement urbain et de sécurité, notamment la théorie de la vitre brisée et les stratégies d'urbanisme axées sur la perception de sécurité.

Méthodologie

La méthodologie adoptée, détaillée dans la deuxième partie, a permis une immersion approfondie dans les réalités des policiers de terrain. Les entretiens semi-directifs ont offert une flexibilité et une profondeur d'analyse, facilitant l'émergence de thèmes récurrents et significatifs. L'Analyse Thématique de Contenu (ATC) a été utilisée pour systématiser et interpréter les données, mettant en évidence trente-six étiquettes regroupées en neuf thèmes principaux, couvrant des aspects variés tels que les carrières policières, les relations avec la population, et les défis opérationnels quotidiens.

Résultats et Discussion

Les résultats de l'analyse thématique ont révélé une diversité de perceptions et de pratiques parmi les policiers interrogés. Les inspecteurs de quartier, par exemple, ont souligné

l'importance des relations de proximité et de la communication avec les résidents pour désamorcer les tensions et instaurer un climat de confiance. En revanche, les policiers de la Brigade territoriale d'intervention (BTI) ont décrit des interactions souvent limitées à des contextes de crise, ce qui influence leur perception de la relation avec la population.

Les réformes policières, notamment celle de 2018, ont eu des impacts contrastés sur les différents services. Tandis que la présence policière dans les quartiers a été perçue comme diminuant, affectant la connaissance locale et augmentant la surcharge de travail. Les initiatives de police communautaire sont bien perçues pour leur rôle dans l'amélioration des relations et la réduction de la méfiance. Les témoignages des policiers ont mis en lumière l'importance de la formation continue et de l'engagement communautaire pour renforcer ces dynamiques positives.

Conclusion et Perspectives

En conclusion, cette étude a permis de dévoiler les complexités des relations police-population dans un contexte urbain hétérogène et en constante évolution. Les résultats indiquent que, bien que des progrès significatifs aient été réalisés dans la mise en œuvre de la police de proximité, des défis subsistent, notamment en termes de visibilité policière, de formation et d'adaptation aux réalités socioculturelles des quartiers centraux de Bruxelles.

Les recommandations émises par les participants soulignent la nécessité de renforcer les partenariats communautaires, d'accroître la présence policière de manière non oppressante, et de développer des programmes éducatifs et de sensibilisation dans les écoles. Ces actions, combinées à une évaluation continue et à des ajustements adaptatifs, pourraient améliorer les relations entre la police et les résidents, et favoriser un climat de sécurité et de confiance mutuelle dans les quartiers centraux de Bruxelles.

En somme, cette recherche aspire à contribuer à une compréhension approfondie et nuancée des interactions entre la police et la population, et à fournir des pistes de réflexion plus inclusives et efficaces dans le domaine de la sécurité urbaine.

Bibliographie

- Amnesty International Belgique. (2018). 'On ne sait jamais, avec des gens comme vous' : Politiques policières de prévention du profilage ethnique en Belgique.
- Authier, J., & Bacqué, M. (2006). *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales* (p. 293). <http://mohamed.dardour.pagesperso-orange.fr/mapage/le-quartier-enjeux-scientifiques-actions-politiques-et-pratiques-sociales.pdf>
- Bailly, A. S. (1974). La perception des paysages urbains. *L'Espace géographique*, 3(3), 211-217. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1974.1486>
- Belgrano, E., & Rimondi, D. (2003). Société et territoire : une approche qualitative. *Rives Nord-méditerranéennes*, 15, 67-74. <https://doi.org/10.4000/rives.421>
- Bonnain-Moerdijk, R. (1973). A. Moles et E. Rohmer, Psychologie de l'espace. *Tiers-Monde*, 14(54), 440-441.
- Borovec, K., Balgač, I., & Cajner Mraović, I. (2021). Police Visibility as an Influencing Factor on Citizens' Perception of Safety. *VARSTVOSLOVJE, Journal of Criminal Justice and Security*, 21(2), 135-160.
- Boucher, M. (2009). L'expérience du ghetto. *Déviance et Société*, 33(2), 221-248. <https://doi.org/10.3917/ds.332.0221>
- Boucher, M. (2014). Police de rue, habitants des quartiers populaires et usage de la force. Analyse d'un processus de défiance réciproque. *Pensée Plurielle*, 36(2), 77-109. <https://doi.org/10.3917/pp.036.0077>
- Brown, E., & Scodellaro, C. (2023). Les violences envers les populations vulnérables : des réciprocity complexes. *Populations vulnérables*, 9. <https://doi.org/10.4000/popvuln.4327>
- Brunet, R. (1968). La notion de quartier rural. *Bulletin de L'Association de Géographes Français*, 45(362), 115-123. <https://doi.org/10.3406/bagf.1968.5865>
- Cartuyvels, Y., & Mary, P. (2002). Politiques de sécurité en Belgique : les limites d'une approche de proximité. *Déviance et Société*, 26(1), 43. <https://doi.org/10.3917/ds.261.0043>
- Corijn, E., Macharis, C., Jans, T., & Huysseune, M. (2008). L'impact des institutions internationales à Bruxelles : une approche multicritères. *Brussels Studies*. <https://doi.org/10.4000/brussels.633>
- Corijn, E., Vandermotten, C., Decroly, J.-M., & Swyngedouw, E. (2009). Bruxelles, ville internationale. *Brussels Studies*. Récupéré le 30 avril 2019, de <http://journals.openedition.org/brussels/991>
- De Laet, S. (2018). Les classes populaires aussi quittent Bruxelles. Une analyse de la périurbanisation des populations à bas revenus. *Brussels Studies*. <https://doi.org/10.4000/brussels.1630>

- Delpeuch, T., Ross, J. E., & Bonnet, F. (2017). Les analyses sociologiques des relations police-population : vers une reconnaissance de la variété des pratiques policières. *Droit et Société*, 97(3), 457-468. <https://doi.org/10.3917/drs.097.0457>
- Delpeuch, T., & Ross, J. E. (2017). Les instruments policiers d'intelligence influent-ils sur les relations police-population ? *Droit et Société*, 97(3), 537-552. <https://doi.org/10.3917/drs.097.0537>
- Deschamps, J. (1974). L'attribution, la catégorisation sociale et les représentations intergroupes. *Bulletin de Psychologie*, 27(312), 710-721. <https://doi.org/10.3406/bupsy.1974.10548>
- Di Méo, G. (1990). De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe. *L'Espace géographique*, 19-20(4), 359-373.
- Edith Salès-Wuillemin. (2006). *La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*. DUNOD.
- Fasciolo, M., & Rossi, M. (2016). Métaphore et métaphores : les multiples issues de l'interaction conceptuelle. *Langue Française*, 189(1), 5-14. <https://doi.org/10.3917/lf.189.0005>
- Firchow, T. (2000). Police et société. Modèles de relations avec la communauté dans l'espace urbain sensible. *Eguzkilore*, 14, 87-98.
- Frey, O. (2012). Sociologie urbaine ou sociologie de l'espace ? Le concept de milieu urbain. *Sociologies*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4168>
- G4S Secure Solutions. (2017). Nouvelle loi sur la sécurité privée et particulière. Récupéré le 12 mai 2024, de www.g4s.be
- Gleizal, J.-J., Journès, C., & Montain-Domenach, J. (1993). La culture et le travail policiers. Dans *La Police* (pp. 287-319).
- Hubert, M., Corijn, E., Neuwels, J., Hardy, M., Vermeulen, S., & Vaesen, J. (2017). Du « grand piétonnier » au projet urbain : atouts et défis pour le centre-ville de Bruxelles. *Brussels Studies*. Récupéré de <http://journals.openedition.org/brussels/1551>
- Hubert, M., Dobruszkes, F., & Macharis, C. (2009). La mobilité à, de, vers et autour de Bruxelles. *Brussels Studies*. Récupéré de <http://journals.openedition.org/brussels/872>
- IBSA, Perspective.brussels. (2022). Densité de population (hab/km²) — 2022 [Carte]. *Fonds de Base Urbain Géostatistique de Bruxelles*.
- IBSA, Perspective.brussels. (2024). Présidence belge du Conseil de l'Union européenne. *Présidence belge du Conseil de l'Union européenne | perspective.brussels*.
- Inspection générale de la police fédérale et de la police locale. (2022). La Gestion Négociée de l'Espace Public et le concept de New Way of Protesting: Un regard rétrospectif pour préparer le futur.
- Itinera Institute. (2013). Fonction de police locale orientée vers la communauté : pas d'autonomie sans responsabilité. *Itinera Institute Analyse*.

- Kertudo, P., Petit, C., Van Hille, J., Vanoni, D., Bonetti, M., & Laforgue, J. (2019). Les effets de la rénovation urbaine sur la gestion urbaine de proximité et la tranquillité publique (I). *Recherche Sociale*, 225(1), 5-96. <https://doi.org/10.3917/recsoc.225.0005>
- Kesteloot, C. (1986). Concentration d'étrangers et politique urbaine à Bruxelles. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2(3), 151-168. <https://doi.org/10.3406/remi.1986.1117>
- Lucía, S., & Jaquier, V. (2012). Délinquance, victimation et facteurs de risque : différences et similitudes entre les filles et les garçons. *Déviance et Société*, 36(2), 171-199. <https://doi.org/10.3917/ds.362.0171>
- Marc, A., & Pruvost, G. (2011). Police : une socialisation professionnelle par étapes. *Déviance et Société*, 35(3), 267-280.
- Mérenne-Schoumaker, B. (1985). Méthodologie d'une étude de quartier urbain. *Université de Liège*.
- Mincke, C. (2010). Insécurité et sentiment d'insécurité à Bruxelles. *Brussels Studies*. <https://doi.org/10.4000/brussels.772>
- Mistiaen, P., Meert, H., & Kesteloot, C. (1995). Polarisation socio-spatiale et stratégies de survie dans deux quartiers bruxellois. *Espace Populations Sociétés*, 13(3), 277-290. <https://doi.org/10.3406/espos.1995.1703>
- Monet, J. (1992). Polices et violences urbaines : la loi et le désordre dans les villes anglo-saxonnes. *Cultures & Conflits*, 06. <https://doi.org/10.4000/conflits.638>
- Monjardet, D. (1994). La culture professionnelle des policiers. *Revue Française de Sociologie*, 35(3), 393. <https://doi.org/10.2307/3322212>
- Monjardet, D. (1996). *Ce que fait la police*. <https://doi.org/10.3917/dec.monja.1996.01>
- Morelle, M. (2017). La fabrique de territoires policiers. Des pratiques professionnelles en débat dans une commune francilienne. *Droit et Société*, 97(3), 469-484. <https://doi.org/10.3917/drs.097.0469>
- Mosser, S. (2007). Eclairage et sécurité en ville : l'état des savoirs. *Déviance et Société*, 31(1), 77. <https://doi.org/10.3917/ds.311.0077>
- Ponsaers, P. (2004). Chronique de criminologie, criminalité, centres-villes et villes centrales : une critique de la théorie de la « vitre brisée ». *Université de Gand, Département de Droit Pénal et de Criminologie, Unité de Recherche Sur L'analyse Sociale de la Sécurité Sociale*, 798-810. <https://biblio.ugent.be/publication/310590>
- Police Bruxelles CAPITALE Ixelles. (2021). Rapport d'activité 2021. *Rapport d'activités 2021 - Lokale Politie (polbru.be)*.
- Police Fédérale. (2022). Moniteur de sécurité 2021: Rapport de tableaux. *Bruxelles: DGR - Information et ICT, Business Unit Police Management Accounting*.
- Police Fédérale. (2022). Moniteur de sécurité 2021: Rapport de tableaux - Région Bruxelles Capitale. *DGR - Information et ICT, Business Unit Police Management Accounting*.

- Plan Zonal de Sécurité 2020-2025. (2020). *Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles*.
- Poupart, J. (2012). L'entretien de type qualitatif. Réflexions de Jean Poupart sur cette méthode. *Sur le Journalism*, 1(1), 60-71. <https://doi.org/10.25200/slj.v1.n1.2012.8>
- Raffestin, C. (1982). Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité. *Espaces et sociétés*, 41, 167-171.
- Région de Bruxelles-Capitale ; Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale. (2013). *Observatoire des bureaux : Vacance 2012 à Bruxelles et zoom sur le Quartier Léopold*.
- Réa, A., Jacobs, D., Teney, C., & Delwit, P. (2010). Les comportements électoraux des minorités ethniques à Bruxelles. *Revue Française de Science Politique*, 60(4), 691-717. <https://doi.org/10.3917/rfsp.604.0691>
- Roché, S. (2005). La mesure des délits des jeunes à partir d'une enquête sur la délinquance autodéclarée. *Revue Économique*, 56(2), 337. <https://doi.org/10.3917/reco.562.0337>
- Rouleau-Berger, L. (2011). Repenser la question migratoire : migrations, inégalités multisituées et individuation. *Sociologies*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3701>
- Seron, V., Smeets, S., Smits, M. G., & Tange, C. (2004). Police de proximité. Un modèle belge entre questions et pratiques. *CENTRE D'ETUDES SUR LA POLICE*. <https://difusion.ulb.ac.be/vufind/Record/ULB-DIPOT:oai:dipot.ulb.ac.be:2013/129293/Holdings>
- Smeets, S. (2011). La gestion par l'informel des policiers de quartier en Belgique. Dans *JUSTICE ! Entre pénalité et socialité vindicatoire* (pp. 99-113). Laboratoire d'Études et de recherches sur la Justice.
- Smeets, S., & Tange, C. (2009). Le community policing en Belgique : péripéties de la constitution d'un modèle de travail policier. *Centre de Recherches Criminologiques*.
- Swartenbroekx, M.-A. (2011). Comité Notre-Dame-aux-Neiges – Notre quartier est mixte et veut le rester. *Inter-Environnement Bruxelles*. Récupéré de Inter-Environnement Bruxelles.
- Szabo, D. (2005). Vie urbaine et criminalité. *Recherches Sociographiques*, 9(1-2), 67-81. <https://doi.org/10.7202/055393ar>
- Van Criekingen, M. (2006). Que deviennent les quartiers centraux à Bruxelles ? *Brussels Studies*. <https://doi.org/10.4000/brussels.293>
- Van Criekingen, M. (2008). Réurbanisation ou gentrification ? *Espaces et Sociétés*, 134(3), 149-166. <https://doi.org/10.3917/esp.134.0149>
- Van Hamme, G., Grippa, T., & Van Criekingen, M. (2016). Mouvements migratoires et dynamiques des quartiers à Bruxelles. *Brussels Studies*. <https://doi.org/10.4000/brussels.1331>
- Vandermotten, C., Marissal, P., & Van Hamme, G. (2006). Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges. *Institut de Gestion et d'Aménagement du Territoire, Université Libre de Bruxelles*.

Verschelde, M., & Rogge, N. (2013). Fonction de police locale orientée vers la communauté : pas d'autonomie sans responsabilité. *Itinera Institute Analyse*.

Références juridiques

Service Public Fédéral Affaires Étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement. (2018). Loi portant modification de la loi du 11 décembre 1998 relative à la classification et aux habilitations, attestations et avis de sécurité. *Moniteur Belge*, publié le 1er juin 2018. https://etaamb.openjustice.be/fr/circulaire-du-27-mai-2003_n2003000628

Service Public Fédéral Intérieur. (2003). Circulaire CP 1 concernant la définition de l'interprétation du Community Policing applicable au service de police intégré, structuré à deux niveaux. *Moniteur Belge*, publié le 18 novembre 2003.

Service Public Fédéral Intérieur. (2004). Circulaire ministérielle CP 2 visant à encourager le développement organisationnel de la police locale axée sur la police de proximité. *Moniteur Belge*, publié le 29 décembre 2004.

Service Public Fédéral Intérieur, Direction Générale Sécurité et Prévention. (2010). Actualisation de la Circulaire ministérielle relative aux Partenariats locaux de Prévention.

Service Public Fédéral Intérieur, Direction générale Sécurité & Prévention. (2022). Recommandations conférence « Respect mutuel ».

Annexe guide d'entretien : Inspecteur de quartier

Introduction

- Pouvez-vous nous dire brièvement quel est votre rôle au sein de la police ?
- Avez-vous toujours travaillé dans un milieu aussi urbain que Bruxelles ?

Contexte et spécificités socio-économiques des quartiers du centre-ville de Bruxelles

- Comment décririez-vous les quartiers où vous travaillez ? (Point de vue sociale et physique)
- Comment percevez-vous la situation socio-économique de ces quartiers ?
- Quels sont les principaux défis auxquels vous pouvez être confrontés dans certains quartiers ?
- Dans quelle mesure êtes-vous amené à consulter la BNG ?

Perception psychologique de l'environnement

- A la suite de votre expérience en dans le travail des quartiers à Bruxelles. Avez-vous l'impression que les résidents locaux perçoivent différemment l'environnement dans lequel ils vivent ?

- Existe-t-il des facteurs qui influencent votre perception de l'environnement dans ces quartiers ?

Relations police-population dans les quartiers du centre-ville de Bruxelles

- Comment décririez-vous la relation entre la police et la population dans les quartiers où vous travaillez ?
- Comment percevez-vous l'évolution dans le temps de la relation entre la police et la population dans ces quartiers ?
- Avez-vous remarqué des différences dans la manière dont les différents groupes ethniques interagissent avec la police dans ces quartiers ?
- Si oui, quels sont les facteurs qui expliquent ces différences selon vous ?
- Quels sont les stratégies que vous adoptez pour favoriser le dialogue et la confiance avec les différents groupes ethniques ?

Fonctionnement de la police dans les quartiers du centre-ville de Bruxelles

- Comment est organisée la police dans les quartiers où vous travaillez ?
- Quelles actions spécifiques la police met-elle en place pour répondre aux types de criminalité qui peuvent être associés à certains quartiers ?
- « 5% des familles sont responsables de 50% des petits délits, 86% des délits graves et 95% des trafics ». Vous êtes : Pas d'accord - Plutôt d'accord - Entièrement d'accord

Conclusion

- Avez-vous des suggestions pour améliorer les relations entre la police et la population dans ces quartiers ?
- Y a-t-il des éléments que vous aimeriez ajouter à cette entrevue pour approfondir votre opinion sur le sujet ?

Annexe guide d'entretien : Inspecteur en intervention

Introduction

- Pouvez-vous nous dire brièvement quel est votre rôle au sein de la police ?
- Avez-vous toujours travaillé dans un milieu aussi urbain que Bruxelles ?

Contexte et spécificités socio-économiques des quartiers du centre-ville de Bruxelles

- Comment décririez-vous les quartiers où vous patrouillez ?
- Comment percevez-vous la situation socio-économique de ces quartiers ?
- Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés dans certains quartiers ?
- Quels sont les types de criminalité les plus fréquents dans les quartiers où vous patrouillez ?
- Dans quelle mesure êtes-vous amené à consulter la BNG ?

Perception psychologique de l'environnement

- A la suite de votre expérience en patrouille dans ces quartiers, Avez-vous l'impression que les résidents locaux perçoivent différemment l'environnement dans lequel ils vivent ?
- Existe-t-il des facteurs qui influencent votre perception de l'environnement dans ces quartiers ?
- Comment votre perception de l'environnement influence-t-elle votre manière d'intervenir dans ces quartiers ?

Relations police-population dans les quartiers du centre-ville de Bruxelles

- Comment décririez-vous la relation entre la police et la population dans les quartiers où vous patrouillez ?
- Comment percevez-vous l'évolution dans le temps de la relation entre la police et la population dans ces quartiers ?
- Avez-vous remarqué des différences dans la manière dont les différents groupes ethniques interagissent avec la police dans ces quartiers ?
- Si oui, quels sont les facteurs qui expliquent ces différences selon vous ?
- Quels sont les stratégies que vous adoptez pour favoriser le dialogue et la confiance avec les différents groupes ethniques ?

Fonctionnement de la police dans les quartiers du centre-ville de Bruxelles

- Comment est organisée la police dans les quartiers où vous patrouillez ?
- Quelles actions spécifiques la police met-elle en place pour répondre aux types de criminalité qui peuvent être associés à certains quartiers ?
- « 5% des familles sont responsables de 50% des petits délits, 86% des délits graves et 95% des trafics ». Vous êtes : Pas d'accord - Plutôt d'accord - Entièrement d'accord

Conclusion

- Avez-vous des suggestions pour améliorer les relations entre la police et la population dans ces quartiers ?
- Y a-t-il des éléments que vous aimeriez ajouter à cette entrevue pour approfondir votre opinion sur le sujet ?

Annexe retranscription des entretiens : Confidentiel

Abdellaoui Yassine

Juin 2024

Les relations entre la police et la population dans les quartiers centraux de Bruxelles

Comment les spécificités des quartiers du centre-ville de Bruxelles exercent une influence dans la relation police- population ?

Promoteur : Frédéric Vesentini

Ce mémoire examine les relations entre la police et la population dans les quartiers centraux de Bruxelles, une ville marquée par une diversité culturelle et socio-économique importante.

À travers une approche théorique et empirique, il explore les spécificités socio-économiques et démographiques de ces quartiers, ainsi que les phénomènes de ségrégation spatiale et de gentrification. L'étude inclut des entretiens avec des membres de la police opérationnelle de la zone de police de Bruxelles Capitale Ixelles, analysant l'adaptation des pratiques policières aux particularités locales. Les résultats montrent que les relations police-population sont influencées par les caractéristiques des quartiers, les dynamiques territoriales et les perceptions de sécurité. Le mémoire propose des pistes pour améliorer la cohabitation et la sécurité urbaine, soulignant l'importance d'une approche policière de proximité.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de droit et de criminologie
École de criminologie

Place Montesquieu, 2 bte L2.07.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique www.uclouvain.be/ecole-criminologie